

tourisme



Village de la Franconie

Tapis derrière leur enceinte de pierre et serrés contre leur clocher moyenâgeux, avec leurs rues étroites et leurs pavés haute-époque, leurs pompes à bras et leurs abreuvoirs, les villages de la Franconie sont d'un pittoresque fou. Monique Nuytemans en revient. — **page 9**



De Fauchon à Berthillon

Il y a mille façons de voir une ville. Il arrive que le touriste n'ait même plus envie de «visiter», mais seulement de se promener au hasard des rues, sans autre but que celui d'emmagasiner des images, des impressions. C'est ce qui est arrivé à Renée Rowan de passage à Paris. — **page 10**

AU SOMMAIRE

■ Joe Clark expose à New York son projet de collaboration en matière énergétique — **page 2**

■ La réforme s'engage à la CUM — **page 3**

■ Bologne: le suspect numéro un aurait un alibi solide — **page 5**

■ L'heure de Jean Drapeau? Un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Une publicité de luxe: un commentaire de Lise Bissonnette — **page 6**

■ Vaut-il mieux louer un appareil de Bell Téléphone ou acheter d'un magasin indépendant? — **page 13**

■ Bill Lee absent jusqu'au 26 août: Ray Burris a raison des réservistes des Expos — **page 16**

chez VITO

Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHERE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

La thèse d'élections à l'automne remise en question au sein du PQ

par Pierre O'Neill

À l'ajournement de la dernière session de l'Assemblée nationale, la majorité des péquistes, ministres, députés et militants, souhaitent et s'attendaient à des élections générales pour l'automne. Cette conviction était également fortement répandue du côté de l'opposition et chez les journalistes.

Cette hypothèse, qui demeure encore aujourd'hui la plus plausible, traverse toutefois depuis une dizaine de jours une crise de crédibilité auprès des conseillers politiques et stratèges du gouvernement, hantés par le spectre de la défaite électorale et de la perte du pouvoir.

De plus en plus de péquistes sont convaincus que l'électorat se prépare à les répudier et que c'est rien d'autre que la défaite qui les attend aux bureaux de scrutin. Dans cette sombre perspective, ils ne voient qu'une façon d'éviter le pire: retarder le jour du jugement.

Sur les plages du sud, dans les officines gouvernementales et aux cafés-terrasses de la Grande-Allée, un audacieux dessin alimente les conversations des grands sorciers de la stratégie péquiste:

■ épuiser le mandat jusqu'à la limite permise et reporter la tenue des élections générales au printemps, sinon à l'automne 1981;

■ mettre en veilleuse l'option souveraineté-association en promettant de ne pas tenir de nouveau référendum avant 1984;

■ imaginer une nouvelle plate-forme électorale agrémentée de thèmes flamboyants.

En d'autres termes, les péquistes sont conscients que le thème de la constitution

a perdu ses propriétés de séduction auprès de l'électorat québécois. Et après avoir constaté que le gouvernement Lévesque a réalisé l'essentiel des réformes sociales promises pendant la campagne électorale de 1976, ils en concluent que le temps est venu de faire peau neuve, de se refaire un visage avant de retourner devant l'électorat. Un nouveau départ qui passerait cette fois par l'économie.

La trouvaille à laquelle rêvent certains fabricants d'images du gouvernement consisterait à lancer un super projet de développement de la totalité des res-

sources hydrauliques du territoire québécois. La réalisation de ce projet, qui permettrait de doubler la capacité de production de mégawatts de l'Hydro-Québec, s'étendrait depuis les rapides de Lachine jusqu'aux frontières du Labrador en passant par la Baie d'Ungava. Ces audacieux spécialistes de la stratégie ne s'arrêtent pas là: pour parvenir à regagner les faveurs des plus sceptiques électeurs, ils parlent de la construction d'une usine de montage de petites voitures électriques et de l'installation d'une rampe électrique qui permettrait à un

monorail de type ultra rapide de relier Montréal et Québec.

Autant d'hypothèses qui continueront sans doute à alimenter les rêves des grands sorciers péquistes mais qui ont peu de chances de franchir l'étape de la mise en marché. Il en est toutefois autrement de l'idée de reporter les élections à 1981 et de mettre la sourdine sur l'option souveraineté-association.

Au lendemain du référendum, le premier ministre M. Lévesque, avait demandé à ses ministres d'exprimer leurs préférences entre l'hypothèse d'élections

générales à l'automne 1980 et celle du printemps 1981. Il a été convenu à l'époque de reporter la décision finale à la fin de l'été, une fois complété le processus des négociations constitutionnelles et l'ultime sommet des premiers ministres début septembre. Mais les membres du cabinet et du caucus parlementaire avaient majoritairement opté pour des élections à l'automne.

Aujourd'hui, de retour de vacances, oxygénés et ressourcés, plusieurs ministres et députés donnent l'impression

Voir page 8: Elections

Le PLQ prépare ses politiques en vue d'un retour au pouvoir

par Edison Stewart
de la Presse Canadienne

Abolition du droit de grève dans certains secteurs publics, comme les hôpitaux, abolition de la commission de surveillance de l'Office de la langue française (OLF), amélioration des programmes d'aide à la condition féminine, décentralisation des services de santé et de l'éducation, etc.

Telles sont les politiques qu'élabore à l'heure actuelle le Parti libéral du Qué-

bec (PLQ) en prévision d'élections générales et d'un retour au pouvoir à Québec.

Ces politiques en voie d'élaboration touchent également les dépenses du gouvernement, qui seraient réduites, certains programmes, qui seraient abolis. Une d'entre elles propose de mettre fin à l'indexation du salaire minimum.

Le président de la commission politique du PLQ, M. Yvan Allaire, dans une entrevue accordée à la Canadian Press, a déclaré, en parlant du projet d'abolition de la commission de surveillance de

l'OLF qu'il s'agissait là d'une espèce de police de la langue qui n'était pas vraiment nécessaire.

M. Allaire, en congé sabbatique de l'UQAM où il enseignait la gestion, coordonne au PLQ la révision de ces politiques, qui seront présentées au conseil général du parti à la fin du mois de septembre, avant la tenue d'éventuelles élections générales.

Une vingtaine de documents de travail sont en voie de préparation sur l'économie, les relations de travail, le statut de la

femme, la justice, les affaires sociales et les dépenses du gouvernement.

Le PLQ, ajoute M. Allaire, met la main aussi à un document général intitulé *Projet de société*, énoncé de la philosophie du PLQ et de ses aspirations.

En général, deux tendances se dégagent des documents dont M. Allaire a pris connaissance et dont il a discuté.

Il ne fait plus de doute, dit-il, qu'une de ces tendances vise à rendre le gouvernement plus parcimonieux, plus modeste,

Voir page 8: PLQ

Les manifestations contre l'Iran se multiplient aux USA

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Durant plus de trois heures hier, des centaines d'Américains ont crié leur haine de l'Iran et de l'ayatollah Khomeiny devant quelque deux cents Iraniens qui manifestaient à Washington devant la Maison-Blanche.

A l'appel de l'association des étudiants islamiques, les Iraniens entendaient protester contre l'arrestation le 27 juillet dernier de 192 de leurs compatriotes et contre les mauvais traitements dont ceux-ci auraient, selon eux, été victimes durant leur détention.

Une bonne partie des anciens détenus, ainsi que les quelque 50 personnes qui faisaient depuis onze jours la grève de la faim devant la Maison-Blanche participaient à cette manifestation.

Leur protestation, qui se voulait pacifique, a provoqué la colère des habitants de Washington, qui sont venus en foule manifester contre l'Iran et son régime.

La présence d'importants cordons de police, notamment de gardes à cheval, qui séparaient manifestants et contre-manifestants, a empêché que la situation ne dégénère en violence.

De une heure à trois heures trente de l'après-midi, sous un soleil écrasant, les Iraniens sont demeurés à Lafayette Square, le parc faisant face à la Maison-Blanche. Ils étaient entourés d'une foule qui les insultait, crachait dans leur direction et leur lançait des oeufs et projectiles divers, applaudissant chaque «coup au but». Les jets de projectiles se sont multipliés au moment où les manifestants se sont prosternés pour la prière.

«Mort à l'ayatollah», «Expulsion», «Libérez les otages», étaient les slogans les plus souvent scandés par les Américains, qui ont brûlé de petits drapeaux iraniens et des exemplaires du Coran et brandi des cibles percées de flechettes à l'effigie de l'ayatollah Khomeiny.

Les Iraniens, de leur côté, répondaient en criant «Vive Khomeiny», en chantant des hymnes à la gloire de la révolution iranienne et en brandissant des portraits de l'ayatollah.

A deux reprises, des femmes et plusieurs de ceux qui avaient participé à la grève de la faim, sur le point de s'évanouir en raison de la canicule, ont dû être évacués sous la protection de la police. Elle a dû intervenir pour dégager la voiture qui les emportait et qui était bloquée par les contre-manifestants.

C'est encore sous la protection de la police que les manifestants ont quitté les abords de la Maison-Blanche et sont montés dans quatre bus qu'ils avaient affrétés, pour gagner le centre islamique de Washington. Les contre-manifestants se sont alors dispersés.

La veille 400 New-Yorkais en colère avaient empêché 70 étudiants, libérés mardi des prisons d'Ottisville (New-York) et de Manhattan, de quitter le centre islamique de la ville pour gagner Washington.

L'ambassadeur américain aux Nations unies, M. Donald Mc Henry, et le maire de New-York, M. Edward Koch, avaient dû se rendre dans le quartier de Queens, où se trouve le centre islamique, pour cal-

Voir page 8: Manifestations



De jeunes manifestants américains se sont rassemblés, mercredi soir, devant le Centre islamique de New York, où ils ont empêché durant plusieurs heures les Iraniens relâchés la veille de prendre des autobus pour Washington. (Photolaser AP)

L'opposition qualifie de gaspillage les campagnes publicitaires fédérales

par Claude Turcotte

OTTAWA — Les campagnes publicitaires du gouvernement fédéral à propos de la constitution et de l'énergie ont suscité hier des réactions négatives très fermes moins de 24 heures après leur annonce.

Les conservateurs ont réclamé la tenue d'une enquête sur la question des dépenses des travaux parlementaires tandis qu'un porte-parole du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles, trou-

vait également que cette pratique constituait un usage abusif des fonds publics.

La réaction la plus vive peut-être est venue de Saskatchewan, où le procureur général de cette province, et coprésident de la conférence des ministres chargés de préparer la réunion des premiers ministres en septembre, M. Roy Romanow, a dénoncé ces nouvelles campagnes publicitaires.

M. Perrin Beatty, ancien secrétaire d'État au Conseil du trésor et député con-

servateur de Wellington-Dufferin-Simcoe, a accusé le gouvernement fédéral de préparer le terrain à un rapatriement unilatéral de la constitution en menant une campagne de publicité de \$6 millions pour promouvoir l'unité nationale.

C'est M. Beatty qui a réclamé une enquête parlementaire sur cette pratique publicitaire du gouvernement qui cherche ainsi à mousser ses politiques énergétiques et constitutionnelles, à un

coût total aux contribuables de quelque \$10 millions.

«Il s'agit d'un gaspillage des fonds publics durant une période d'austérité, gaspillage qui ne peut que mettre en péril les relations du gouvernement central avec les provinces», estime M. Beatty.

À Regina, M. Romanow a fait valoir qu'une telle campagne publicitaire pouvait avoir un effet contraire au but visé et mettre en péril l'opération de réforme de la constitution au lieu de l'aider.

Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, n'a formulé hier aucun commentaire à ce sujet, pas plus que le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent.

Le député de Saskatoon-Est et ex-ministre de l'Énergie dans le gouvernement conservateur, M. Ray Hnatyshyn, a précisé pour sa part que la pratique du gouvernement Trudeau «apparaît dangereusement à la propagande». «Les libéraux, dit-il, veulent justifier leur position aux frais des contribuables et il s'agit là d'une brisure dangereuse avec la pratique établie pour la publicité gouvernementale», a-t-il déclaré de Saskatoon.

Le critique conservateur du dossier de

Voir page 8: Publicité

Taiwan: l'autre façon d'être chinois

2) La revanche des vaincus

par Jean de la Guérivière
LE MONDE

Hôtel de Taipei, il y a, entre la Sainte Bible et l'annuaire du téléphone, le Guide de l'acheteur édité par le Conseil pour le développement du commerce extérieur de la Chine (C.E.T.D.C.): 336 pages décrivant tous les produits dont Taiwan souhaite augmenter l'exportation, des raquettes de tennis, aux sous-vêtements féminins, en passant par la robinetterie et les outils de jardin.

Organe privé destiné à aider les industriels et les hommes d'affaires, le C.E.T.D.C. est situé dans cent spécialistes d'études de marché dans la capitale et a un des immeubles les plus imposants de

Taipei. Il emploie deux cent trente-trois bureaux à l'étranger. «Notre but est de faire circuler l'information, nous dit un de ses directeurs. Supposez qu'un exportateur veuille occuper un «créneau» précis en Arabie Saoudite. Il vient nous voir, et il suffit d'appuyer sur un bouton pour que les ordinateurs délivrent immédiatement la liste de tous les clients potentiels.»

Le recours à l'informatique est spectaculaire à Taiwan. Il s'accompagne d'une abondance de statistiques facilement accessibles. Alors que, en Chine communiste, les chiffres sur la production de la moindre usine semblent relever du secret d'État, ici, en matière d'économie, on ne dissimule rien. Posez une question sur la situation politique et sociale, vous percevrez une gêne soudaine chez vos hôtes, comme si vous aviez commis une entorse intempestive aux bons usages. Mais

exprimez la moindre curiosité quant à la balance commerciale, on vous apportera votre kilo de documents et on se mettra en quatre pour vous donner un chiffre à jour jusqu'à la deuxième décimale.

Il est vrai que c'est dans le domaine économique que le Kuomintang, vaincu en 1949, a pris sa revanche sur les fideles de Mao. Territoire pratiquement dénué de sources d'énergie et de matières premières, Taiwan a vu son P.N.B. augmenter de plus de 9% en moyenne chacune de ces dix dernières années. L'aide américaine après la guerre de Corée n'explique pas seule ce décollage. Une réforme agraire réussie a permis à ce petit pays surpeuplé d'être exportateur en produits alimentaires. Elle a consisté à obliger les propriétaires possédant plus de 3 hectares à vendre les terres en surplus à l'État qui les a cédées à crédit aux métayers.

Voir page 8: Taiwan

La Caisse d'Entraide Economique de L'Assomption
620, rue Notre-Dame Repentigny
J6A 2T9

12 1/4%
CERTIFICATS
DE DÉPÔTS GARANTIS
MINIMUM \$500.00

581-3690 Institution
inscrite à la Régie
de l'Assurance
dépôts du Québec

De grandioses funérailles à un héros du 22e régiment

QUÉBEC (PC) — Le brigadier Paul Triquet, décoré de la Croix de Victoria, a reçu hier matin l'ultime hommage de son régiment, le Royal 22e, lors de grandioses funérailles militaires à la Basilique de Québec.

Quelque 650 militaires en uniforme, 200 anciens combattants, des personnalités civiles et religieuses, et plusieurs centaines de personnes ont salué une dernière fois ce fils du Bas-Saint-Laurent qui s'est illustré lors de la Deuxième Guerre mondiale.

Le brigadier-général Triquet est décédé lundi, à Québec, à l'âge de 70 ans.

Né à Cabano, il s'était enrôlé à 17 ans. Il avait 33 ans et le grade de capitaine quand il mérita la plus haute distinction britannique pour acte de bravoure, à la suite de la capture du hameau de Casa Berardi, en Italie, en décembre 1943.

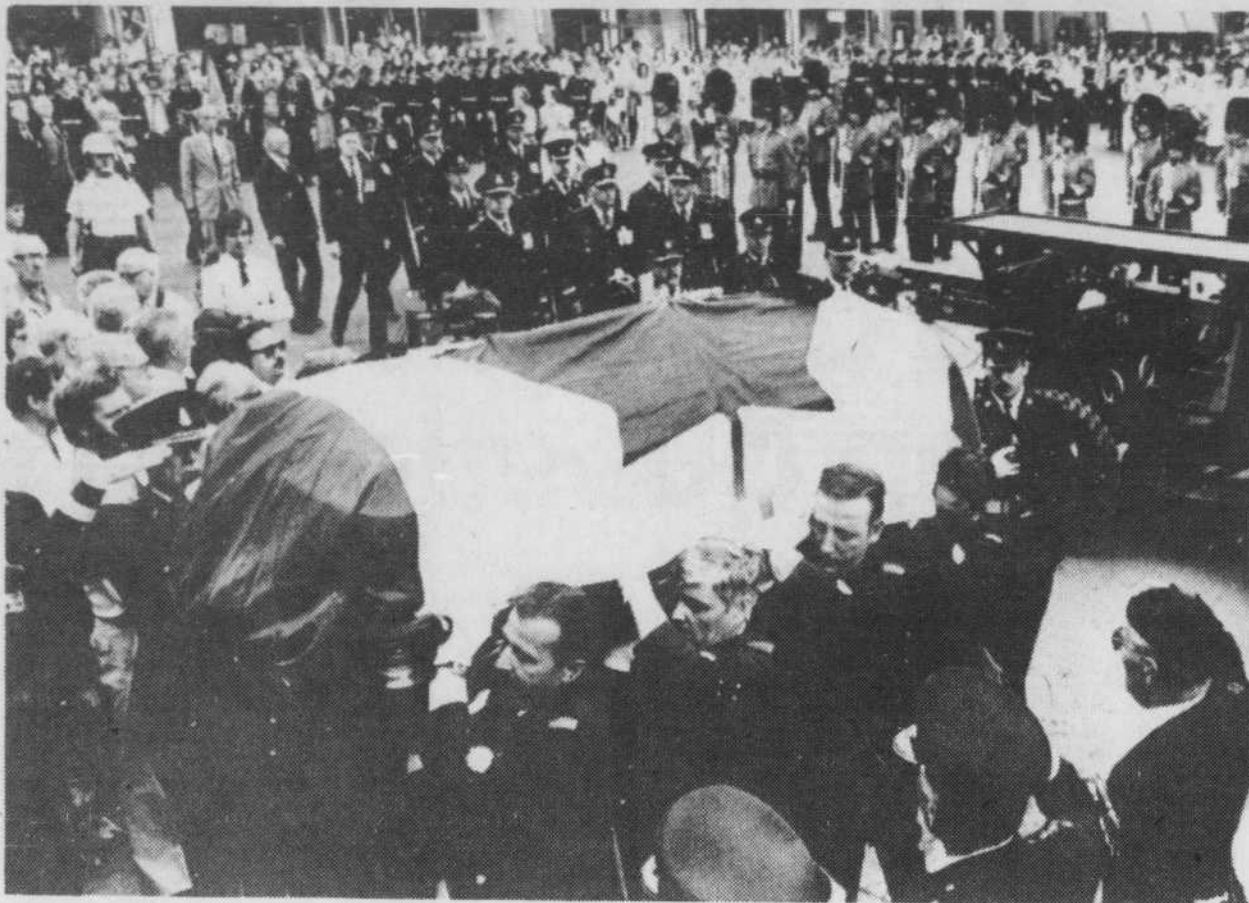
Retraité depuis 1969, il vivait principalement en Floride. Il était revenu au pays en juin dernier et s'était établi à Québec pour y suivre des traitements pour une maladie du rein.

Il laisse son épouse Alberta Chénier, et deux enfants, Mme Yolande MacArthur, et M. Claude Triquet.

Les funérailles du brigadier Triquet ont fait l'objet d'un déploiement militaire peu habituel dans les rues du Vieux Québec, encombrées à cette époque de l'année par le flot des touristes.

Le cercueil, drapé de l'unifolié, a été placé sur un affût de canon des son départ du funérarium et les militaires se sont intégrés au cortège lorsque celui-ci passa devant le manège militaire de la Grande-Allée.

Dans le cortège prenaient place le représentant du gouverneur général du Canada, son chef de cabinet M. Esmond Butler, le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, le chef de l'État-major de la défense, le lieutenant-général Jean-Jacques Paradis, commandant de la force mobile, le député de Vanier à l'Assemblée nationale et représentant du gouvernement du Québec, M. Jean-François Bertrand, ainsi que des con-



Un dernier hommage au brigadier-général Paul Triquet.

(Photolaser CP)

tingents du Royal 22e régiment et du 1er commando du régiment aéroporté canadien.

Le lieutenant Daniel Lortie portait la décoration du disparu. Il était suivi par 11 porteurs honoraires, dont le général Jean-Victor Allard, ex-chef suprême des armées canadiennes.

Le service religieux a été célébré par le cardinal-archevêque de Québec et vicaire des forces canadiennes, Mgr Maurice Roy.

Dans son oraison, le prélat a salué le courage et la loyauté du disparu et a cité en exemple son sens du devoir.

La cérémonie a pris fin sur le parvis de la basilique où la foule a assisté au dernier salut militaire: une salve de 11 coups de canon, une salve de trois coups de fusil et la musique militaire de circonstance.

Les dernières funérailles militaires de cette ampleur à Québec remontent à 1967. Ce furent celles du gouverneur général Georges Vanier, dont les cendres reposent à la Citadelle.

Le corps du brigadier-général Triquet a été incinéré et il est prévu que ses cendres seront aussi placées à la Citadelle.

Joe Clark expose à New York un projet de collaboration en matière énergétique

NEW YORK (PC) — Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, a exposé hier un projet en quatre points qui, selon lui, aiderait le Canada et les États-Unis à se diriger vers l'auto-suffisance énergétique.

L'ancien premier ministre du Canada a déclaré à la Foreign Policy Association que s'il rejetait spontanément l'idée d'un marché commun en énergie, il existait quatre domaines de collaboration qui ne peuvent menacer la souveraineté de l'un ou l'autre pays.

Il s'agit de l'accumulation conjointe de réserves de pétrole brut en cas d'urgence, de recherche et de mise au point conjointes de sources d'énergie, de la protection de l'environnement contre la

pluie acide provenant de l'utilisation du charbon, et de la conservation.

Tout ce qu'il faut pour en arriver là, dit M. Clark, c'est du leadership de la part des deux gouvernements et la volonté politique des peuples.

La consommation extravagante de l'énergie et le gaspillage ne sont pas un droit inaliénable, a dit M. Clark; et les slogans actuels en faveur de la conservation doivent se transformer en mode de vie.

L'énergie renouvelable — qu'elle provienne du soleil, du vent, de la biomasse, des marées — doit être la grande préoccupation en vue du 21e siècle en termes de planification, de recherches et de mise au point.

Les gouvernements du Canada et des États-Unis devraient accorder d'urgence priorité à l'accroissement de leur capacité d'entreposage du pétrole, peut-être en songeant aux nouvelles sources comme celles du large des Terres-Neuve et de la large des États-Unis pour l'approvisionnement.

Il a signalé que son gouvernement avait engagé des pourparlers avec les E.-U. sur l'utilisation possible des bétouilles de sel du Cap-Breton ou de mines abandonnées de Terre-Neuve pour créer une réserve d'au moins 150 millions de barils.

Ces deux gouvernements devraient partager les frais considérables de l'accumula-

tion de pareilles réserves, mais la dépense en vaudrait la peine. Cette collaboration devrait commencer immédiatement pour protéger nos régions de l'Atlantique contre les résolutions et perturbations incontrôlables.

Il est inévitable que l'on en vienne à manquer de pétrole et il faut prévoir ce jour tout en protégeant les brevets et autres droits de propriété.

Le chef de l'Opposition s'est réjoui de l'entente intervenue la semaine dernière entre les deux gouvernements sur la question de la pluie acide et il a dit qu'aucun Canadien et aucun Américain n'accepterait que la pluie acide prenne les proportions des eaux du Lac

Champlain ou du Lac Nipissing.

M. Clark a insisté sur le fait que les deux gouvernements devaient relever le défi formidable de convaincre Canadiens et Américains que la crise de l'énergie est réelle et que nos modes de vie en seront bon gré mal gré modifiés.

A ce propos, il a signalé que si la consommation d'énergie a baissé de 2,4 p.c. aux États-Unis l'an dernier, elle a augmenté au Canada de 4,4 p.c. Il en a conclu que dans les deux pays on vit encore d'illusions, et c'est une raison de plus pour que les deux gouvernements travaillent de concert.

Rejetant de nouveau l'idée d'un marché commun de l'énergie, M. Clark a dit que s'il

ne pouvait blâmer des Américains de le préconiser, en toute amitié pour les États-Unis le Canada entend employer ses richesses énergétiques à ses propres fins, dans son propre intérêt d'abord.

Pour sauver les rennes

Les rennes du Canada, notamment ceux appartenant à l'espèce Beverly, sont en danger d'extinction, ont déclaré lundi les défenseurs de l'environnement canadiens à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 1979, la chasse particulièrement intense dont a été l'objet cette espèce a atteint un point critique avec une chute du cheptel de quelque 20 pour cent, ont-ils souligné.

Selon les biologistes, pour que les troupeaux de caribous Beverly puissent se reproduire normalement, les quotas de chasse ne devraient pas dépasser 3.000 par an.

Il y a actuellement 100.000 rennes Beverly contre 210.000 en 1971, ont précisé les délégués des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. Dans cette dernière province, 14.000 caribous sont appelés à disparaître d'ici la fin de l'année, contre 3.800 au cours de la saison de chasse précédente. Les raisons du carnage sont simples: la migration vers le sud s'est faite plus tôt cette année, en raison notamment d'un hiver clément, et les chasseurs n'avaient qu'à longer les routes pour trouver leurs proies.

DES QUATRE COINS DU PAYS

Démission à «L'Evangéline»

MONCTON (PC) — M. Claude Bourque, président de l'Imprimerie acadienne (1972) Ltée et éditeur du quotidien *L'Evangéline*, de Moncton, a annoncé sa démission hier soir. M. Bourque était entré au service de l'*Evangéline* une deuxième fois en 1971. Peu après, il en devenait le rédacteur en chef jusqu'à ce qu'il assume les fonctions de président et éditeur en 1977. Agé de 34 ans et originaire de Moncton, M. Bourque n'a pas précisé les raisons de son départ, ni ses projets d'avenir.

Les hausses augmentent...

OTTAWA (PC) — Les augmentations salariales prévues dans les conventions collectives conclues au cours du deuxième trimestre de l'année sont légèrement supérieures à celles signées au cours du trimestre précédent, a fait savoir, hier, le ministre fédéral du Travail.

Le ministère a précisé que les 151 conventions conclues entre avril et juin comportaient des hausses annuelles moyennes de 10,2 pour cent, contre 9 pour cent pour le premier trimestre.

Ces données sont basées sur des contrats de travail couvrant au moins 500 ouvriers industriels sous juridiction tant fédérale que provinciale. Elles ne tiennent pas compte des ententes conclues avec les métiers de la construction.

Sur les 151 conventions signées au deuxième trimestre, 35 étaient d'une durée d'un an, 77 de deux ans et 39 de trois ans. Un peu plus du tiers d'entre elles prévoient une formule d'indexation au coût de la vie.

Le KKK dans l'Ouest

CALGARY (PC) — La Commission des droits de la personne de l'Alberta va s'opposer à l'importation de préjugés et de fanatismes.

C'est ce qu'a fait savoir le président de la commission, M. Bob Lundrigan, à la suite de la décision du Ku Klux Klan d'entreprendre une campagne de recrutement dans l'Ouest canadien.

Dans une interview, M. Lundrigan a déclaré que le moindre geste du KKK va être examiné à la loupe, afin de déterminer s'il est à l'encontre de la Loi de protection des droits de la personne.

L'organisateur de la campagne de recrutement du KKK, M. Wolfgang Droege, a expliqué, de son côté, que le but du clan au Canada sera de s'opposer à l'immigration de gens de couleur et à exiger le départ de ceux qui sont déjà ici.

Du muscle pour l'OTAN

HALIFAX (PC) — Selon le nouveau chef du commandement des Maritimes, il faut que l'OTAN augmente sa force militaire pour que l'Union soviétique poursuive ses négociations sur le désarmement.

Dans sa première conférence de presse, jeudi, le vice-amiral Andrew Fulton a expliqué que l'URSS sera mieux disposée à discuter de désarmement en voyant les 15 pays de l'OTAN accroître leur force militaire et réaliser une balance du pouvoir.

Le vice-amiral Fulton, qui a été représentant du Canada au comité militaire de l'OTAN à Bruxelles, a remplacé le vice-amiral John Allan, qui est devenu chef adjoint de l'état-major, à Ottawa.

Le nouveau chef du commandement des Maritimes a rappelé que le Canada ne consacre actuellement qu'environ deux et demi pour cent de son produit national brut à la défense, soit moins que tous les autres pays de l'OTAN à l'exception du Luxembourg.

La sonnette d'alarme

FREDERICTON (PC) — Ce qui est devenu l'emprunt annuel du Nouveau-Brunswick au Fonds du patrimoine de l'Alberta peut conduire à l'ingérence dans les affaires d'une province par une autre, a déclaré jeudi le critique libéral des finances, M. John McKay.

Le dernier emprunt de \$110 millions, a-t-il fait observer, porte à plus de \$300 millions la dette du Nouveau-Brunswick envers l'Alberta. «Il est imprudent de dépendre à ce point d'une province-sœur pour son financement. Le gouvernement de l'Alberta pourrait en venir à influencer la politique financière de la province au détriment des contribuables du Nouveau-Brunswick», dit M. McKay.

Le critique libéral a aussi fait observer qu'à son avis, déjà, le premier ministre du N.-B., M. Richard Hatfield, semble appuyer systématiquement les positions de l'Alberta.

Rectificatif

OTTAWA (PC) — Le directeur des enquêtes sur les coalitions étudiera les plaintes formulées contre les compagnies Robert Simpson Ltd et de la Baie d'Hudson, accusées de se servir de leur pouvoir d'achat pour obtenir d'importants rabais de leurs fournisseurs.

Lorsqu'il a annoncé cette décision aux Communautés, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a ajouté qu'il avait l'intention de soumettre des amendements à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Dans une dépêche en date du 9 juillet la Presse Canadienne a rapporté par erreur que c'était la Cie Simpson-Sears qui était impliquée dans cette enquête alors qu'il s'agissait, en fait, de Robert Simpson Ltée partenaire de la Baie.

La compagnie Simpson-Sears n'a absolument rien à voir avec cette affaire.

On s'attache moins au Québec...

QUÉBEC (PC) — Depuis 1976, malgré de nombreuses campagnes publicitaires, le port de la ceinture de sécurité décroît sans cesse au Québec, a dû admettre, navré, un porte-parole du ministère des Transports du Québec; à peine 25 pour cent des conducteurs ou passagers d'un véhicule automobile portent la ceinture de sécurité.

Les Québécois sont, semble-t-il, loin d'être acquis aux bienfaits de cette mesure maintenant réglementaire, même si toutes les études menées à ce jour concluent que le port de la ceinture vient en tête de liste des mesures de sécurité routière pouvant réduire le taux de mortalité et de blessures graves occasionnées par les accidents routiers, avant même la limitation de la vitesse ou les mesures anti-alcooliques.

Plus étonnant encore, malgré les nombreux panneaux indicateurs qui bordent les routes et les vérifications routières effectuées par les

corps policiers, bon nombre d'automobilistes québécois sont encore sous l'impression que le port de la ceinture de sécurité n'est pas obligatoire au Québec.

Cela découle sans doute du fait, pense-t-on tant au ministère qu'à la Sûreté du Québec particulièrement, que cette mesure relève de l'application d'un règlement et non d'une loi.

Ainsi, négliger de porter sa ceinture de sécurité ne constitue pas une infraction au code de la route, rappelle un porte-parole de la Sûreté du Québec, ce que corrigerait le projet de refonte du code de la route qui doit être déposé cet automne à l'Assemblée nationale.

Ce projet prévoit que quiconque omet de «la boucler» commet cette fois une infraction au code de la route et est passible d'une amende de \$50.

Au ministère des Transports, on soutient qu'il ne s'agit plus de sensibiliser les automobilistes

aux bienfaits de la ceinture, mais de les convaincre de la porter.

La persuasion directe sur une base régionale est l'initiative préliminaire qu'a retenue un groupe de travail formé de représentants du ministère, de la Régie de l'assurance-automobile, de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, de la police de la Communauté urbaine de Montréal et de la Sûreté du Québec.

La campagne d'animation envisagée au Québec s'adressait à quatre régions cibles, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Nord-Ouest, deux régions déjà parcourues, Québec et l'Outaouais.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la direction de la sécurité routière a mené une enquête auprès des automobilistes, dont les résultats relevaient qu'en moyenne 21,6 pour cent des conducteurs portent la ceinture, contre 15,5 pour cent des passagers.

On présume déjà que la situation n'est guère reluisante dans l'ensemble de la province.

La Saskatchewan s'inquiète de la tournure du débat

par Garry Fairbairn

REGINA (PC) — La Saskatchewan, bien que sa position soit obscurcie par l'ombre impressionnante du gigantesque «Fonds du patrimoine» de l'Alberta et par les pouvoirs fédéraux représentés par Ottawa, n'en continue pas moins de chercher à attirer l'attention du reste du Canada.

Alors que des forces plus spectaculaires, dans le cadre du débat constitutionnel, se lancent mutuellement des slogans à la face, le seul gouvernement néo-démocrate du Canada fait preuve d'une anxiété croissante devant l'escalade de la confrontation fédérale-provinciale.

Dans cet affrontement, craignent les autorités provinciales, trop de gens perdent de vue le but essentiel du système fédéral canadien: servir les besoins et les aspirations des divers groupes qui peuplent cet immense pays.

Ottawa, disent ces porte-parole, doit être fort et souverain dans certains domaines. Mais il doit partager d'autres domaines avec les provinces, et dans certains autres il doit accepter la suprématie des provinces.

Les propositions fédérales visant à renforcer le pouvoir économique d'Ottawa, à donner aux bureaucrates fédéraux le pouvoir de renforcer le libre mouvement des capitaux, des marchandises et de la main-d'œuvre, sont considérées comme bien autre chose que de simples méthodes pour remettre à leur place quelques provinces présomptueuses.

Ces propositions, au contraire, sont considérées comme une menace claire et immédiate au maintien en Saskatchewan d'une culture et d'une philosophie distinctes.

«Parfois, les auditoires du centre du Canada sont très surpris d'entendre un politicien des Prairies parler d'identité culturelle, a déclaré en avril le premier ministre Allan Blakeney, parlant à l'université Queen's de Kingston, Ont. Mais il y a une culture distincte dans les Prairies, et elle est digne d'être préservée.

«A compter de la dure expérience des pionniers dans une terre hostile et vide, en passant par la catastrophe effrayante de la sécheresse et de la Dépression, nous avons forgé un mode de vie typique des Prairies.

«Nous nous sommes regroupés pour

former nos coopératives et nos mouvements de protestation politique. Nous avons mis au point une approche caractéristique vis-à-vis des agences publiques comme instruments d'action collective.»

Même dans les années d'avant le pétrole, la potasse et l'uranium, la Saskatchewan, province agricole de 970.000 habitants, a pu mettre sur pied des coopératives, instaurer l'assurance-maladie, établir l'assurance-automobile universelle et exiger des compagnies de ressources qu'elles offrent 50 pour cent de leurs projets aux sociétés de la Couronne.

Le secrétaire de la province, M. Elwood Cowley, a déclaré au cours d'une interview que l'idée d'un libre mouvement des capitaux, des marchandises et de la main-d'œuvre, supervisée par le gouvernement fédéral, serait particulièrement nuisible à l'Ouest canadien et aux Maritimes.

«Vraiment, la seule manière dont nous puissions espérer établir beaucoup de petites industries, c'est que nous puissions leur offrir un marché quelconque dès le début», dit M. Cowley.

A défaut de systèmes préférentiels pour protéger ces nouvelles entreprises

de l'industrie canadienne centrale, les dites entreprises ne pourraient pas subsister, dit-il.

Dans une province faite de petites localités, où les deux villes les plus importantes ont chacune moins de 200.000 habitants, et où un nombre plus grand de citoyens lisent des hebdomadaires plutôt que des quotidiens, il y a un désir naturel de distribuer plus uniformément le développement économique, de dire M. Cowley. Et on ne peut pas demander aux bureaucrates d'Ottawa de savoir aussi bien que leurs contreparties de Saskatchewan faire en sorte que le développement de la Saskatchewan n'aile pas en entier à Regina et à Saskatoon.

Même avec les pouvoirs déjà existants, dit-il, «nous n'avons pas réussi aussi bien que nous aurions voulu» à diversifier la croissance pour en diriger une partie vers des petites villes comme Melville et Melfort. Avec des pouvoirs considérablement réduits, la province conserverait peu d'espoir.

La répugnance du gouvernement fédéral à accepter que les provinces aient de forts pouvoirs économiques — et particulièrement à laisser aux provinces l'accès au domaine de la taxation indirecte — a

également entravé la réalisation des objectifs des provinces.

Et en ce qui concerne la décentralisation, il n'y a pas que l'argent qui compte. Les limites constitutionnelles, qui déterminent comment les provinces peuvent tirer des revenus des compagnies de ressources sans avoir recours à la taxation indirecte et sans intervenir dans le commerce interprovincial, ont suscité des batailles juridiques coûteuses et produit un système encombrant de royalties, en Saskatchewan.

La simplification de tout ce processus rendrait les choses beaucoup plus faciles à organiser, de dire M. Cowley.

Mais, ajoute-t-il, plutôt que de tenir compte des arguments en faveur de pouvoirs accrus pour les provinces, le premier ministre Trudeau semble déterminé à étendre les pouvoirs fédéraux. Cette détermination, dit M. Cowley, porte à craindre que le débat constitutionnel lancé par le premier ministre soit conçu pour être voué à un échec et que M. Trudeau nous prépare à une action unilatérale de sa part.

Par ailleurs, admet M. Cowley, les Westerners sont peut-être exagérément méfiants: «Il y a dans l'Ouest canadien un

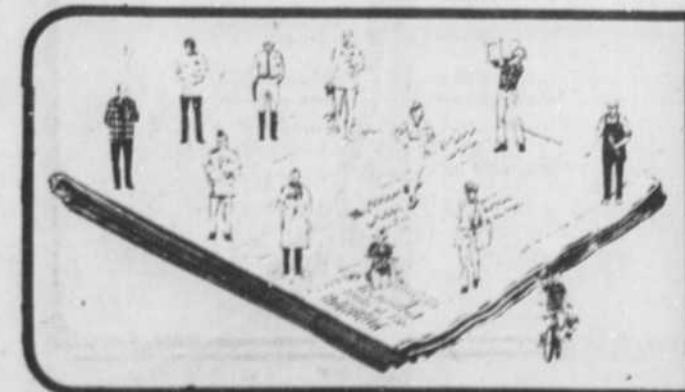
tel sentiment d'avoir été roulés pendant tellement longtemps, que nous sommes portés à considérer ces attitudes avec méfiance.»

Qu'arrivera-t-il si en fait Ottawa a l'intention d'imposer une plus grande uniformité au Canada?

Le procureur général de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, a dit lors d'une récente conférence de presse que les propositions économiques fédérales «pourraient en arriver logiquement, à détruire les frontières provinciales et le régionalisme, et à convertir le pays en un État unitaire».

Et, étant donné qu'une si grande partie de l'identité canadienne est basée sur les caractères régionaux, «l'étape suivante, logiquement, serait de le transformer en un marché continental nord-sud avec les États-Unis».

Les plus optimistes, cependant, croient que la Saskatchewan conserverait quand même son individualité. En 75 ans, a dit M. Blakeney au National Press Club en avril dernier, cette province a survécu et éventuellement prospéré «en dépit des efforts concertés de la grêle, de la sécheresse, des épidémies de sauterelles et des gouvernements d'Ottawa».



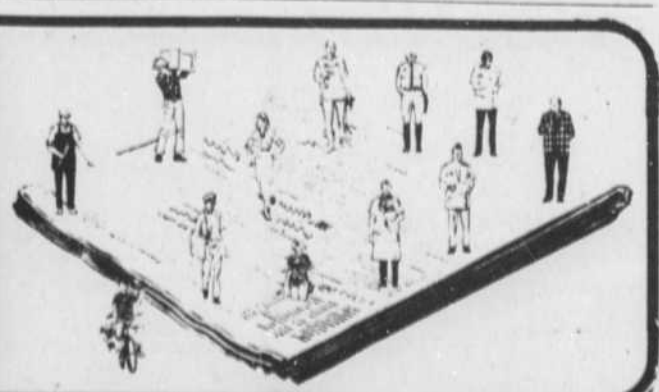
OFFREZ-VOUS LE DEVOIR

Chaque matin

Renseignements

Service du tirage

844-3361



La traversée de l'Atlantique à bord d'un planeur motorisé

QUÉBEC (PC) — Après avoir traversé l'Atlantique Nord à bord de son planeur motorisé «Jonathan», Michael Shultz, Hambourgeois de 33 ans, a décollé hier en fin d'avant-midi de l'aéroport de Québec en direction de Toronto.

Il était arrivé la veille à l'aéroport de Québec. Ses précédentes escales en sol canadien avaient été Rivière-du-Loup, Sept-Îles, et Goose Bay, au Labrador, a précisé l'un des contrôleurs aériens en poste à Québec, M. Georges Cabral.

Pour son odyssee transatlantique, M. Shultz a dû mettre plus de 65 heures de vol et se ménager pas moins de 16 étapes. «Son plan de vol avait été conçu de façon à survoler le plus de terre possible afin de minimiser les risques», devait ajouter M. Cabral.

C'est ainsi qu'après son départ de l'Allemagne de l'Ouest, le 15 juillet, l'aviateur a dû survoler des contrées aussi nordiques que l'Islande, le Groenland et la Terre de

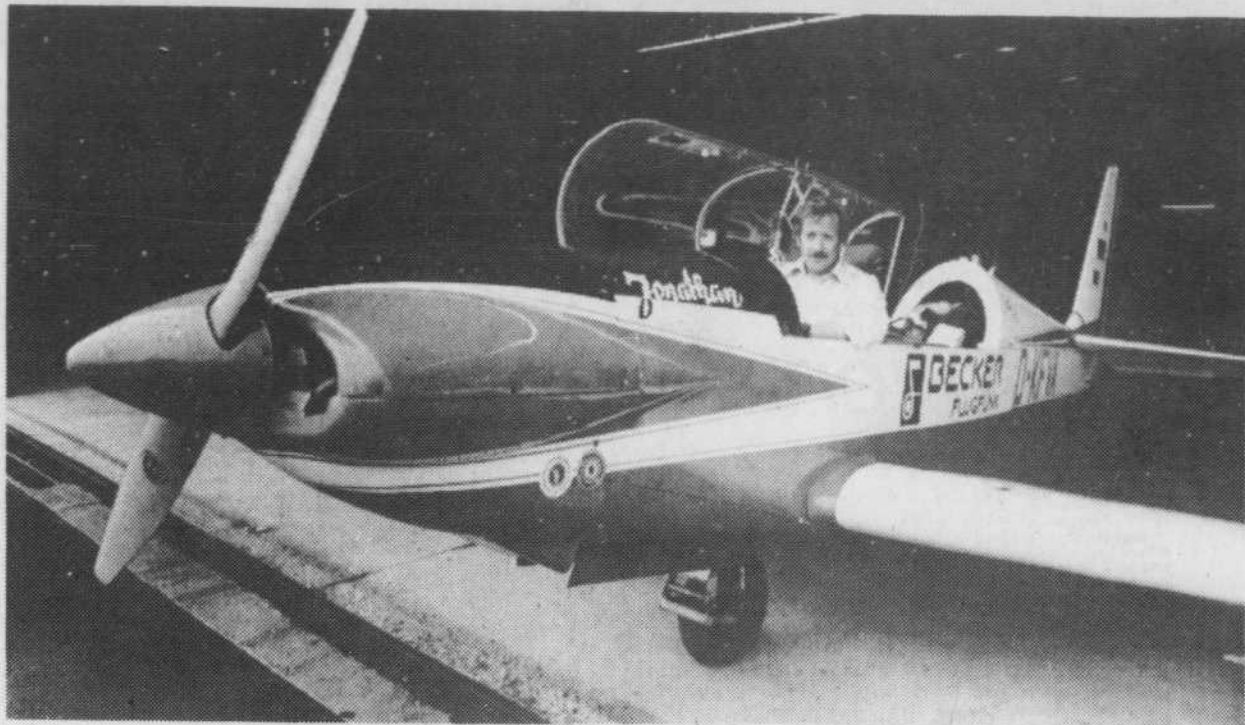
Baffin.

Un tel itinéraire ne manque pas de périls. Ainsi, au dessus de l'Islande, l'aventurier a dû voler pendant sept heures pour franchir moins de 700 kilomètres avec pour tout paysage «des glaces à perte d'horizon».

De l'avis du major Gaston Blackburn, pilote des forces armées canadiennes, un tel périple constitue un exploit pour le moins méritoire. En empruntant cette route du Nord, le pilote doit en effet constamment faire face à des vents dominants qui tendent à refouler l'aéronef vers l'Atlantique.

Le planeur utilisé par Shultz est de type Sportavia RF-5 doté d'un moteur lui assurant plus de 10 heures d'autonomie de vol, soit assez pour des «sauts» de 1600 kilomètres pour un voyage qui en totalisera 11.000.

«Jonathan», d'une envergure de 45 pieds, et pesant à vide plus de 400 kilos, avait été immatriculé en Allemagne, ce qui explique pourquoi il



Michael Shultz et son «Jonathan».

(Téléphoto CP)

n'entre pas en contravention avec les règlements sur le trafic aérien au pays. On trouve à son bord tout l'équipement nécessaire tant aux Communications avec le sol qu'à la survie du pilote en cas d'atterrissage forcé.

Selon M. Cabral, «Jonathan» n'est absolument pas comparable au deltaplane «Spirit of California» qu'entendait utiliser Eagle Sarinont pour son équipée vers Paris.

«Il faut vraiment le savoir que c'est un planeur, affirme M. Cabral, l'appareil de Shultz ressemble en fait beaucoup plus à un petit avion qu'à un planeur véritable».

La seule différence consiste en des ailes plus longues qui l'aident à mieux se porter sur l'air, de noter M. Cabral.

Le contrôleur de Québec a par ailleurs précisé qu'il était arrivé deux ou trois fois l'an dernier que des monomoteurs

immatriculés en Europe passent par l'aéroport de Québec.

Plusieurs Européens viennent même acheter de petits avions aux États-Unis puis s'en retournent chez eux par la même route qu'a utilisée Shultz, a-t-il ajouté.

Michael Shultz compte se rendre dans la ville de Oskosh au Wisconsin où a lieu, jusqu'à samedi prochain, un congrès réunissant les propriétaires d'avions expérimentaux.

taux.

«Les lois canadiennes obligent les planeurs à se tenir sous les nuages et c'est pour cela que j'ai été retardé», a déclaré M. Shultz.

Le téméraire aviateur entend toutefois utiliser un moyen de transport plus sûr pour son retour en Europe.

«Je vais vendre mon appareil aux États-Unis, sinon je le retournerai par bateau», devait-il conclure.

La réforme s'engage à la CUM

par Alain Duhamel

Dix ans après sa constitution, la Communauté urbaine de Montréal s'engage dans un processus de réforme en profondeur au cours duquel le gouvernement du Québec, et plus particulièrement le ministre des Affaires municipales, tenteront un arbitrage entre la ville de Montréal et les villes de banlieue.

Depuis plusieurs années, divers organismes et notamment la Conférence des maires de la banlieue ont fait pression pour que l'Assemblée nationale amende la loi de la CUM. Le fossé qui sépare la ville de Montréal et les villes de banlieue sur les orientations et la constitution de la CUM est demeuré tel

que toutes les tentatives ont échoué. La CUM n'a jamais pu établir un consensus de ses membres.

Le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais II, maire d'Outremont, l'a d'ailleurs reconnu en rendant publique, hier, une lettre de M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, «Compte tenu des vues opposées des parties composantes de la CUM, du jeu des blocs et des votes au Conseil, la CUM n'est pas assez homogène pour donner un point de vue commun».

La lettre du ministre des Affaires municipales mandate le président du comité exécutif pour recueillir les mémoires et les points de vue de tous les groupes, associations, citoyens



Pierre Des Marais II

et administrations municipales de l'île de Montréal. «J'insiste auprès de la population, a dit M. Des Marais. C'est une occasion de pouvoir s'exprimer sur ce que doit être la CUM. Les mémoires doivent parvenir au président du comité exécutif avant le 15 septembre».

Le cheminement de la réforme s'inspire des démarches qui ont conduit aux modifications de la loi constitutive de la Communauté urbaine de Québec. La réforme ne passera pas, dans un premier temps, par le processus législatif ordinaire. Il ne devrait donc pas y avoir débat au Conseil de la CUM, ni étude en commission parlementaire.

«Il y a vraiment du pain sur

la planche, écrit le ministre des Affaires municipales, mais il me semble que les discussions nombreuses qui ont eu lieu depuis quelques années ont assez sensibilisé les intervenants au dossier pour que les réflexions à venir ne soient pas une redécouverte bouleversante».

«Il ne s'agit pas, poursuit M. Guy Tardif, de remettre en question l'existence ni le territoire de la CUM; il s'agit plutôt de canaliser les énergies d'une conscience régionale que les années ont lentement façonnée et de donner à chacun l'occasion de l'exprimer».

La réforme de la CUM touchera particulièrement la composition du Conseil, du comité exécutif, la répartition des pouvoirs entre les villes, le

comité exécutif et le Conseil, le rôle du président de la CUM, les relations structurelles avec la Commission de transport, le Conseil de sécurité publique, l'approbation du budget annuel et du programme d'immobilisations, etc. Sur toutes ces questions, la ville de Montréal et les villes de la banlieue ont entretenu depuis plusieurs années des conceptions opposées.

Par exemple, la Conférence des maires de banlieue a réclamé une représentation égale à la délégation de la ville de Montréal au Conseil de la CUM et au comité exécutif. Jusqu'à ce jour, la ville de Montréal a détenu une majorité des voix et a su en faire usage.

L'autonomie de la Commission de transport de la CUM constitue un autre sujet d'affrontement, même dans le contexte nouveau de la réforme de la fiscalité municipale et des programmes de financement du transport en commun. M. Pierre DesMarais II n'a jamais caché sa volonté de ramener sous l'autorité des élus ce service alors que la ville de Montréal se satisfait d'une commission quasi-indépendante.

Sur un autre sujet, celui de la police, les indications données hier par M. Pierre DesMarais II, tendent vers un consensus des villes pour ramener ce service sous l'autorité du comité exécutif de la CUM.

Dans une seconde étape de la réforme, le ministre des Affaires municipales se propose d'analyser les recommandations de tous les intervenants et de produire une synthèse des points de vue exprimés. Le document contiendra aussi les grandes orientations relatives

en bref...

d'après la Presse Canadienne

■ Sondages et sondages

L'éditeur Jacques Francoeur a nié hier qu'un sondage effectué pour son compte ait démontré que la popularité du maire Jean Drapeau ne fût dépassée que par celle du premier ministre René Lévesque chez les francophones de Montréal.

Le *Journal de Montréal*, avait publié, plus tôt cette semaine, un article dans lequel il affirmait que 38 pour cent des personnes interviewées citaient le maire Drapeau comme étant leur homme politique préféré, au regard de 54 pour cent pour M. Lévesque et seulement sept pour cent pour le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan.

Des articles parus par la suite sont venus alimenter la controverse en citant des sources selon lesquelles le sondage aurait indiqué que M. Drapeau, considéré comme un candidat plausible à la direction de l'Union nationale, eût été néz à nez dans la faveur populaire avec le premier ministre Lévesque dans les régions de Québec et du Saguenay.

M. Francoeur, dont la société Unimédia Inc. publie des quotidiens à Québec et Chicoutimi ainsi que plusieurs hebdomadaires, dont le *Dimanche-Matin* de Montréal, a confirmé en interview téléphonique hier qu'il avait bien commandé un sondage sur la popularité de M. Drapeau, mais il a ajouté que les chiffres cités étaient inexacts.

■ Bon sens et démocratie

En regard du projet de souveraineté-association, le Parti québécois maintiendra toujours à l'intérieur de son programme une démarche guidée par le bon sens et le respect de la démocratie.

C'est ce qu'a déclaré hier à Nouvelles Télé-Radio le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, alors qu'il était interrogé sur une éventuelle transformation de la stratégie étagée inscrite au programme du PQ.

En raison des efforts qu'il a consacrés depuis deux mois aux négociations constitutionnelles, M. Morin a affirmé n'avoir jamais discuté de ces questions avec ses collègues.

Il a ajouté qu'il n'avait pas pris connaissance du rapport qu'un comité spécial au sein du PQ est à préparer à ce sujet.

Par ailleurs, la commission parlementaire sur la constitution, qui siégera les 14 et 15 août à l'Assemblée nationale, est davantage destinée à informer la population qu'à chercher à tout prix un consensus des partis politiques québécois sur la réforme du fédéralisme canadien.

■ Doléances des Cris

Les représentants des 6.500 Cris du Québec ont accusé, hier, le gouvernement québécois d'ignorer leurs besoins en matière de santé comme il s'y était engagé en signant, en 1975, l'accord territorial de la baie James.

Dans un rapport soumis à l'assemblée annuelle du Grand conseil cri, le responsable de la Commission crie de la santé, Mr. Andrew Moar, assure que chaque fois que «nous réclamons de l'aide, on nous fait tourner en rond».

Il se plaint notamment de retards bureaucratiques, de budgets inadéquats et de chicanes juridiques entre Québec et Ottawa qui finissent par se refléter sur les services de santé apportés aux Cris.

Selon lui, les enfants cris «souffrent parce qu'ils n'ont pas de services de santé».

Les 80 délégués des huit tribus cris réunis à Waswanipi, à 600 kilomètres au nord-est de Montréal, ont appuyé ce rapport et ont voté une résolution, menaçant de poursuivre en cour le gouvernement du Québec s'il ne tenait pas ses promesses.

«Nous devrions peut-être nous rendre chez Lazure (le ministre des Affaires sociales) et décocher une flèche sous son nez, en lui disant c'est la guerre», a déclaré M. Moar.

■ Accent sur la souveraineté

Le Parti québécois doit dorénavant mettre l'accent sur la pierre d'assise de son projet politique, soit la souveraineté du Québec.

C'est ce qu'affirme le député péquiste de Chauveau à l'Assemblée nationale, M. Louis O'Neill, dans une lettre publiée dans un quotidien de la vieille capitale.

Il estime que le principe de l'association économique ne fait de doute pour personne mais qu'il s'agit là d'une condition accessoire destinée à consolider le projet d'indépendance.

Rejetant l'argument voulant que l'idée d'indépendance ou de souveraineté plafonne, M. O'Neill invite les militants à ne pas craindre d'utiliser ces mots qui, selon lui, ont l'avantage d'exercer un attrait sur tous les Québécois qui rêvent d'autonomie et de pays retrouvé.

ces intermunicipaux ont fait l'objet d'interventions législatives fondamentales. La CUM, née il y a dix ans dans un contexte fort particulier et tout à fait étranger à la réalité municipale d'aujourd'hui, demeurerait l'une des dernières grandes institutions à y avoir échappé.

Le GAM réclame un débat public sur le zonage du centre-ville

Craignant que l'administration municipale n'adopte un règlement de zonage du centre-ville sans le soumettre à une consultation publique sérieuse, le Groupe d'action municipale (GAM) se propose de tenir un colloque sur ce sujet et réclame la publication du règlement.

«Le zonage du centre-ville est une question complexe qui nécessite la confrontation des points de vue», a dit le président du GAM, M. Gaspard Fautaux. «Personne ne peut prétendre posséder la vérité à ce sujet, surtout que depuis 20 ans on n'a jamais abordé sérieusement la question».

L'administration municipale prépare depuis quelques années un règlement de zonage du centre-ville, un territoire compris en gros entre les rues Atwater, Papineau, Sherbrooke et le fleuve Saint-Laurent. Depuis quelques mois des indications provenant de diverses sources de l'administration municipale ont laissé entendre que le règlement allait bientôt être

présenté au Conseil municipal. Le GAM croit que l'occasion se présentera à la prochaine assemblée du Conseil, le 18 août.

La procédure d'adoption d'un règlement de zonage à Montréal prévoit deux études au Conseil municipal, distantes l'une de l'autre d'au moins 30 jours. L'administration municipale n'a pas l'obligation de confier le projet de règlement à une commission du Conseil, de le soumettre à procédure d'audience publique ou de quelque autre manière alimenter un débat public à l'extérieur des institutions municipales.

Sauf sur le territoire de la CUM et des autres communautés urbaines, un schéma d'aménagement ou un important règlement de zonage doit, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ou selon la loi des cités et villes, le cas échéant, faire l'objet d'avis publics et dans certains cas, d'un référendum. La ville de Montréal n'est pas astreinte à ce genre de procédure.

«Actuellement, on définit le développement de Montréal uniquement en termes techniques, (occupation, densité, hauteur, etc.). Il faut plutôt des objectifs socio-économiques», soutient M. Michael Fish, du GAM. «Selon des normes modernes, Montréal est risible. Je ne connais aucune autre ville qui soit 30 ans en retard comme nous. Chaque jour sans plan est un jour perdu pour le développement».

Si toutefois, l'administration municipale devait se contenter d'adopter un règlement se préoccupant uniquement de densité, de hauteur et d'oc-

cupation sans se préoccuper d'attribuer au centre-ville une vocation claire, elle passerait à côté, selon M. Fish, des objectifs sociaux, culturels et économiques du développement urbain.

A cet égard un zonage qui s'appuierait sur un concept de «flexibilité contrôlable», laissant une large place aux décisions ponctuelles et livrées à la pièce, reviendrait à instaurer une politique du «laisser-passer». «Ils veulent intervenir sur une base ad hoc et tout accepter ce que l'entreprise veut faire», a dit M. Fish.

«Depuis 15 ans, le maire Drapeau veut faire de Montréal une copie servile de

New-York. Ses rêves de grandeur sont devenus le cauchemar des Montréalais. Il faut maintenant se donner les outils pour permettre la renaissance du centre-ville et mettre un terme à l'exode des Montréalais vers la banlieue», a dit M. Gaspard Fautaux. Une politique de développement claire, moderne, soucieuse d'un milieu urbain harmonieux attirera plus d'investissements publics et privés.

Dans une semaine ou deux, si le règlement de zonage est enfin connu, le GAM se propose de tenir un colloque public sur les orientations du développement du centre-ville montréalais.

Bref débrayage à la Baie James

Les 1.400 employés d'entretien et des cuisines des chantiers de la Baie James ont quitté leur poste pendant plus d'une demi-heure hier pour appuyer le débrayage de leurs collègues du chantier LG-3.

L'incident n'a eu aucune conséquence sur les repas servis aux milliers de travailleurs de la construction. Selon un agent d'affaires du Local 791 des opérateurs de machinerie lourde, M. Réal Chastenet, il s'agirait de montrer «l'état de mobilisation» des forces syndicales.

Par ce débrayage on voulait également protester contre l'arrivée massive d'agents de sécurité dans les lieux de travail, amenés pour mettre un terme aux ralentissements de travail en cours depuis quelques jours à la cafétéria.

Après avoir été avertis de cette grève sur le tas, tous les autres syndiqués des cuisines et des conciergeries du territoire de la Baie James ont décidé de quitter le travail jusqu'au départ des agents de sécurité.

Il aura fallu environ 45 minutes pour que la direction des opérations retire les agents.

La veille, les cuisiniers et les concierges affiliés au 791 ont voté en faveur d'un recours à la grève générale dans des proportions supérieures à 90% aux chantiers d'Eastmain et de LG-3. A ce dernier endroit, 220 des 250 syndiqués étaient présents à l'assemblée. Les négociateurs syndicaux bénéficient d'une majorité aussi substantielle au chantier de LG-2.

Le syndicat a réduit cette année ses demandes normatives pour mettre l'accent sur les hausses de salaire. Il réclame pour ses membres une augmentation de près de 50%, soit une majoration d'environ \$3,00 de leur salaire horaire. Les traités Crawley-McEachren et J.-A. Gauthier ont offert une augmentation horaire de 51 cents, qui a été refusée partout au moment du vote de grève.

Selon le porte-parole du 791, on attendra la prochaine rencontre avec le conciliateur pour voir si la partie patronale s'est décidée à formuler «une proposition raisonnable». Si tel n'était pas le cas, le mandat de grève accordé massivement aux négociateurs syndicaux serait alors exécuté.

PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À L'EMPLOI

EMPLOYEURS!

C'est tout un programme!
Faites-en bon emploi.

Plus de 7 500 chefs d'entreprises au Québec l'ont déjà utilisé avec succès.
Tirez-en profit vous aussi!

C'est très simple.

Le gouvernement fédéral a décidé de prolonger le Programme de crédit d'impôt à l'emploi déjà si profitable à tous. Ce programme accorde des crédits d'impôt à toute entreprise admissible qui crée des emplois supplémentaires découlant directement des dispositions du programme. En y participant, vous:

• Augmentez le nombre des emplois.

Vous permettez à plus de travailleurs de se trouver un emploi. Le Centre d'Emploi du Canada vous aide à recruter votre personnel. Grâce à ce programme, 27 061 emplois ont été créés au Québec depuis deux ans.

• Payez moins d'impôt.

Le gouvernement peut vous accorder jusqu'à \$4 160 de crédit d'impôt par année pour chaque

travailleur engagé, selon la région. Les crédits sont déductibles lors des déclarations d'impôt.

• Améliorez vos affaires tout en stimulant la croissance économique.

Avec un personnel plus nombreux, vous êtes en mesure de réaliser de nouveaux projets et vous assurez d'une expansion profitable.

Participez immédiatement! Hâtez-vous d'accumuler vos crédits d'impôt à l'emploi.

Pour obtenir des instructions détaillées et recevoir une brochure explicative, communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous.



Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

ÉCOLOGNE

Le lent réveil de l'extrême droite italienne

par Jacques Nobécourt et Claire Tréan
LE MONDE

PLUS de dix ans ont passé depuis que, le 12 décembre 1969, la bombe explosant à la Banque de l'agriculture à Milan marquait, non le début, mais l'épisode le plus tragique de l'avènement de la terreur noire en Italie. Il fit seize morts, à la fin d'un automne syndical très chaud.

Les pouvoirs publics n'hésitent pas alors à faire porter à l'extrême gauche la responsabilité de l'attentat; on choisit les coupables parmi les milieux anarchistes. La vérité ne se fit jour que lentement, au fil des années. Les juges d'instruction la débrouillèrent pas à pas jusqu'à l'interminable procès de Catanzaro où, dans une évidence qui semblait intéresser plus l'innocence de Pietro Valpreda accusé d'avoir monté l'attentat de la piazza Fontana fut reconnue et où il apparut que d'autres attentats avaient été machinés par des militants néo-fascistes dont les liens avec des éléments de services secrets militaires ou civils n'étaient guère discutables.

À côté du Mouvement social italien (MSI), fondé à la fin de l'année 1946 et qui en est la représentation légale et parlementaire, l'extrême droite a compté, dès la fin de la guerre, de très nombreuses organisations plus ou moins durables et souvent clandestines, la Constitution de la République italienne, puis une loi de 1952, interdisant « la reconstitution, sous quelque forme que ce soit, du parti fasciste dissous ».

Mais c'est surtout à partir de 1960 que l'arrivée au pouvoir d'une coalition de centre-gauche, l'afflux dans le Nord industriel de populations rurales du Sud, ont exaspéré toutes les formes de la réaction. Le mouvement de contestation gauchiste de l'année 1968 et l'association plus étroite du P.C.I. au pouvoir allaient déchaîner ce fascisme latent.

Le « réveil de la droite » commence à la fin des années 60, notamment avec les agressions commises à l'université de Rome par les militants d'Ordre nouveau et ceux de l'Avant-garde nationale, les premières organisations à avoir initié leurs adhérents au maniement des armes et des explosifs. Le crime de la piazza Fontana est le premier d'une série d'attentats (on en compta quatre cents en cinq ans) qui allaient plonger l'Italie dans une véritable psychose du massacre. Le gouvernement se borne à expliquer la situation par « l'affrontement des extrémismes opposés ». Les responsables connus d'attentats restent en liberté, les enquêtes s'enlèvent sans que jamais soient établies les responsabilités.

On désigne quelques boucs émissaires, comme Pietro Valpreda, auquel la police contribue soigneusement à faire endosser le crime de Milan. Pendant ce temps, quelques jeunes magistrats et des journalistes enquêtent patiemment sur « les pistes noires » et tentent de débrouiller l'écheveau des complots.

Les organisations d'extrême droite alors pullulent: Groupe d'action Goebbels, Équipe d'action Mussolini, Groupement d'action révolutionnaire. Année zéro, qui est la reconstitution du mouvement Ordre nouveau dissout en 1973, et le sinistre Ordre noir, créé en 1974 et qui organisa les attentats meurtriers de Brescia (neuf morts et cent blessés) et du train Italicus (douze morts et quarante-huit blessés).

Contrairement à ce qui s'était passé cinq ans plus tôt, le terrorisme de droite ne craint plus à ce moment-là de revendiquer ses funestes exploits.

Parallèlement, il multiplie les actions qui relèvent davantage de la criminalité que du terrorisme: trafic d'armes, attaques de banques, enlèvements, permettent aux organisations néo-fascistes de se financer. En octobre 1974, M. Andreotti, ministre de la défense, révèle que l'extrême droite a préparé trois tentatives de coups d'État depuis 1970, la plus importante ayant été, à la fin des années 70, celle du prince Valerio Borghese. La « stratégie de la tension » atteint alors son point culminant et la crainte du coup d'État de droite resurgit en Italie. Tous les corps de police sont truffés d'éléments fascistes.

Le MSI a recueilli en 1972 près de 9% des voix. Il veut la loi et l'ordre, ses nostalgiques vont à un régime où les notables sont à leur place, où la hiérarchie des classes, des clans et des familles, celle de la fortune s'appuient sur la police et les carabinieri. En partie monarchistes, ces gens cultivent leur vaine espérance sans jamais voir poindre les moyens de la traduire en actes.

Contrairement à d'autres pays, notamment à la Turquie, la droite italienne a toujours été écartée de la participation au pouvoir, sauf en 1960 où la brève tentative de M. Tambroni pour la faire entrer dans la majorité déclencha l'émeute. Si les dirigeants de la Démocratie chrétienne demeurent finalement unis et s'ils reculent toujours au moment d'ouvrir une alliance qui dépasserait le centre-gauche, c'est par crainte de voir l'aile droite de leur parti se rapprocher du MSI. Celui-ci reste, au moins parlementairement, en quarantaine.

Il n'en demeure pas moins que, à tort ou à raison, la politique dite « du veston croisé » et la tolérance des actions de commandos s'associent au nom de M. Almirante, secrétaire général du MSI Ancien fonctionnaire du dernier gouvernement Mussolini en 1944-1945, celui-ci a toujours assuré la transmission du patronage du fascisme, au moins nominal.

M. Almirante dément entretenir aucun lien avec les organisations terroristes, mais sa thèse résiste difficilement aux faits. De nombreux militants du MSI sont arrêtés pour leur participation à des violences. En 1978, l'un des cinquante-quatre députés que compte le Mouvement social, M. Sandro Sacconi, ancien parachutiste et ancien militant d'Ordre nouveau, qui avait participé à la rocambolesque tentative de coup d'État du prince Borghese, est arrêté pour complicité dans l'assassinat d'un jeune militant communiste à Scéze, près de Rome. Le jeu parlementaire de M. Almirante ne trompe personne. Plusieurs députés de son parti, qui bénéficient de l'immunité parlementaire, sont notoirement compromis dans le terrorisme. Ils constituent les liens entre les groupes d'activistes et le fascisme historique, liens qui vont se distendre avec l'arrivée d'une nouvelle génération de militants d'extrême droite.

Comme en Allemagne, plus de la moitié de la population italienne est née depuis 1940. Les dignitaires du régime fasciste (qui participèrent au pouvoir entre 1922 et 1943), aussi bien que ceux du régime nazi, s'éteignent chaque jour dans une retraite où presque tous se sont fait oublier. C'est moins de restauration du fascisme que d'instauration d'un régime totalitaire d'un type nouveau que rêvent leurs petits-fils dans la mesure au moins où ils ont encore le goût de devenir terroristes.

À vrai dire, au cours des dernières années on a constaté, à différentes reprises, des va-et-vient fréquents entre les deux ailes extrêmes du terrorisme, la droite et la gauche. De nouveaux groupes apparaissent, dont les NAR (Nouveaux armés révolutionnaires), fondés par Franco Anselmi. Troisième position ou Lutte étudiante, qui adoptent les méthodes des Brigades rouges. Ils réservent leurs coups de préférence au parti communiste, dont ils plastiquent les permanences et agressent les militants. Les NAR ont fait parler d'eux de nombreuses fois cette année, revendiquant notamment l'assassinat d'un policier en mai, puis celui d'un magistrat qui enquêtait sur leurs activités.

Peu connus de la police italienne, ils se démarquent nettement du M.S.I., qu'ils accusent d'être inféodé à la démocratie chrétienne, ainsi que d'autres groupes fascistes comme Ordre nouveau et Avant-garde nationale, quant à leurs méthodes d'action jusqu'à ce qu'un coup de téléphone revendique en leur nom l'attentat de Bologne. Les NAR ont démenti: « Contrairement à d'autres mouvements, nous ne frappons pas dans le tas, nous avons des objectifs précis ».

L'armée éprouve-t-elle la tentation d'intervenir? Depuis une vingtaine d'années, ceux de ses dirigeants qui l'ont ouvertement avoué, tel l'amiral Birindelli, ont fait long feu. Le pouvoir a été capable de les mettre aussitôt en disponibilité. Les autres, ceux qui ont essayé d'agir dans un silence très relatif, se sont retrouvés déçus, par exemple en décembre 1970. Il n'y a pas de tradition de coups d'État dans le corps militaire italien et les carabinieri qui constituent une arme à part, disposant seuls des moyens techniques d'une prise en main subite du pays, sont toujours demeurés loyaux.

Les responsables politiques se sont reposés sur ces deux certitudes. Les faits leur ont donné raison. Parmi eux, la répartition des forces au long de la péninsule: l'Italie ouvrière tient le Nord et tous les moyens de communications. Le climat psychologique, l'ambiance générale, ne paraissent pas à la guerre civile. L'émotion une fois passée, le massacre de Bologne risque fort de s'inscrire, après l'attentat de Milan, celui de Brescia en 1974, l'enlèvement d'Aldo Moro en 1978, dans la liste des épisodes dramatiques, regrettables, incompréhensibles, mais qui n'empêchent pas de vivre.

Restent les répercussions politiques et les calculs à court terme ou à long terme établis par les inspirateurs de l'événement. L'unanimité actuelle de l'émotion débouchera-t-elle sur l'élargissement de la coalition gouvernementale par l'inclusion du parti communiste?

La démocratie chrétienne prendra-t-elle au contraire l'événement comme un avertissement contre d'éventuelles concessions à l'actuelle pression communiste? Un élément nouveau caractérise cette fois l'attentat de Bologne, sa coïncidence avec l'accroissement, depuis deux ans, de la terreur politique en Turquie et les rumeurs de reprise du terrorisme dans la République fédérale, lancées par la police allemande.

S'il existe des raisons d'être sceptique sur l'inspiration étrangère du terrorisme en Italie depuis une dizaine d'années, elles ne peuvent plus maintenant être exclues. Car, qu'elle soit télécommandée ou non, la « déstabilisation » de l'Italie, comme celle de la Turquie, peut s'interpréter comme un coup nécessaire dans l'affrontement des grandes puissances géométriques, celles qui abandonnent l'idéologie au militant et à sa victime.

L'ÉMISSION

2 CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 Du soleil à 5 cents
10.45 Grapallo et Petri
Dessins animés

11.00 Magazine-express:

« Soit dentaire » avec le Dr. Normand Tardif prothésiste. — « La chirurgie » avec le Dr. Roch Parent, chirurgien.

11.30 Bonjour, comment mangez-vous?

« L'eau dans le corps » Qu'est-ce qu'on mange quand... on est en expédition de ski de fond. Horizons alimentaires.

12.00 Les Pierrelles

Sur des roulettes
Jeu-questionnaire
Reflets d'un pays

13.00 De Québec.

Le célèbre sculpteur québécois Pierre Bourget et l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé. Cet artiste s'est vu offrir par Parc Canada la réalisation d'une œuvre sur le thème de « l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé ».

13.55 Le téléjournal

Documentaires
« Mystères et secrets des profondeurs sous-marines ». — « Daumier ». Bref aperçu de l'art de Daumier (1808-1879), caricaturiste.

14.30 Cinéma:

« Autour du tour » (Français 1975) Documentaire réalisé par Jacques Étaud. Le Tour de France 1975 vu par Jacques Étaud.

16.00

Un été dans le Grand Nord
« La capitale des neiges polaires ».

17.00

« Une forêt dans les nuages ». Documentaire réalisé par Piero Vivanti. Nous parcourons une forêt très humide de Costa Rica, située à une très haute altitude.

18.00

18.00 soir
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Rencontres

Inv.: Antoine Vergote, psychanalyste, professeur à l'U. de Louvain, auteur de l'interprétation du langage religieux et « D'être et d'être ».

19.00

Ciné-famille:
« Astérix et Cléopâtre » Film d'animation réalisé par Eddy Létour d'après un des albums dessinés de René Goscinny et Albert Uderzo.

20.30

Hors-série:
Biographie romancée réalisée par Roland Verhavé. Scénario et dialogues de Hugo Claus.

21.30

La télévision des autres
« La nuit, rythmes et visages ». Documentaire produit par la télévision suisse romande.

22.30

Le téléjournal
Nouvelles du sport

23.00

Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 La grande aventure des petits animaux:
« La théorie, passion » Un documentaire sur le cinéma et le plaisir.

« Voyage au pays de la bière ». Ce premier voyage en Pays Franc, entre Nord et Pas-de-Calais, s'effectue au fil de la bière.

19.00 Les cadres des Floréalles internationales directement du Pavillon du Québec, à Terre des hommes. Marie-Hélène Poirier et Jean-Pierre Ferland.

« Les cadres des Floréalles internationales ». Ce premier voyage en Pays Franc, entre Nord et Pas-de-Calais, s'effectue au fil de la bière.

20.15 Variétés:
Sacha Distel

20.30 Au théâtre ce soir:
« Ne coupez pas mes arbres » de William Douglas Home, mise en scène, Jacques Charon, avec Marie Bell, Robert Lamoureux, Alain Laroche, François Cingal et François Duval.

21.00 « La grande aventure des petits animaux ».

21.30 « La grande aventure des petits animaux ».

22.00 « La grande aventure des petits animaux ».

22.30 « La grande aventure des petits animaux ».

23.00 « La grande aventure des petits animaux ».

23.30 « La grande aventure des petits animaux ».

24.00 « La grande aventure des petits animaux ».

24.30 « La grande aventure des petits animaux ».

25.00 « La grande aventure des petits animaux ».

25.30 « La grande aventure des petits animaux ».

26.00 « La grande aventure des petits animaux ».

26.30 « La grande aventure des petits animaux ».

27.00 « La grande aventure des petits animaux ».

27.30 « La grande aventure des petits animaux ».

28.00 « La grande aventure des petits animaux ».

28.30 « La grande aventure des petits animaux ».

29.00 « La grande aventure des petits animaux ».

29.30 « La grande aventure des petits animaux ».

30.00 « La grande aventure des petits animaux ».

30.30 « La grande aventure des petits animaux ».

31.00 « La grande aventure des petits animaux ».

31.30 « La grande aventure des petits animaux ».

32.00 « La grande aventure des petits animaux ».

32.30 « La grande aventure des petits animaux ».

33.00 « La grande aventure des petits animaux ».

33.30 « La grande aventure des petits animaux ».

34.00 « La grande aventure des petits animaux ».

34.30 « La grande aventure des petits animaux ».

35.00 « La grande aventure des petits animaux ».

35.30 « La grande aventure des petits animaux ».

36.00 « La grande aventure des petits animaux ».

36.30 « La grande aventure des petits animaux ».

37.00 « La grande aventure des petits animaux ».

37.30 « La grande aventure des petits animaux ».

38.00 « La grande aventure des petits animaux ».

38.30 « La grande aventure des petits animaux ».

39.00 « La grande aventure des petits animaux ».

39.30 « La grande aventure des petits animaux ».

40.00 « La grande aventure des petits animaux ».

40.30 « La grande aventure des petits animaux ».

41.00 « La grande aventure des petits animaux ».

41.30 « La grande aventure des petits animaux ».

42.00 « La grande aventure des petits animaux ».

42.30 « La grande aventure des petits animaux ».

43.00 « La grande aventure des petits animaux ».

43.30 « La grande aventure des petits animaux ».

23.10 Cinéma

« Tuez, Charley Varrick » (Américain 1973) Film policier réalisé par Don Siegel, avec Walter Matthau, Jose Don Baker.

1.10 Cinéma

« Les grandes batailles: "Bataille du Pacifique" (Français) Documentaire réalisé par Daniel Costelle.

2.50 Le téléjournal

10 CFTM

10.55 Horaire
11.00 Fantan Déjà
11.30 Grinco et Cie
12.00 Entre deux nuages
12.30 Batman
13.00 Votre amie Suzanne

« La famille et ses droits ». « La décoration ».

14.00 Cinéma:
« La théorie de Dominos » (Américain 1977) Documentaire réalisé par Stanley Kramer, avec Gene Hackman, Richard Widmark, Candice Bergen et Edward Albert.

16.00 Tarzan
17.00 Janette veut savoir:
« Si le bénévolat existe toujours ».

18.00 Les 10 vies informées
19.00 Ma sorcière bien-aimée

20.00 Comédie:
« Propre à rien » (Américain 1950) Comédie Vaudeville réalisée par George Marshall, avec Bob Hope, Lucille Ball, Bruce Cabot Hugh French, Les Penman et Jack Kirkwood.

21.00 Tout le monde en parle
21.30 Un air d'été
22.30 Avec Michel Jamin
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 Sports

23.15 La couleur du temps
Programme double:
« Sékania » (film 1968) Drame d'horreur réalisé par Piero Vivanti, avec Magda Knapik, Julio Pena et Umi Raho.

1.00 Programme double:
« R.A.S. » (Français 1973) Drame de guerre réalisé par Yves Boisset, avec Jacques Spiesser, Jacques Weber, Jean-François Balmer et Philippe Leroy.

2.30 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 La grande aventure des petits animaux:
« La théorie, passion » Un documentaire sur le cinéma et le plaisir.

« Voyage au pays de la bière ». Ce premier voyage en Pays Franc, entre Nord et Pas-de-Calais, s'effectue au fil de la bière.

19.00 Les cadres des Floréalles internationales directement du Pavillon du Québec, à Terre des hommes. Marie-Hélène Poirier et Jean-Pierre Ferland.

« Les cadres des Floréalles internationales ». Ce premier voyage en Pays Franc, entre Nord et Pas-de-Calais, s'effectue au fil de la bière.

20.15 Variétés:
Sacha Distel

20.30 Au théâtre ce soir:
« Ne coupez pas mes arbres » de William Douglas Home, mise en scène, Jacques Charon, avec Marie Bell, Robert Lamoureux, Alain Laroche, François Cingal et François Duval.

21.00 « La grande aventure des petits animaux ».

21.30 « La grande aventure des petits animaux ».

22.00 « La grande aventure des petits animaux ».

22.30 « La grande aventure des petits animaux ».

23.00 « La grande aventure des petits animaux ».

23.30 « La grande aventure des petits animaux ».

24.00 « La grande aventure des petits animaux ».

24.30 « La grande aventure des petits animaux ».

25.00 « La grande aventure des petits animaux ».

25.30 « La grande aventure des petits animaux ».

26.00 « La grande aventure des petits animaux ».

26.30 « La grande aventure des petits animaux ».

27.00 « La grande aventure des petits animaux ».

27.30 « La grande aventure des petits animaux ».

28.00 « La grande aventure des petits animaux ».

28.30 « La grande aventure des petits animaux ».

29.00 « La grande aventure des petits animaux ».

29.30 « La grande aventure des petits animaux ».

30.00 « La grande aventure des petits animaux ».

30.30 « La grande aventure des petits animaux ».

31.00 « La grande aventure des petits animaux ».

31.30 « La grande aventure des petits animaux ».

32.00 « La grande aventure des petits animaux ».

32.30 « La grande aventure des petits animaux ».

33.00 « La grande aventure des petits animaux ».

33.30 « La grande aventure des petits animaux ».

34.00 « La grande aventure des petits animaux ».

34.30 « La grande aventure des petits animaux ».

35.00 « La grande aventure des petits animaux ».

35.30 « La grande aventure des petits animaux ».

36.00 « La grande aventure des petits animaux ».

36.30 « La grande aventure des petits animaux ».

37.00 « La grande aventure des petits animaux ».

37.30 « La grande aventure des petits animaux ».

38.00 « La grande aventure des petits animaux ».

38.30 « La grande aventure des petits animaux ».

39.00 « La grande aventure des petits animaux ».

39.30 « La grande aventure des petits animaux ».

40.00 « La grande aventure des petits animaux ».

40.30 « La grande aventure des petits animaux ».

41.00 « La grande aventure des petits animaux ».

41.30 « La grande aventure des petits animaux ».

42.00 « La grande aventure des petits animaux ».

42.30 « La grande aventure des petits animaux ».

43.00 « La grande aventure des petits animaux ».

43.30 « La grande aventure des petits animaux ».

44.00 « La grande aventure des petits animaux ».

44.30 « La grande aventure des petits animaux ».

45.00 « La grande aventure des petits animaux ».

45.30 « La grande aventure des petits animaux ».

46.00 « La grande aventure des petits animaux ».

46.30 « La grande aventure des petits animaux ».

47.00 « La grande aventure des petits animaux ».

47.30 « La grande aventure des petits animaux ».

48.00 « La grande aventure des petits animaux ».

Le terrorisme turc tue sans relâche

ANKARA (AFP) — La violence politique a fait 17 morts en Turquie en 24 heures, a-t-on appris de source autorisée hier à Ankara. Des incidents séparés ont fait trois morts à Fatsa, deux à Ankara, deux à Istanbul et deux à Kilis.

A Karaisali, près d'Adana, dans le sud du pays, deux personnes ont été tuées et quatre autres grièvement blessées, à la suite d'une attaque à la mitrailleuse perpétrée contre un café par des militants d'extrême-droite.

A Gaziantep, à 700 km au sud-est de la capitale turque, trois terroristes ont fait irruption dans un appartement, tuant à coups de mitrailleuse le couple qui y habitait.

A Hava, au bord de la Mer Noire, des manifestants d'extrême gauche ont tué le fils du président régional du Parti de la justice (conservateur — au pouvoir) et ont endommagé six magasins et un poste de police avant l'intervention des forces de l'ordre. Vingt-trois personnes ont été arrêtées. La violence politique a fait par ail-

leurs un mort à Malatya, à Diyanan et à Izmir.

Dans la capitale turque, des militants d'extrême gauche ont commis un hold-up dans un magasin de meubles appartenant à M. Hacı Ali Demirel, frère du premier ministre, M. Suleyman Demirel.

A Istanbul, un policier a perdu sa main droite en tentant de désamorcer une bombe et un soldat a été grièvement blessé au cours du même incident. A Konya, les gendarmes ont arrêté 14 détenus politiques qui tentaient de s'évader de la prison de la ville.

D'autre part le tribunal de l'Etat de siège d'Adana devait se prononcer aujourd'hui sur le sort des accusés des incidents de Kahramanmaraş qui, il y a plus de 20 mois, avaient fait 111 morts à la suite d'un véritable massacre des populations chiites de cette ville par des extrémistes de droite et des fanatiques religieux.

Le procureur du tribunal militaire d'Adana a demandé la peine de mort pour 275 personnes et des peines de prison pour 528 autres.

Bologne: Affatigato, le suspect numéro un, aurait un alibi solide

NICE (AFP) — Mini-coup de théâtre dans l'affaire de l'attentat de la gare de Bologne le suspect «numéro un», Marco Affatigato, arrêté à Nice mercredi, posséderait, selon son avocat, un très solide alibi pour samedi dernier, jour du drame.

Plusieurs personnes, affirme Me Gabriel Dufauré de Citres, ont en effet déclaré l'avoir vu à Nice ce jour-là. Parmi elles, son frère, sa belle-sœur, son amie anglaise qui, interpellée par la police, ont été relâchés après audition de routine, et également des commerçants et un employé d'un office de change et un fleuriste.

D'autre part, selon le défenseur, la photo soumise aux témoins de Bologne daterait de plusieurs années faisant apparaître le suspect sans barbe alors qu'il en possède une noire et très fournie, comme les journalistes ont pu le constater hier.

Or si les enquêteurs italiens considèrent le jeune fasciste comme le suspect numéro un, ce n'est pas à partir d'une preuve mais d'une présomption ne reposant que sur un témoignage faisant état de sa ressemblance avec un voyageur en gare de Bologne.

Quoiqu'il en soit, le jeune militant italien d'extrême droite est depuis hier matin placé sous écrou extraditionnel par décision du parquet de Nice. Ceci, en vertu du mandat d'arrêt international lancé contre lui le 4 août dernier par les autorités judiciaires de Bologne pour vol qualifié et faux en écriture.

La procédure d'extradition du jeune homme ne pourra être entreprise qu'après demande du gouvernement italien par voie diplomatique à Paris. La Chambre des mises en accusation d'Aix-en-Provence sera alors saisie officiellement du dossier et devra faire comparaître l'intéressé dans un délai de huit jours. Cependant, la traduction

des pièces du dossier et l'organisation de la défense du prévenu, nécessiteront un délai d'au moins trois à quatre semaines entre la saisie et l'avis de la Chambre d'accusation sur l'extradition.

Hier matin, Marco Affatigato, menottes aux poignets, avait brièvement déclaré aux nombreux journalistes, français et italiens, présents au Palais de justice de Nice qu'il était «persuadé de rester en France».

Satisfaction, mais néanmoins embarras en Italie où la préfecture de police de Bologne admet qu'elle ne dis-

pose d'aucune preuve de la participation effective d'Affatigato dans l'attentat perpétré samedi dernier dans la gare de Bologne, qui a fait 78 morts. Aussi le préfet de police de Bologne se montre-t-il particulièrement prudent avec les journalistes.

Une seule chose est sûre pour les policiers italiens: cette affaire les remet sur la piste de l'organisation néofasciste «l'Internationale noire» qui opère surtout en Italie, en France, et en Espagne.

L'hébdomadaire italien Panorama, défenseur de cette

thèse, affirme que les enquêteurs sont sur la trace d'un certain Louis Durand, «dirigeant d'un groupe français appartenant à l'Internationale noire, qui se serait rendu au mois de juillet à Rome, Florence et Bologne».

L'hébdomadaire écrit encore, qu'un jour avant l'attentat de Bologne, le néo-fasciste italien Flavio Campo, bras droit de Stefano Della Chiaie, le fondateur du groupe fasciste «Avanguardia Nazionale», avait été arrêté par la police. Panorama laisse entendre que Della Chiaie, de

l'étranger où il se trouve, aurait pu réorganiser l'Internationale noire en favorisant la création des «Noyaux armés révolutionnaires» (NAR), la plus active des organisations néo-fascistes en Italie.

D'autre part, le bilan des victimes de l'attentat de Bologne s'élève à 79 morts après le décès d'une fillette italienne de onze ans, qui était grièvement blessée, apprend-on de source informée. Deux autres italiens ont succombé hier à leurs blessures tandis qu'une douzaine de blessés restent dans un état grave.

La normalisation entre la Chine et l'Inde est remise à plus tard

PEKIN (AFP) — L'annulation par la Chine du voyage de son ministre des Affaires étrangères, M. Huang Hua, prévu pour le mois d'octobre en Inde, témoigne de l'irritation et de la déception de Pékin face à la récente décision de New-Delhi de reconnaître le régime pro-vietnamien du Cambodge.

Mais elle ne ferme cependant pas la porte aux perspectives d'une normalisation des relations entre les deux géants de l'Asie, estimaient hier les observateurs à Pékin.

Confirmant l'annonce faite mercredi par un porte-parole indien du «renvoi» de la visite, un porte-parole chinois a insisté sur le fait que l'emploi du temps chargé, tant sur le plan international que sur le plan intérieur, du ministre chinois ne lui permettrait pas de se rendre en Inde avant la fin de cette année.

Dans les milieux diplomatiques, on affirme que M. Huang avait déjà indiqué en privé qu'il ne comptait plus se rendre dans les mois qui viennent à New-Delhi. Il avait indiqué cela il y a environ un mois, c'est-à-dire à un moment où l'Inde venait de reconnaître le régime Heng Samrin et alors que la Chine soutient les Khmers rouges dans leur lutte contre les autorités de Phnom Penh.

«Maintenant que c'est fait, M. Huang Hua n'a aucune raison de se presser d'aller à New-Delhi. Les Chinois ont, sans doute, au contraire, tout intérêt à attendre», a remarqué un diplomate.

Les activités du ministre chinois à l'étranger vont être dominées, à partir du mois prochain, par la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies, où précisément la question du siège du Cambodge à l'ONU va se poser et très certainement donner lieu à d'âpres débats.

Ce siège est toujours détenu par les Khmers rouges, que les troupes vietnamiennes ont chassées de Phnom Penh en janvier 1979. Il est revendiqué par le régime Heng Samrin, soutenu par le Vietnam, par l'URSS et ses alliés, et désormais par l'Inde, le premier pays non communiste à avoir reconnu ce régime.

La perspective de la bataille qui va se livrer aux Nations unies constitue sans doute l'un des principaux facteurs expliquant la vive réaction avec laquelle la Chine a accueilli l'annonce de la décision de New-Delhi sur le Cambodge, au mois de juillet, notent les observateurs.

Une déclaration du gouvernement chinois et un commentaire du Renmin Ribao (Quotidien du peuple) avaient alors respectivement qualifié la position du gouvernement de Mme Indira Gandhi «d'exceptionnellement regrettable» et de «stupide».

La Chine avait également affirmé à cette occasion qu'en prenant une telle décision, l'Inde — dont les bonnes relations avec l'URSS ont toujours été à Pékin une source d'irritation — n'avait pas sa place dans le mouvement non aligné. Mais Pékin s'était soigneusement abstenu de faire la moindre allusion aux relations bilatérales entre les deux pays.

Les observateurs en ont retiré la conclusion qu'en dépit du revers qu'a constitué pour elle la reconnaissance par l'Inde du gouvernement de Phnom Penh, la Chine entendait préserver ses chances d'un règlement du contentieux sino-indien extrêmement complexe depuis le conflit frontalier de 1962.

Plusieurs visites de hautes personnalités étrangères en

Chine, notamment celles du président français Valéry Giscard d'Estaing et du premier ministre thaïlandais Prem Tinsulanonda, figurent également à l'emploi du temps de M. Huang.

En ce qui concerne ses activités de politique intérieure, le ministre chinois, qui est membre du comité central, va être à ce titre appelé dans les prochains mois à participer à

l'élaboration de décisions de toute première importance. Ceci, à un moment où s'annoncent notamment à l'horizon un profond remaniement du gouvernement, une succession de grands procès des principaux responsables de la révolution culturelle, et la publication par le comité central d'un document comportant une analyse critique du rôle joué par Mao Tsé-toung.

Les pays islamiques visent des sanctions contre Israël

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Les pays islamiques ont l'intention de demander au Conseil de sécurité de promouvoir contre Israël, pour son «annexion» de Jérusalem, les sanctions demandées par les Etats-Unis contre l'Iran, apprend-on hier à l'issue d'une réunion du groupe islamique.

Présentée le 10 janvier, la résolution américaine, qui se heurta au veto soviétique, réclamait des sanctions économiques et diplomatiques contre l'Iran, tant que seraient détenus les otages en Iran. Elle invoquait les articles 39 et 41 de la Charte des Nations unies sur les menaces contre la paix internationale.

Le texte américain demandait un embargo sur l'exportation à l'Iran de tous biens et produits, à l'exception de denrées alimentaires et fournitures médicales, interdisait le transport et l'expédition de ces marchandises, ainsi que l'octroi de crédits ou prêts nouveaux aux autorités, entreprises ou personnes iraniennes, ou de modalités de paiement plus favorables que celles ordinairement appliquées dans les transactions commerciales.

Les pays islamiques s'attendent que les Etats-Unis opposeront leur veto à une telle résolution.

Le projet de résolution en cours de préparation comporte, en outre, une condamnation d'Israël pour avoir proclamé Jérusalem sa capitale au mépris d'une résolution adoptée par le conseil le 30 juin. La résolution demande aussi à tous les Etats membres de considérer nulles et non avenues toutes mesures législatives changeant le caractère ou statut de Jérusalem.

Le projet islamique sera soumis au début de la semaine aux pays non alignés. Aucune réunion du conseil n'est prévue avant mercredi prochain au plus tôt.

Entre-temps, la réponse de M. Menahem Begin, premier ministre israélien, au message du président Sadate annonçant la décision de l'Egypte de reporter sine die la reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne, n'a pu être remise au rais, a-t-on appris hier à Jérusalem.

Le correspondant de la radio israélienne au Caire a annoncé que l'ambassadeur d'Israël en Egypte n'avait pu remettre le document à M. Sadate, qui s'est retiré sur le

mont Sinai pour trois jours de «méditation», et qu'il ne sait quand et à qui remettre le message.

Entre-temps la presse israélienne d'hier matin cite «des sources autorisées» plusieurs passages de la réponse de M. Begin, dont le texte n'a pas été publié officiellement, en donne de nombreux points.

Selon le Jerusalem Post, M. Begin «s'approche notamment la position égyptienne à la récente assemblée extraordinaire de l'ONU». M. Boutros Ghali, note M. Begin, «a demandé un retrait total d'Israël des territoires occupés, fait référence à un Etat palestinien, et a appuyé la résolution anti-israélienne la plus hostile jamais adoptée par les Nations unies. Tout cela est en contradiction flagrante avec les accords de Camp David».

Celui qui affirme qu'une résolution du Parlement d'Israël est nulle et non avenue, fait ainsi une déclaration que nous considérons comme nulle et non avenue», ajoute le premier ministre, selon le Jerusalem Post.

Haaretz (quotidien du matin) écrit de son côté que le message de M. Begin affirme que toutes les questions en litige entre l'Egypte et Israël sont négociables, tout en soulignant qu'Israël entend exercer sa souveraineté à Jérusalem-Est.

La suspension des négociations par l'Egypte avait suivi, rappelle-t-on, le vote du Parlement israélien sur «Jérusalem réunifiée, capitale d'Israël».

De source proche de la présidence du conseil israélien, on a indiqué hier que l'ambassadeur d'Egypte en Israël a été convoqué au ministère israélien des Affaires étrangères pour y recevoir une copie du message. On indique aussi que M. Begin a proposé au président Sadate que le message de ce dernier et la réponse du premier ministre israélien soient rendus publics.

En l'absence d'éclaircissements de la part du président Sadate, Israël pourrait décider de publier ces textes unilatéralement, indiquait-on de même source.

Débrayage en Pologne

VARSOVIE (AFP) — Les 20.000 ouvriers de l'usine WSK (motos et hélices d'avion) à Swidnik, 120 km au sud-est de Varsovie, qui avaient fait grève à la mi-juillet ont débrayé à nouveau mardi et mercredi, a-t-on appris hier dans les milieux dissidents à Varsovie.

Ce nouveau mouvement de mécontentement a été déclenché par une décision de la direction de n'appliquer que sous certaines conditions les augmentations de salaire de 15 pour cent qui avaient été promises à la mi-juillet. D'autre part, les travailleurs exigent que les journées de grève leur soient payées, ce que refuse leur employeur. Des discussions à ce sujet, a-t-on précisé de même source, se déroulent entre le comité de grève et une délégation venue de Varsovie.

Par ailleurs, l'usine textile Runotex (7.000 ouvriers) à Kalisz, région de Poznan, a été également le théâtre d'une agitation sociale lundi, les ouvriers d'un atelier ayant débrayé pendant quatre heures, a-t-on indiqué toujours de même source.

Les travailleurs revendiquent une augmentation de salaire et l'alignement de leur allocations sociales sur celles de la milice (police) et de certains groupes privilégiés. Ils ont menacé de poursuivre leur mouvement aujourd'hui, si leurs exigences n'étaient pas satisfaites.



Waldheim n'a pas changé la position du Vietnam

BANGKOK (AFP) — Les déclarations faites mercredi à Vienne par M. Kurt Waldheim et démenties hier de source autorisée à Hanoi, avaient provoqué une complète surprise à Bangkok dans la mesure où le secrétaire général des Nations Unies révélait que le Vietnam, changeant radicalement d'attitude, était désormais prêt à discuter le problème de sa présence au Cambodge.

Selon M. Waldheim, qui rentre d'un bref voyage à Hanoi et à Bangkok, le Vietnam avait en effet accepté d'étudier la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée en novembre dernier demandant le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et le droit à la libre détermination pour le peuple cambodgien.

Les réactions officielles enregistrées hier à Bangkok, aussi bien dans les milieux politiques thaïlandais qu'après des organisations internationales, indiquaient que cette nouvelle attitude prêterait au Vietnam n'était pas connue alors que M. Waldheim, arrivant de Hanoi, se trouvait dans la capitale thaïlandaise.

Un membre du gouvernement thaïlandais ainsi que la presse de Bangkok avaient même critiqué M. Waldheim pour n'avoir pas, selon eux, soulevé le problème de l'application de la résolution des Nations unies pendant sa visite à Hanoi.

Ce même reproche a été fait par M. Sinnathamby Rajaratnam, vice-premier ministre de Singapour, qui a rencontré le maréchal Sithi Sawetasil, ministre thaïlandais des Affaires étrangères, à Bangkok après la visite de M. Waldheim.

Rentrant mercredi soir à Singapour, M. Rajaratnam a critiqué M. Waldheim pour avoir failli à son devoir en ne discutant pas de la résolution des Nations unies à Hanoi. Le Vietnam a réaffirmé hier soir sa position inchangée en rap-

portant qu'il «rejette totalement» cette résolution.

Les pays de l'ANSEA (Association des nations du Sud-Est asiatique regroupant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) rappellent au contraire quotidiennement que la raison fondamentale de la tension actuelle en Asie du Sud-Est provient, selon eux, de la présence vietnamienne au Cambodge.

De même, l'annonce par M. Waldheim que le Vietnam et la Thaïlande ont accepté le principe d'une conférence sur l'Indochine a été démentie par Hanoi, qui a affirmé que cette question «n'a jamais été soulevée» par le secrétaire général pendant ses entretiens.

La Thaïlande demande avec insistance une telle réunion, mais Hanoi refuse soulignant qu'il n'y a pas de problème cambodgien, et donc aucune raison de réunir une conférence.

Le Vietnam laisse même planer une certaine incertitude sur une rencontre à New-York, pendant la session de l'Assemblée générale, entre le maréchal Sithi et M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des Affaires étrangères.

La Thaïlande et M. Waldheim ont annoncé que cette réunion aurait lieu, mais le Vietnam a remarqué hier qu'il n'y avait pas encore eu d'échange de vues officiels entre les deux gouvernements à ce sujet.

Pétrole vénézuélien et mexicain à bon marché

PARIS (AFP) — L'accord mexicano-vénézuélien de fourniture de pétrole, assortie de facilités de crédits, aux petits pays d'Amérique centrale constitue une formule originale d'aide au développement.

Dès cette année, le Venezuela et le Mexique livreront 160.000 barils de pétrole par jour (huit millions de tonnes par an), à neuf pays d'Amérique centrale et des Caraïbes tout en leur accordant des crédits correspondant à trente pour cent de leurs achats de brut.

Au terme de l'accord signé solennellement dimanche dernier à San José du Costa Rica par les présidents de la République du Mexique, Jose Lopez Portillo, et du Venezuela, Luis Herrera Campins, ces crédits de cinq ans et au taux de quatre pour cent, pourront être convertis en crédits sur vingt ans et à seule-

ment deux pour cent d'intérêt si les sommes dégagées sont employées pour des projets de développement économiques prioritaires, plus particulièrement dans le secteur énergétique.

En outre, la liste des pays bénéficiaires (Barbade, Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama et République dominicaine), n'est pas limitative. Ces accords pourraient être par la suite élargis à Trinidad et Tobago, ainsi qu'à d'autres pays de condition économique similaire.

Le Venezuela et le Mexique partageront la charge de cette aide. Le premier réduira progressivement ses exportations vers ces pays, de 146.000 barils par jour actuellement à 80.000, tandis que le second passera de 14.000 barils par jour à 80.000 pour arriver à une répartition égale au cours du premier trimestre 1981.

Pour ces deux pays qui produisent au total plus de deux cents millions de tonnes de pétrole par an (125 pour le Venezuela et 80 pour le Mexique), ces nouveaux arrangements n'auront pas d'influence sérieuse sur la structure de leurs exportations. Le Mexique accroît sans aucune difficulté ses exportations vers ces neuf pays, précise-t-on à la Pemex. Quant au Venezuela, il vendra «à qui en voudra» les 66.000 barils par jour économisés.

C'est la première fois qu'un pays de l'OPEP, en l'occurrence le Venezuela, est associé à un producteur non membre de l'organisation pour une opération d'aide au développement. Cette manifestation de solidarité comme le soulignait à San José le président Lopez-Portillo, «doit servir d'exemple aux autres pays pétroliers dans leurs relations avec les pays pauvres auxquels ils vendent du brut».

Pretoria prépare intensément sa position sur le problème namibien

NATIONS UNIES, (New York) (AFP) — Des consultations approfondies se tiennent actuellement à Pretoria en vue de préparer la réponse de l'Afrique du Sud à la dernière communication du secrétaire général de l'ONU au sujet de la mise en oeuvre du plan des Nations unies pour l'indépendance de la Namibie, indiquait-on hier de source sud-africaine.

Le représentant de l'Afrique du Sud à l'ONU, M. Adriaan Exsteen, a regagné Pretoria la semaine dernière pour participer à ces consultations qui se déroulent à plusieurs niveaux dans la capitale

sud-africaine et en Namibie même.

Outre le ministre des Affaires étrangères, M. Roelof Piek Botha et ses services, M. Exsteen doit rencontrer les ambassadeurs des cinq pays occidentaux du «groupe de contact» pour la Namibie (Canada, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et RFA) qui se sont employés depuis trois ans et demi à rechercher une formule d'indépendance internationale acceptable pour le territoire du Sud-Ouest africain.

M. Exsteen s'entretiendra également à Windhoek avec les représentants de partis na-

mibiens élus lors d'élections internes sous contrôle sud-africain en décembre 1978, ajoute-t-on.

Dans sa dernière communication, datée du 23 juin, M. Waldheim insistait auprès de l'Afrique du Sud pour obtenir un feu vert définitif au plan des Nations unies pour la Namibie qui a été approuvé par le Conseil de sécurité. Ce plan prévoit l'organisation, après un cessez-le-feu et l'envoi de casques bleus, d'élections sous le contrôle de fonctionnaires internationaux. La lettre de M. Waldheim donnait satisfaction à plusieurs

demandes de Pretoria, notamment en ce qui concerne le nombre de bases que l'Afrique du Sud conserverait au début de la mise en oeuvre du plan.

La dernière communication sud-africaine, en date du 12 mai, insistait sur le fait que Pretoria jugeait «partielle» et favorable à la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain) l'attitude de l'ONU et de son secrétaire général. Selon la mission sud-africaine, la réponse de Pretoria sera remise à M. Waldheim par M. Exsteen début septembre.

Bolivie: le gouvernement clandestin ne sera pas reconnu

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ne reconnaîtront pas le gouvernement clandestin bolivien proclamé mardi par M. Hernán Siles Zuazo, arrivé en tête aux élections présidentielles du 29 juin dernier en Bolivie, a indiqué hier à Washington un haut fonctionnaire américain.

«Le gouvernement clandestin d'unité nationale jouit de beaucoup de sympathies, mais ne contrôle pas de territoire et ne représente pas le pays», a déclaré ce haut fonctionnaire, qui a désiré garder l'anonymat.

D'autre part, Amnesty International affirme au-

jourd'hui qu'un millier de personnes avaient été arrêtées en Bolivie depuis le coup d'Etat militaire du 17 juillet et que la violence et la brutalité rapportées depuis lors faisaient craindre pour la sécurité des prisonniers.

Dans un appel lancé au général Luis Garcia Meza, l'organisation humanitaire demande la libération de tous les prisonniers politiques et la publication immédiate des noms de tous ceux qui ont été incarcérés ou tués depuis le coup d'Etat.

«Les rapports qu'Amnesty International a reçus récemment sur les exécutions som-

maires, les arrestations arbitraires et la torture nous ont conduit à croire que les conventions internationales auxquelles sont liées la Bolivie ont été violées», indique notamment le message de l'organisation.

D'autre part, Amnesty International exprime son inquiétude sur la brutalité exercée sur les civils, sur le rôle des groupes paramilitaires qui soutiennent le gouvernement et sur l'utilisation par l'armée d'ambulances destinées à enlever des personnes pour les emprisonner. Ce dernier fait a été dénoncé, selon Amnesty, par l'archevêque de La Paz, Mgr. Jorge Manrique.

VEUILLEZ NOTER...

Notre local est maintenant situé à l'adresse suivante:

1246 rue St-Denis, Mtl. - 844-6896

agence du livre français inc.

Conférences & Classes

Kriya Yoga

par un disciple direct de BABAJI

Kriya Yoga est une pratique spirituelle qui amène à la connaissance de soi-même. Elle est basée sur les enseignements du grand maître légendaire de l'Himalaya, KRIYA BABAJI, qui a donné une série de conférences et de classes sur plusieurs aspects théoriques et pratiques du KRIYA YOGA. Vous aurez ainsi l'opportunité de participer à une classe de Yoga vous introduisant à de multiples facettes de l'enseignement des exercices phy-

1000 hrs. à la Bibliothèque Atwater près de l'intersection des rues Atwater et De Maisonneuve, Montréal.

1. Jeudi, le 14 août à 18.30 hrs. à l'Union des Érudits de l'Université McGill, 3801, McGill, local B01, près des rues Sherbrooke et Peel. (Veuillez apporter couvertures ou autres objets de siège).

Une session intensive d'INITIATION aux techniques de respiration et méditation du KRIYA YOGA se déroulera au Centre du Kriya Yoga, 758 ave. Québec, Outremont, du Vendredi 15 août au Dimanche 17 août 1980. Yogi Ramiah sera à Montréal jusqu'au 22 août. Aucun frais d'admission. Toute donation sera grandement appréciée. Pour de plus amples informations, appelez au (514) 276-8913.

2. Mardi, le 12 août à 18.30 hrs. à l'Université du Québec à Montréal, 145 St-Denis, Montréal, local J-203.

3. Mercredi, le 13 août à 18.30 hrs. à la Bibliothèque Atwater près de l'intersection des rues Atwater et De Maisonneuve, Montréal.

L'heure de Jean Drapeau?

LES milieux politiques de la Vieille capitale et les officines de partis continuent d'entrer en tranches à l'idée que M. Jean Drapeau puisse être de la prochaine bataille électorale au Québec. Et comme pour donner plus de poids aux approches dont il a fait l'objet, voilà qu'un sondage donnerait le maire de Montréal loin en avant du chef libéral Claude Ryan dans la faveur populaire. Même si cette extrapolation rappelle trop certains pronostics préférendaires pour qu'on lui accorde une grande crédibilité, il n'en faudra pas davantage pour gonfler la confiance des milieux conservateurs rêvant de remettre le Québec à l'heure des années 50.

Rien n'indique pour le moment que le chef du Parti civique de Montréal se prépare à une nouvelle carrière politique, mais que cette idée ne soit point écartée d'emblée comme un anachronisme dans le Québec moderne vaut qu'on s'arrête au phénomène: les électeurs québécois viennent de refuser de faire un bond en avant, se pourrait-il qu'ils ne soient pas réfractaires à un bond en arrière?

Mais dissipons d'abord un préjugé. Pour la plupart des observateurs, l'Union nationale n'étant plus qu'un lambeau de parti dépourvu d'effectifs, d'idées et de fonds, jamais un politicien expérimenté comme l'est le maire de Montréal n'accepterait de s'enterrer politiquement avec elle. C'est bien mal connaître M. Jean Drapeau et ses méthodes éprouvées de campagne électorale. L'UN possède au contraire toutes les qualités pour lui plaire.

Elle n'a aucune base sérieuse, aucune tradition de débat démocratique, elle reste avec le Parti civique de Montréal un parfait exemplaire de parti flou, piédestal n'attendant que la venue de l'homme fort. Certes, le «nouveau» et vigoureux parti libéral du Québec sait lui aussi se taire et se prosterner à l'occasion devant le sauveur qu'il a cru trouver en M. Claude Ryan. Mais au moins le PLQ est-il encore rempli de tendances et d'intérêts plus ou moins divergents qui en font un vrai parti et dont la dynamique interne, du reste, ne craint pas d'aller, plus ou moins clandestinement,

jusqu'à contester le leadership du chef. Rien de tel dans l'UN où tout ce qui pourrait vouloir succéder à M. Rodrigue Biron se ferait du jour au lendemain tapis sous les pieds de M. Jean Drapeau.

La vraie question qui se pose n'est donc pas de savoir si l'UN a de quoi tenter Jean Drapeau, mais plutôt si le maire de Montréal, après tant d'occasions historiques manquées, va sentir qu'enfin l'heure est venue pour lui de se porter sur la scène québécoise. Quand le chef du Parti civique aura pris sa décision, si jamais il fait le plongeon, il n'aura pas besoin de l'UN pour faire des ravages électoraux. Dans tout le Québec autant sinon plus qu'à Montréal il jouit d'un contact charismatique direct avec le peuple, et il n'a pas plus besoin d'organisation pour le rejoindre que du truchement des journalistes pour administrer la métropole.

Au reste, son organisation serait moins improvisée qu'il n'y paraît. Avec tous ces organisateurs et intérêts réactionnaires qui fuiraient les autres partis, l'UN manquerait de place pour loger les adeptes, anciens et nouveaux, de M. Jean Drapeau. De même la caisse électorale serait vite renflouée, le propriétaire de la caisse occulte du Parti civique ayant déjà prouvé, aux dépens de l'opposition municipale, qu'il savait s'adapter aux exigences démocratiques du financement moderne des partis politiques. Enfin, pour parler directement au peuple dans toutes les régions du Québec, M. Drapeau pourrait continuer de compter sur la complaisance traditionnelle à son endroit de «Dimanche-Matin», l'hébdomadaire de son vieil ami Jacques Francoeur, et aussi du canal 10 et du réseau TVA qu'il domine.

Le maire de Montréal, au surplus, pourrait compter sur la complicité tacite des forces politiques qui veulent bloquer la montée de Claude Ryan et qui, tant dans le Parti libéral du Canada que dans le Parti québécois, sont à la recherche du troisième cheval qui va faire trébucher le chef libéral dans la prochaine course électorale. Ces alliances tactiques, plus nombreuses qu'on le croit, ne sauraient suf-

fire à motiver le politicien chevronné, rusé et quelque peu âgé qu'est devenu M. Jean Drapeau et à le débaucher pour une nouvelle aventure. Elles devraient disposer de l'argument qu'aucun véhicule politique n'est disponible au maire de Montréal. Celui-ci pourrait révolutionner l'UN en moins de temps que Claude Ryan n'en a mis pour s'imposer au PLQ.

Mais veut-il, doit-il le faire? Après l'enquête Malouf, il est devenu bien difficile pour le maire Drapeau de lancer la Ville de Montréal dans une autre extravagance financière, encore que les plans ne manquent sûrement pas de tour sur le Mont Royal, de casino, de Champs élysées, et d'autres monuments assez durables pour l'inscrire dans l'histoire. Par contre, disposant de la balance du pouvoir à Québec, le père des Jeux de Montréal serait en bonne position pour stopper les enquêtes intempestives et faire achever ses rêves de grandeur. Mais à tout prendre, la base politique qu'il contrôle déjà à Montréal est plus solide que n'importe quelle percée sur la scène québécoise. Pour les combats défensifs auxquels Jean Drapeau est désormais acculé, l'hôtel de ville suffit amplement.

En effet, malgré les fulgurances sociales, voire révolutionnaires que Jean Drapeau a lancées à la fin des années cinquante, peu avant la Révolution tranquille et son retour triomphal à la mairie de Montréal, malgré aussi son passé officiellement nationaliste et la crédibilité qu'il pourrait avoir, à Québec, dans la définition d'une troisième voie constitutionnelle, on cherche en vain quelles idées, quels projets il pourrait désormais faire valoir sur la scène québécoise et canadienne. Tout au plus servirait-il de locomotive aux milieux réactionnaires qui veulent se débarrasser du PQ et qui craignent les moeurs trop sévères de l'actuel chef du PLQ.

L'histoire contemporaine est pleine de ces bonds en arrière et de ces retours de dinosaures politiques à la tête des affaires publiques. Le Québec en serait-il rendu là?

Jean-Claude LECLERC

LA POPULARITÉ! (SELON IQUOP)



LETRES AU DEVOIR

■ Pro Justitia

L'organisation charitable à but non lucratif, envoyant les fonds recueillis pour les plus démunis du monde au pape Jean Paul II directement \$45,000 jusqu'ici a reçu ses Lettres patentes du gouvernement fédéral le 1er avril 1980 (enregistrées le 15 avril. Film 451, Document 31) sous le nom Pro Justitia — Pour la Justice. De ce fait elle se trouve sous le contrôle gouvernemental.

À date pas un sou des donations personnelles n'a été employé pour couvrir les frais d'administration.

Les personnes désireuses de se joindre à nous sont priées d'envoyer leur nom et adresse (code et téléphone inclus). La cotisation annuelle est établie à \$12 et à \$5 pour les étudiants et les personnes à la retraite.

A. PORAY
président

Montréal, 4 août

■ Bravo «Opération Démantèlement»

Un groupe de 95 députés, y compris 32 libéraux, espère obtenir l'appui du gouvernement en faveur d'une éventuelle résolution des Nations unies qui réclamerait un référendum mondial sur le désarmement nucléaire, affirme la Presse Canadienne.

Nous disons donc bravo au mouvement «Opération Démantèlement» pour une action constructive des plus louables de la part de nos représentants.

J'apprécie et j'espère que votre demande pour un référendum mondial sur le désarmement nucléaire deviendra une réalité, même si le ministre des Affaires extérieures n'y croit pas. Le fait de faire réfléchir le monde sur cette idée est une raison valable en faveur d'une telle action.

Il faut faire prendre conscience à la population mondiale qu'aussi longtemps que nos énergies seront dépensées aux faits de la guerre, nous n'aurons jamais la paix. Comme disent les pancartes des jeunes Américains qui ne veulent pas apprendre à faire la guerre, — «battons-nous pour la paix» — il y a un monde à bâtir, non à détruire.

Nous ne voulons pas continuer les injustices criantes qui divisent et détruisent la terre entière. Soyons tous solidaires pour une fraternité mondiale basée sur le principe qui devrait nous être toujours présent dans nos actes et dans nos paroles: «Faire aux autres de qu'on voudrait que l'on nous fasse!»

Yvette DEBAIN

Aylmer, 25 juillet

■ Une «catastrophe» indéfinissable

Si je comprends bien la lettre de M. Claude Boucher, parue dans LE DEVOIR de ce matin, (31 juillet) l'assimilation serait le fait d'enfants qui ne peuvent parler qu'en famille la langue maternelle de leurs parents.

La même chose se produit dans toutes les familles qui changent de milieu linguistique, la famille chinoise qui vient demeurer au Québec, comme la famille québécoise qui va demeurer en Chine. Cela n'a rien à voir avec l'assimilation dont, pareil, il, le Québec est menacé depuis 140 ans.

Les linguistes modernes appellent cela bilinguisme ou, à la limite, transfert linguistique. Mais les ethnologues modernes considèrent que ce sont des phénomènes de culture bien superficiels qui ne conduisent nullement à la perte de la culture, encore moins à la mort ou au génocide culturel, mais à la simple adaptation qui répond à de nouveaux besoins de communication.

Ce qu'il m'intéresse de savoir, ce n'est pas les lieux communs qu'on nous répète depuis des générations sans rien démontrer.

Depuis 140 ans, soit depuis le Rapport Durham, presque toute notre activité politique et culturelle est inspirée par la peur de l'assimilation et elle a pour principal objectif de lutter à tout prix contre l'assimilation. Même aujourd'hui, avant, pendant et après le référendum, on évoque cette «catastrophe» dans presque tous les discours, les interviews, les articles et les lettres ouvertes qui traitent du débat constitutionnel. Il me semble donc élémentaire de poser la question: qu'est-ce que c'est que l'assimilation?

Depuis plus de 15 ans, j'ai posé cette question privement et en public. J'ai

Une publicité de luxe

Ainsi donc, les industries de «l'unité canadienne» connaissent les mêmes problèmes que les célèbres projets d'initiatives locales (PIL). Oeuvres temporaires, elles ne supportent pas de toucher à leur terme et cherchent un moyen d'acquiescer permanente. Pour les humbles qui bénéficiaient des projets PIL, la bataille était féroce et souvent perdue d'avance. Pour les professionnels de «l'unité», fonctionnaires et contractuels qui, depuis 1976, sont bien en selle près du pouvoir, la partie a été plus facile. Le gouvernement fédéral vient donc d'affecter six millions, en sus des millions référendaires dont on ignorera toujours le nombre, à la promotion du Canada auprès des ses habitants.

Parce qu'elle ne bafoue pas les règles du jeu, comme elle le faisait au Québec au printemps dernier, cette publicité massive agace certes moins. Elle veut, paraît-il, convaincre tous les Canadiens et non seulement les Québécois, de l'importance de la réforme constitutionnelle. Le peu qu'on connaît déjà de ces messages a cependant couléur romantique et floue: en ces moites journées d'août où le Canada n'arrive même pas à faire problème, l'opération est saugrenue. Où veut-on en venir? À susciter l'intérêt pour les pourparlers de septembre, ou à préparer des lendemains référendaires en cas d'échec? Ce serait attribuer à des messages publicitaires une vertu mobilisatrice qu'ils ne sauraient avoir seuls. Il est plus probable, puisqu'on vise surtout le Canada anglais, qu'Ottawa soit en train de combattre, vision pour vision, les régionalismes actuellement exacerbés des leaders provinciaux, un peu comme une campagne antitabac ou anti-alcool.

On n'a jamais tant commercialisé l'idée d'un pays, cette noble chose qui devrait s'imposer

d'elle-même et non s'assener bruyamment comme les vertus d'une tablette anti-rhume. Mais après tout, même les religions achètent désormais leurs heures d'antennes et leurs pages de médias, et celles qui le font selon les règles commerciales les plus brutales obtiennent les résultats, spirituels ou non, les plus spectaculaires. On ne saurait se surprendre de ce que publicitaires et communicateurs aient convaincu un gouvernement d'acheter à son tour l'adhésion à un concept, et il ne serait pas étonnant non plus que les provinces répliquent bientôt de la même façon. Nous serons peut-être condamnés à l'atmosphère référendaire à perpétuité.

Mais il est inutile de reprendre la vieille complainte des médias qui en veulent aux gouvernements de maîtriser de plus en plus l'art et la science légitimes de les combattre sur leur propre terrain, de s'adresser directement aux citoyens et de le faire de façon toujours plus raffinée. La publicité idéologique, celle qui, à Québec ou à Ottawa, cherchait à promouvoir des vertus civiques, devait conduire un jour un cran plus loin, au prêche d'une forme de nationalisme qu'à Québec et à Ottawa, on considère aussi comme vertu civique obligatoire. Quand la surenchère qui s'annonce aura immunisé les citoyens comme ils le sont à la publicité des cires à plancher ou des détergents, cette agression, cette intrusion dans nos valeurs — car c'en est une très nette — s'annuleront d'elles-mêmes.

Ce qui est plus choquant, dans ce six millions qui en annonce tant d'autres et qui est gaspillé en période de paix canadienne relative, c'est l'ordre de priorités dont il témoigne. Il y a dix jours, on nous rappelait que le Canada est particulièrement mesquin au plan de l'aide internationale et qu'il ne

tient même pas ses promesses. Il n'est pas de ministère qui n'ait de programmes d'aide à l'emploi, de construction, de subventions qui absorberaient ces millions en les faisant fructifier concrètement. Ironie aussi, on n'a jamais tant sacré dans les budgets culturels et, la main droite ignorant ce que fait la main gauche, on croit mieux nourrir l'identité canadienne en la gavant de capsules publicitaires plutôt qu'en soutenant la création.

Cette folie, qu'on se paie absurdement en pleurant au même moment sur la crise économique, c'est celle de tous les gouvernements qui ne savent pas mettre fin à l'appétit bureaucratique. Le Centre d'information sur l'unité canadienne, créé pour faire la guerre à l'indépendantisme après l'arrivée du Parti québécois au pouvoir, coordonne la campagne publicitaire. Durant la campagne référendaire, il comptait près de 80 employés. Il était inévitable qu'il propose de se perpétuer, de défendre ses services comme essentiels. Si elles sont faites selon les règles, aucun vérificateur général ne pourra dénoncer ces dépenses et les planteurs de contrats auxquels elles donnent lieu, mais elles demeurent les plus injustifiables.

Parler, en regard, de la famine qui sévit actuellement en Ouganda, ou des logements qui manquent à Montréal, c'est comme dire à un enfant de manger ses croûtons parce que d'autres ont faim quelque part dans le tiers-monde d'ici ou d'ailleurs. C'est trop simple. Mais le jour où cette vieille sagesse ne condamnera plus le gaspillage, à fortiori celui des fonds publics dans des somptuaires Olympiques comme dans d'inutiles publicités de luxe, ne doit pas venir.

Lise BISSONNETTE

INACQUANTÉ

Un bien beau sondage

par Robert Décaray

Le dernier sondage Gallup donnerait, dit-on, raison à M. Trudeau. A moins que ce ne soit M. Trudeau qui donne raison au sondage Gallup. Ayant vu l'Ontario définir ses politiques, récemment, en fonction de sondages-maison, rien ne saurait plus nous surprendre.

Soixante-dix-huit pour cent des Canadiens, dont soixante-dix-neuf pour cent des Québécois, souhaitent que le Canada «possède sa propre constitution, rédigée et adoptée par les Canadiens». A ce haut degré de nationalisme, s'oppose cependant le fait que quarante-sept pour cent des Canadiens (dont 10% dans les provinces Atlantiques, 56% en Ontario, 63% dans les Prairies, 48% en Colombie-Britannique et seulement 20% au Québec) souhaitent du même coup que la reine demeure chef d'Etat. Vu le peu d'appui que trouve Sa Majesté au Québec il est permis de dire qu'une très large majorité, au Canada anglais, ne voit pas

de contradiction entre le rapatriement de la constitution et la préservation de la monarchie. Il est difficile de comprendre comment l'un peut naviguer sur le même navire que l'autre, mais nous n'en sommes pas aux premiers balbutiements de l'incohérence politique des Canadiens, et il faut bien l'accepter telle qu'elle est. Le gouvernement fédéral, que ces résultats devraient réjouir puisqu'il prend bien garde de toucher à la monarchie, devrait s'inquiéter, cependant, de cette persistance du Canada anglais à voir son chef d'état à Londres plutôt qu'à Ottawa: S'il fallait que Londres se mette à investir des millions dans une publicité destinée aux Canadiens et qui viserait à convaincre ces derniers que leur maison, c'est Westminster, il n'est pas dit qu'Ottawa ne subirait pas le même sort que celui qu'il cherche en ce moment à faire subir aux provinces...

Les Canadiens souhaitent également, dans une proportion de soixante-seize pour-cent, le maintien

du système parlementaire aux niveaux provinciaux et fédéral. La question est ambiguë (ça, c'est une phrase qu'on a déjà entendue quelque part). Elle ne parle pas de système républicain ou présidentiel. Elle prend aussi pour acquis qu'il y a deux niveaux de gouvernement, mais se garde bien de demander aux Canadiens s'ils favorisent le maintien de ces deux niveaux et, si oui, quelles tâches ils confieraient à chacun d'eux.

La constitution devrait-elle garantir les droits impartis à tous les Canadiens? Quatre-vingt-onze pour-cent des Canadiens y vont d'un «oui» retentissant. Encore là, la question n'est pas claire. Elle ne définit pas les droits dont il s'agit. Elle laisse entendre qu'il y a des droits qui ne sont pas impartis à tous les Canadiens et qui ne seraient pas garantis dans la Constitution. D'ailleurs, dès que la question se précise, dès que le sondage parle des droits des minorités françaises à l'extérieur du Québec et des minorités anglophones au

Québec (notons l'usage des mots «françaises» et «anglophones»: Le docteur Gallup craint-il le fait anglais?) L'appui passe de quatre-vingt-onze pour-cent à quatre-vingt-un pour-cent, et, étrangement, il n'y a que le Québec qui reste stable, toutes les autres régions se faisant moins généreuses quand il s'agit de droits linguistiques pourtant non encaissés dans la Constitution. Ces résultats n'en restent pas moins mesquins et plus ouverts, sur papier ou sur sondage, que ne le laissent entendre parfois les chefs des gouvernements provinciaux. En pratique, c'est à voir.

Finalement, quatre-vingt-trois pour cent des Canadiens acceptent de partager leurs richesses, les provinces les plus riches venant en aide aux plus pauvres: même les Albertains, à soixante-treize pour cent, se rallient à cette idée. La question ne dit pas, malheureusement, comment ce partage s'effectuerait ni que niveau de gouvernement en serait responsable.

Somme toute, un bien beau sondage, qui confirme des choses déjà connues: les Canadiens s'entendent quand il est question de belles généralités («canadianisation» de la constitution, maintien du système parlementaire, garantie des droits, respect des droits linguistiques, partage des richesses), encore que le Québec fait carrément marche à part quand il est question de la reine. Mais de là à dire que ce sondage indique l'appui de la population aux propositions constitutionnelles de M. Trudeau, il y a un pas qui est un peu trop vite franchi. Messieurs Clark et Broadbent, ainsi que les premiers ministres provinciaux, ont, à propos de ces généralités, sensiblement les mêmes vues que M. Trudeau. La différence, c'est que M. Trudeau est au pouvoir, au bon moment, et qu'il pourra, fort de l'appui de la population sur ces principes de base, greffer à ces généralités sa version de tous ces petits détails qui font l'objet de luttes épiques entre politiciens et intellectuels mais dont la population se fiche pas mal.

L'Echo de Frontenac ne fait qu'être mieux envers les citoyens de Lac Mégantic.

Ces propos du Time viennent renchérir (si l'on peut dire) ou endosser ceux du maire de Laval. Même s'il faut y mettre le prix, comme le suggère le nom de l'élu de l'île Jésus (les mauvaises langues ont tort, le prénom du maire Paiement n'est ni Constant ni Désiré): L'avenir est à Laval. Votre à Fabreville Laval. La résidence notre planche de salut, voisins!

Rolande ALLARD-LACERTE

De Téhéran à Fabreville

La publicité «personnalisée» d'un grand magazine américain laisse pantois. Non seulement on a le souci de vous interpeller correctement par votre nom, mais on vous donne aussi l'impression que quelqu'un, de New York, met la main sur votre épaule là même — au centre de l'univers — où vous évoluez.

Lisez un peu: «Quand la nouvelle éclate dans un des points chauds du monde comme à Téhéran ou à Fabreville Laval, ses implications pourraient être très

importantes pour vous». Epoustouflant: hors de la CUM mais sur la MAP!

Ce n'est pas tout: «Consider: How much higher will mortgage and interest rates rise before you can expect relief?» Diable! on connaît donc, aux États-Unis, les hausses de taxes dont se plaignent les Lavallois? Time se penche à la fois, et avec la même sollicitude, sur le sort des otages de Téhéran et les doléances des contribuables contrits de Laval? Pour du journalisme de pointe, c'est du journalisme de pointe.

fouillé les bibliothèques et les librairies pour trouver un livre répondant à cette question. J'ai lu quantités d'articles et de discours qui ont été écrits ou prononcés depuis Papineau sur la terrible menace de l'assimilation. Nulle part je n'ai trouvé ne serait-ce que quelques pages un peu consistantes concernant le phénomène de l'assimilation, comment il se produit, qu'est-ce qu'il change dans la vie quotidienne des gens, quelles sont ses conséquences néfastes ou avantageuses, sait-on jamais, dans l'évolution d'une culture. Je n'ai rien, rien trouvé. Personne n'a pu répondre à ma question ni m'indiquer une source de renseignement.

Il me semble inconcevable que l'on parle tant de l'assimilation sans jamais se demander ce que c'est. Et c'est ce qui me fait répéter inlassablement: y a-t-il un lecteur du DEVOIR qui peut m'expliquer un peu précisément ce que c'est que l'assimilation?

Louis LANDRY
Saint-Jean-de-Matha, 31 juillet

■ De l'or pour du papier!

Suite à votre manchette «Ottawa vend un million d'onces d'or en réserve», (LE DEVOIR du 6 août), je proteste contre la décision du gouvernement central d'offrir un million d'onces d'or canadien en échange d'une quantité quelconque de papier-monnaie américain («devises»). Du papier, c'est du papier. A quoi bon posséder beaucoup de papier américain dont personne ne peut prévoir le pouvoir d'achat, dans 20 ans d'ici? Ne pouvons-nous plus fabriquer notre propre papier en quantité suffisante pour produire des billets qui paraissent bien mais qui valent de moins en moins de jour en jour?

Hugh MYERS

Longueuil, 6 août

■ Un mutisme douteux

Les relations inter-étatiques n'épuisent pas l'aide au développement. D'autres acteurs y jouent un rôle tout aussi important: les organisations non gouvernementales (ONG), les experts en développement.

Plusieurs ONG canadiennes ont des projets ou se sont installées en Haïti. Nous n'entendons jamais leurs voix sur les problèmes cruciaux que connaît le pays. Elle se confinent dans l'assistance aux nécessiteux. Or, et c'est là le caractère absurde de l'aide, elles ne peuvent secourir qu'une infime minorité. Leur silence serait-il une preuve de leur complicité avec les pouvoirs? Laisseraient-elles les fameux principes démocratiques de l'Occident aux douanes?

Les experts en développement (du sous-développement?) se caractérisent par leur irresponsabilité. La non-implication leur est consubstantielle. Si les projets desquels ils sont détachés pour un laps de temps marchent (ça arrive et souvent ils n'y sont pour rien), ils en retirent la palme. Si c'est le contraire, la faute en incombe aux sous-développés.

Des universités canadiennes assistent Haïti dans divers domaines. Alors, messieurs les experts canadiens, vous qui travaillez en Haïti ou ailleurs dans le tiers-monde, est-ce que vous êtes concernés par le génocide en cours: famine structurelle, noyades, assassinats, etc.? Ou est-ce que vous en vivez: honoraires élevés et autres avantages...? L'industrie de la faim serait-elle prospère?

Au moins, prenez des positions publiques. Car seuls les naïfs et ceux qui ont des intérêts croient aux solutions spéculatives, d'ordre théorique. Se réfugier dans des tours d'ivoire n'est qu'une démission afin de ne rien voir.

Vernet LAROSE

Ottawa, 3 août

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne, \$70.00 par année; six mois, \$38.00; trois mois, \$27.00. À l'étranger: \$75.00/par année; six mois: \$41.00; trois mois: \$29.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La fonction sociale de l'université

En mai 1979, la Commission d'étude sur les universités (Commission Angers) remettait son rapport au ministre de l'Éducation du Québec. La Commission de l'enseignement supérieur de l'éducation, organisme consultatif auprès du ministre, vient de rendre publique sa position sur un aspect du rapport, celui qui traite de la «fonction sociale de l'université». Deux comités de la Commission Angers avaient traité cette question, le Comité de coordination et le Comité sur l'université et la société québécoise. Nous publions un extrait de l'avis de la Commission de l'enseignement supérieur du CSE.

LES approches de la Commission d'étude sur les universités et de la Commission de l'enseignement supérieur du Conseil supérieur de l'éducation sont différentes. Aussi n'est-il point aisé d'établir un parallèle rigoureux entre les démarches et les conclusions de ces deux études relativement à la fonction sociale de l'université. Toutefois, la Commission de l'enseignement supérieur du CSE tient à faire part de quelques commentaires. Ces commentaires globaux s'appuient sur les rapports fournis par l'une et l'autre commission.(...)

LA FONCTION SOCIALE DE L'UNIVERSITÉ

Contrairement à l'avis de la Commission d'étude sur les universités, la Commission de l'enseignement supérieur doute que l'université, dans sa pratique

actuelle, remplisse pleinement la fonction sociale que la société est en droit d'attendre d'elle à travers ses traditionnelles missions de recherche et de formation.

Il nous paraît urgent et nécessaire que l'université:

- élucide et critique les fonctions sociales qu'elle tient;
- prenne ses distances par rapport à l'approche massivement individualiste et élitiste qu'elle pratique de fait;
- développe des approches ouvertes aux groupes comme groupes et aux problématiques collectives;
- pratique des actions de promotion collective: ce dernier concept, de toute évidence n'est pas retenu dans son sens plénier par les membres du Comité sur l'université et la société québécoise.

En somme, nous affirmons la nécessité pour l'université de clarifier sa mission

de service à la collectivité. Nous affirmons aussi la priorité que l'université devrait accorder aux problématiques touchant aussi bien la vie collective que les groupes sociaux les plus démunis: il y a là un choix que la Commission d'étude sur les universités n'a pas fait et qui, pourtant, était implicite dans certains principes généraux avancés par le Comité de coordination. Au lieu de cela, une fois affirmés ces principes généraux par le Comité de coordination, le Comité d'étude sur l'université et la société québécoise s'est confiné dans une analyse restrictive selon nous parce que centrée sur l'organisation interne de l'université. L'université ne peut pas tout faire, nous en convenons. Nous croyons qu'elle peut et doit se donner des horizons sociaux plus larges que les fenêtres ouvertes par le Comité d'étude sur l'université et la société québécoise.

LE CONCEPT D'ACCESSIBILITÉ

Le concept d'accessibilité, à partir duquel le Comité d'étude sur l'université et la société québécoise réalise toute son analyse est restrictif. En somme, il nous est proposé un réaménagement des structures internes de l'université pour la rendre plus accessible. Nulle part, il n'est question que l'université sorte de ses murs pour aller se frotter à d'autres cultures que la sienne, apprendre, donner ses connaissances et, par là même, enrichir sa recherche et sa formation. Plus de gens viendront à l'université; mais l'université demeure le maître d'oeuvre et elle demeure chez elle.

De ce fait, se trouve escamotée toute la question du leadership que la société est en droit d'attendre de l'université comme corps social possédant des connaissances utiles à tous et redevable de ces connaissances à tous. Il est question de concertation: mais qui initiera ces concertations?

Cette approche restrictive nous semble significative de la position de retrait de l'université, surtout face aux groupes populaires: les demandes de ces milieux, issues d'une culture différente, introduisent dans l'actuelle université des éléments nouveaux qui, à la longue, vont l'obliger sérieusement à redéfinir sa fon-

ction sociale. D'où la proposition de financer ces groupes pour qu'ils aillent consulter ailleurs.

En résumé, le rapport du Comité d'étude sur l'université et la société québécoise déçoit la Commission de l'enseignement supérieur du CSE en ce qu'il s'est replié sur «les affaires universitaires» — qu'il reconnaît par ailleurs devoir améliorer — et n'a pas déployé les perspectives ouvertes par le Comité de coordination. Les deux derniers rapports annuels déposés par la Commission de l'enseignement supérieur du CSE invitaient ouvertement à une telle analyse.

LES VRAIES QUESTIONS NE SONT PAS POSÉES

Au-delà du problème de l'accessibilité se posent des questions fondamentales, non débattues par la Commission d'étude sur les universités, mais qui n'en sont pas moins des questions débattues dans la société. Ces questions touchent fondamentalement à la fonction critique de l'université tant en regard d'elle-même qu'en regard de la société.

Dans quelle mesure l'université, par son enseignement, son organisation pédagogique et administrative, transmet-elle les valeurs dominantes du système socio-économique et politique dont elle fait

partie, à savoir des valeurs d'individualisme, de concurrence, de consommation, de promotion individuelle?

— L'université accepte-t-elle de critiquer les valeurs et les influences qu'à la fois elle subit et transmet? Accepte-t-elle, à la lumière de ses expertises et de ses connaissances, de remettre en question ces valeurs et influences au nom de la recherche d'une société plus juste, plus égalitaire, plus respectueuse des droits individuels et collectifs?

— L'université accepte-t-elle de mettre en question l'actuel partage des biens et des pouvoirs dans la société en tant qu'il génère des inégalités et des exploitations? Dans quelle mesure, alors même qu'elle demande une liberté académique totale et une autonomie institutionnelle suffisante, l'université n'est-elle pas prisonnière des cultures et des pouvoirs dominants, au détriment du service à toute la collectivité?

— L'université, dans la formation des étudiants, les sensibilise-t-elle vraiment aux valeurs sociales (sens critique, conscience sociale, solidarité, humanisme...) de telle façon que, devenus professionnels en poste de responsabilité et de pouvoirs, ils vivent leur travail de façon vraiment socialisée?

— L'université adapte-t-elle ses programmes, ses méthodes, ses modes d'évaluation, ses normes, ses rapports avec les groupes socio-économiques qu'elle dessert en fonction d'un service à toute la collectivité?

En somme, c'est une ou des conceptions de la société qui sont en cause. Au nom du pluralisme, la Commission d'étude sur les universités s'est gardée de trancher et s'est maintenue au plan de principes très généraux. Pourtant, toute pluralité que soit la situation, il importe d'y définir des perspectives globales; car un pluralisme sans point de repère peut être aussi néfaste qu'une uniformisation autocratique. A tout le moins, elle pro- roge le statu quo.

Le Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants, parlant de l'impudence flagrante à s'entendre sur des fins explicites à propos de la société et de son avenir, note judicieusement: «Cette absence de consensus à mis en branle la prodigieuse spirale de l'instrumentalité, instaurant «le règne des moyens» dont l'idéologie bureaucratique n'est qu'un effet». Faute d'avoir identifié et choisi de telles finalités, le Comité d'étude sur l'université et la société québécoise réduit son analyse aux moyens liés à l'accessibilité! Illustration paradoxale d'un autre rapport de la même Commission d'étude.

Il nous semble que l'occasion eût été belle de jeter les bases d'une sorte de nouveau contrat entre la société — toute la société — et l'université, institution sociale de premier plan, et à ce titre, de première responsabilité. L'occasion eût été belle de faire des projections audacieuses et même, pourquoi pas; de se nourrir de ces quelques utopies toniques qui élevent les débats quotidiens d'intendance ou d'organisation.

Cela ne s'est pas passé ainsi. Et c'est dommage.

Pour un nationalisme sportif

par
Georges Schwartz

M. Schwartz est joaillier et commentateur sportif.

P ARMI les tenants de la souveraineté, association se retrouve une majorité de l'élite québécoise, intellectuels purs, historiens, experts constitutionnels, politiciens, sociologues, économistes et artistes. Sous l'impulsion des jeunes révolutionnaires du FLQ et de politiciens convertis, ils sont devenus les fers de lance d'un nationalisme québécois principalement axé sur l'affirmation politique et la défense de la culture. Or le 20 mai, le peuple du Québec surprenait tout ce beau monde par l'ampleur de l'appui qu'il accordait au NON. Et le soir même, rejoint par la télévision, le grand poète Gaston Miron jetait l'anathème élitiste sur les coupables: «C'est le vote de la honte!»

Alors que l'issue du référendum devenait de plus en plus évidente autour des tables rondes de la télévision, les participants favorables à la thèse souverainiste réagissaient à qui mieux mieux en dénonçant l'immonde campagne de peur fédéraliste ou en prédisant une nuit des longs couteaux au père de l'étapisme, Claude Morin. Toutefois le commentateur le plus sensé allait provenir d'une invitée de la table culturelle qui soulignait enfin le divorce entre la population et les intellectuels. Elle seule semblait avoir saisi que le sens du devenir collectif, du nouveau projet de société, de la démarche irréversible et autres belles formules, n'était pas compris de la masse.

Vous êtes-vous déjà demandé qui de l'éminent professeur Léon Dion ou de Jacques Beauchamp aurait le plus de suc-

cès auprès des clients d'une taverne? Et pourquoi seul le premier serait astreint à transmettre un message nationaliste et pas le second? Lequel rejoint le plus d'électeurs?

L'avenir de la société québécoise relève à la fois de la politique et des valeurs quotidiennes. Or la politique nationaliste, quelle que soit l'ampleur d'une probable révision constitutionnelle, n'est qu'un cadre inefficace, un contenant vide, sans le contenu primordial du vécu quotidien. Et, en dehors de la progression constante du français dans chacun de ses compartiments, personne ne peut affirmer sérieusement que la vie de tous les jours au Québec débouche sur le nationalisme.

La quotidienneté québécoise est à l'image de son... quotidien. En effet le *Journal de Montréal* est avec son jumelage de Québec le principal organe journalistique de communication et, avec un tirage nettement supérieur au total combiné de *La Presse* et du *DEVOIR*, il s'avère donc le meilleur reflet de notre société. Une fois passé le choc de la une racoleuse, le *Journal de Montréal* est conçu pour se lire comme les livres hébreux, de droite à gauche, en commençant par la plus importante page de sport, la dernière. Le sport — enfin nous y sommes — constitue 48% du contenu, dont environ 50 à 60% selon la saison sont consacrés au sport américain. Y dominent les ligues professionnelles de baseball et de football entièrement américaines, ainsi que la Ligue nationale de hoc-

key et la Ligue canadienne de football, aux trois quarts américaines. Le nationalisme sportif, quand il transparait, reçoit la portion congrue dans le maigre espace réservé aux sports amateurs.

Dans son numéro du 27 mai, une semaine après le référendum, le *Journal de Montréal* partageait ainsi sa première page: les trois quarts de l'espace divisés en parts égales entre le départ de Toto Gingas (célèbre par ses pages centrales de photos des mondanités sportives) et le duo parfait des Expos, Steve Rogers et Chris Speier; quant au quart restant, la tragédie minière de Val d'Or et «Parizeau gagne la 1ère manche contre l'Asbestos» le disputaient au bandeau portant le nom du journal. Une formule sans doute très rentable puisqu'elle a permis à Jacques Beauchamp de faire triompher le *Journal de Montréal* sur *Montréal-Matin* et d'aller exporter les valeurs Québécois jusqu'à Philadelphie.

Durant la campagne référendaire, Claude Ryan avait accusé les publications *Péridéau* de pencher fortement vers le OUI. Mais comment un journal travaillant 365 jours par an à la colonisation d'un peuple pourrait-il subitement devenir l'instrument de sa souveraineté? Les règles de la rentabilité font que le *Journal de Montréal*, inconsciemment sans doute, empêche les Québécois d'accéder à l'histoire vécue, il les condamne à l'histoire subie. Il fait de ses lecteurs les spectateurs plutôt que les acteurs de leur destin.

Ceci dit, le *Journal de Montréal* ne détient pas le monopole du colonialisme sportif, aucun de ses compétiteurs de la presse écrite, parlée ou télévisée n'y échappe, il en est seulement le plus pur exemple. D'ailleurs le palmarès de la génération de nationalistes québécois actuellement au pouvoir n'est guère brillant non plus dans ce domaine. Eux qui ont

été parmi les derniers à apprendre à compter en additionnant des cierges, n'ont même pas envisagé que le sport pouvait être aussi indépendantiste que leurs livres d'arithmétique étaient religieux. C'est ainsi que le ministre Lucien Lessard faisait la preuve de son incompréhension du nationalisme sportif avec son insignifiante lettre au président de la LNH pour défendre l'usage exclusif du français au Colisée de Québec. Ça lui donne bonne mine lorsqu'on sait que la langue de travail des Nordiques est l'anglais!

Au soir du 20 mai, à l'aréna Paul-Sauvé, le premier ministre, M. Lévesque, promettait timidement que la fête serait peut-être pour la prochaine fois. A moins d'une très grave erreur du camp fédéraliste, seule susceptible de brouiller les cartes, la prochaine fois s'annonce tout aussi morose si l'on ne s'avise pas de remplir le contenant politique d'un contenu nationaliste quotidien. La souveraineté politique n'est que le cadre de nos souverainetés sectorielles parmi lesquelles se situe la souveraineté sportive. Ce n'est certainement pas la moindre d'après le *Journal de Montréal* qui consacre près de la moitié de ses colonnes au traitement du sport.

La Loi 101 et les artistes n'ont pas suffi à la tâche de rendre plus nationaliste notre environnement culturel québécois.

Si, pendant que les spécialistes s'affairaient aux escarmouches constitutionnelles, le PQ pouvait recruter Jacques Beauchamp, la cause souverainiste ferait alors de grands progrès. Un Beauchamp vaincu pourrait faire valoir le bien-fondé d'une LNH canadienne; d'un Canadien et de Nordiques composés en majorité de joueurs québécois; d'une LCF limitant progressivement le nombre de ses joueurs et de ses instructeurs américains; d'Alouettes et d'Expos amenés à former et à inclure de plus en plus de Québécois dans leurs équipes. Devenu journaliste engagé, Beauchamp pourrait continuer à faire vibrer quotidiennement la fibre nationaliste en favorisant la formation d'entraîneurs et d'athlètes professionnels, en collaboration avec l'ISQ; en promouvant la participation d'une sélection québécoise de joueurs professionnels de hockey à des tournois internationaux; en québécoisant résolument les pages sportives de son journal. Cette conversion spectaculaire l'obligerait seulement à agir comme l'*Équipe* en France, la *Gazzetta dello Sport* en Italie ou *Népsport* en Hongrie, rien de plus.

La colonisation envahissante de l'industrie et de l'information sportives contribue puissamment à annihiler le nationalisme québécois. Le comprendre c'est déjà faire un pas de plus en direction de la souveraineté.

LETRES AU DEVOIR

Des stationnements sécuritaires pour les bicyclettes

Le moyen de transport privilégié des jeunes pendant l'été est la bicyclette. Chez les adultes, les statistiques les plus récentes de Statistiques Canada disent que 42% des ménages canadiens possèdent au moins une bicyclette pour adultes. Pourtant, un cycliste qui circule dans n'importe quelle ville du Québec aura de la peine à se trouver un stationnement (même le plus simple poteau pour y enrouler sa chaîne ou son cadenas), et il ne pourra jamais se trouver un stationnement vraiment sécuritaire. À moins de venir à Vélo-Québec, de se rendre à la Régie des installations olympiques ou à l'université de Montréal.

Qu'attendent donc les différentes autorités, provinciales, municipales, les différents responsables d'équipements publics pour fournir aux cyclistes des services minimum de stationnement?

La phobie du vol des vélos incite de plus en plus les jeunes, autant que les moins jeunes, à ne pas utiliser leurs bicyclettes!

C'est pour ces raisons qu'une campagne doit être lancée en vue de convaincre les autorités de doter les édifices publics de stationnements sécuritaires pour les bicyclettes. Les premiers visés par cette campagne sont les ministères du gouvernement du Québec, en particulier ceux de l'Éducation, des Affaires sociales, des Affaires municipales et des Transports; il y a aussi la Ville de Montréal, le Complexe Desjardins, et différents autres lieux publics.

Christine ALLEN
membre de Vélo-Québec
Montréal, 1er août

Des miettes

Au cours de la campagne référendaire, les libéraux fédéraux par la voix du ministre De Bané promettaient aux Madelinots une subvention de \$15 millions en vue de faciliter l'exploitation de leur mine de sel. Maintenant que le fédéral a remporté haut la main le référendum, que fait De Bané? Il coupe la subvention promise aux Madelinots pour plutôt distribuer ces 15 millions en miettes éparpillées aux différentes régions du Québec.

Avec la publicité entourant chacun de ses gestes lorsqu'il distribue, ici: \$100,000, et là: \$200,000, etc., cela donne à M. De Bané bonne figure devant la

presse et les populations locales. Misant sur le divertissement que cela procure à ceux qui bêtement semblent avoir la mémoire plutôt courte, Trudeau et De Bané, par de tels gestes paternalistes, nous amènent à oublier les milliards provenant des argents de «nos impôts» que le fédéral investit dans les autres provinces notamment en Ontario pour y soutenir la concentration industrielle et manufacturière de la mise en marché des produits canadiens — particulièrement dans les secteurs de l'automobile et du thermo-nucléaire; ainsi que dans l'Ouest via Pétro-Canada pour y soutenir l'exploitation et l'exploration des ressources pétrolières. Dans le même temps au Québec on a toujours un taux de chômage de 10% et plus.

L'arme économique du fédéralisme à la Trudeau: nous arracher nos impôts et consentir à nous en remettre quelques miettes (ils appellent ça péréquation) si on accepte de faire la courbette. À bien y penser pourquoi avons-nous dit NON? Eveillons nos consciences!

Réjean HINSE
Montréal, 29 juillet

La CTCUM et les handicapés

(Lettre adressée à M. Archambault surintendant, division de Montréal, Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.)

Alors qu'en avril dernier, avec tambour et trompette, la CTCUM s'est vantée de pouvoir assurer un transport de «qualité» pour les personnes handicapées de la région de Montréal, on subit en ce moment et jusqu'à la mi-août encore l'absence quasi totale de services pour les personnes handicapées!

Il semble qu'à la CTCUM on ait oublié que les chauffeurs réguliers seraient en vacances cet été! On n'a pas prévu de remplaçants!

Cela veut donc dire que les personnes handicapées, doivent durant ce mois, s'abstenir de faire des sorties culturelles, d'avoir rendez-vous chez le médecin, etc... Le seul service qu'on veut bien leur laisser, c'est le transport pour l'école ou le travail.

Les étudiants adultes du Centre Cham-pagnat avaient organisé avec les professeurs une sortie: une pièce de théâtre au café-théâtre Quartier-Latin, le vendredi, 1er août. Les réservations étaient faites! Mais voilà, lorsque vint le temps de réserver un minibus pour le transport des personnes handicapées pour le théâtre, on nous répondit qu'il était impossible d'as-

surer le service car aucun chauffeur n'était disponible ce vendredi soir!

Pourtant le 23 juin 1978, fut sanctionnée à Québec, la loi 9, «loi assurant aux personnes handicapées la reconnaissance et l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés reconnus à tous les citoyens.»

Nous pensons que cette situation est inacceptable, et nous constatons par le fait même, que les droits des personnes handicapées sont lésés par la CTCUM.

Normand VEILLETTE
ainsi que neuf autres signataires
Montréal, 31 juillet

Qu'advient-il du projet de code de la route

Il y a exactement un an, on discutait au Québec de la réforme du code de la route. Le ministre des Transports du Québec défendait alors son projet de code de la route en commission parlementaire. Différents groupes et associations s'y intéressaient et faisaient des recommandations.

Qu'est-il advenu du projet de réforme du code de la route? Le gouvernement du Québec a-t-il abandonné son intention de réformer le «vieux» code de la route? Les différents usagers de la route peuvent-ils espérer qu'un nouvel ordre soit bientôt défini?

L'importance de réformer le code de la route a fait, l'an dernier, l'unanimité. Cette réforme était reconnue urgente à cause du nombre des accidents de la route et à cause de l'importance d'améliorer la circulation routière en faisant une place sécuritaire à tous les usagers de la route.

Les usagers de la bicyclette avaient alors fait des propositions qui avaient été bien accueillies par le ministre des Transports et par les différents partis politiques représentés à la Commission parlementaire. Une équipe de recherche de Vélo-Québec a même travaillé en collaboration avec le responsable de la rédaction du nouveau code de la route, l'ex sous-ministre des Transports, M. Ghislain Lafamme.

Vélo-Québec, le regroupement des usagers du vélo au Québec, s'inquiète de la lenteur avec laquelle le gouvernement du Québec traite le dossier de la réforme du code de la route. Les cyclistes, qui sont les plus vulnérables des usagers de la route sont fatigués d'être des victimes faciles d'une situation qui dure depuis déjà trop longtemps.

Michel LABRECQUE
membre de Vélo-Québec
Montréal, 4 août



Les amateurs de voile sont de plus en plus nombreux et beaucoup d'entre eux ignorent qu'ils ne sont pas à l'abri de l'accident électrique.

En effet, les mâts des voiliers sont souvent fabriqués de matériau conducteur comme l'aluminium; à cause de leur hauteur, ils sont susceptibles d'entrer en contact avec certaines lignes électriques.

Quand vous transportez un voilier, le mettez à l'eau, accostez un quai ou passez sous des lignes électriques, assurez-vous qu'il n'y a aucun contact possible avec un conducteur sous tension. Le seul fait d'en approcher un mât métallique peut amorcer un arc électrique et provoquer un court-circuit.

Surtout, évitez à tout prix de soulever les conducteurs d'une ligne électrique, même quand ils sont recouverts d'une gaine isolante.

Prenez garde! Ouvrez l'œil, particulièrement près des lignes électriques.

L'ouragan Allen force l'évacuation des plates-formes de forage du golfe du Mexique

MEXICO (AP) — L'ouragan Allen, ce violent orage tropical dont on n'a jamais vu la pareille dans le nord-ouest de la mer des Antilles, a trouvé de nouvelles forces hier en se dirigeant vers la péninsule du Yucatan avec des vents de 281 kilomètres.

Des milliers d'ouvriers ont fui les plates-formes de forage du golfe du Mexique, aussi loin au nord que le Texas et la Louisiane. Un hélicoptère servant à l'évacuation du personnel de ces plates-formes s'est écrasé à une cinquantaine de milles de la côte de la Louisiane et les rapports

de la garde-côtière des Etats-Unis indiquent que quatre des 13 personnes qui avaient pris place à bord de l'appareil ont perdu la vie.

Allen, le plus puissant orage tropical de l'histoire de la météorologie, a dévasté tout sur son passage à travers plusieurs îles des Antilles avant d'orienter sa trajectoire et de menacer ces états des Etats-Unis qui longent le golfe du Mexique. Les météorologues ne peuvent dire pour le moment à quel endroit l'ouragan touchera la terre ferme.

La côte du Texas et de la Louisiane est

longue de 650 milles marins au nord de la péninsule du Yucatan.

A midi heure normale de l'est hier, les services météorologiques des Etats-Unis estimaient des vents de 281 kilomètres et plaçaient l'ouragan à 97 milles marins à l'est-nord-est de Cozumel, au Mexique.

Le rapport météorologique constatait que l'oeil de l'ouragan s'était déplacé légèrement à droite de sa trajectoire et qu'ainsi la zone la plus dangereuse de l'ouragan pourrait passer au large de la côte nord-est de la péninsule du Yucatan.

Par contre, si l'oeil devait obliquer à

gauche de la trajectoire de l'ouragan, ce dernier frapperait la péninsule.

On indiquait que près de 2,500 employés des compagnies pétrolières sur les plates-formes du golfe avaient été évacués au large du Texas tandis que la compagnie mexicaine Pemex a précisé de son côté que 2,000 de ses employés et techniciens avaient été transportés des plates-formes de la baie de Campeche vers la terre ferme.

Dans le sud du Texas, la Croix-Rouge a mis sur pied d'alerte quelque 400 volontaires et dépêché une centaine d'autres de ses membres dans diverses localités menacées.

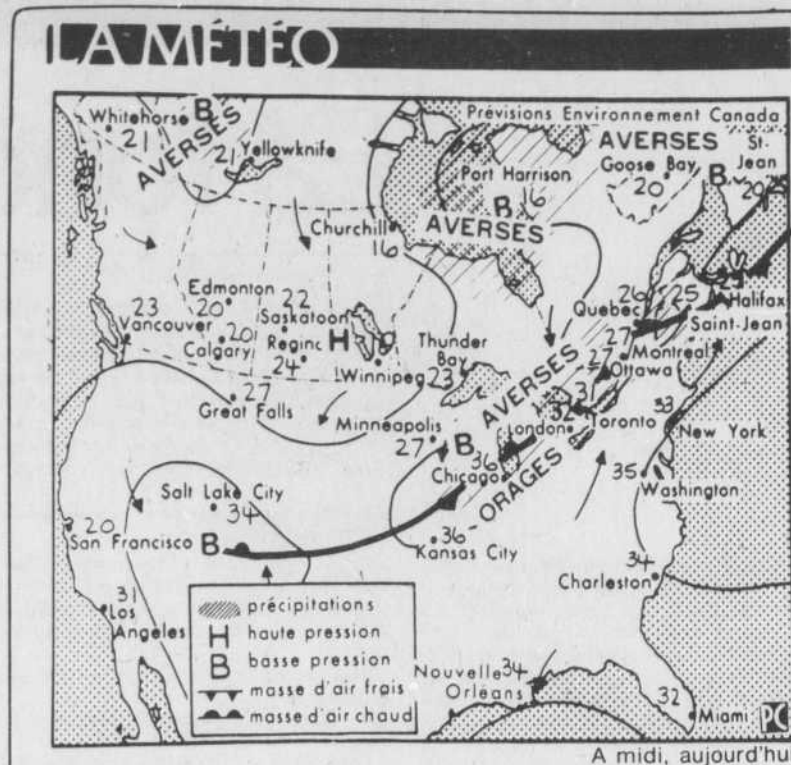
Les habitants de l'île de South Padre, sur la côte du Texas, se barricadaient dans leurs maisons.

Le canal de Yucatan, large de 132 milles marins, a été fermé à toute navigation et les aéroports des régions touristiques de Cancun et de Isla Mujeres ont été fermés.

A Cuba, l'agence de presse Prensa Latina a signalé que l'ouragan avait durement touché l'île de la Jeunesse, à une cinquantaine de milles de la côte ouest de Cuba, et causé de lourds dégâts aux plantations d'agrumes.

Trois personnes ont perdu la vie à Cuba dans des accidents provoqués par l'ouragan, qui n'a cependant causé aucune perte de vie sur l'île de la jeunesse, où pourtant 25,000 jeunes gens des pays du Tiers-Monde étaient réunis.

Jusqu'à maintenant, l'ouragan a causé 71 morts, dont huit en Jamaïque, 41 en Haïti, trois dans la République Dominicaine et 16 dans la petite île de Ste-Lucie. En Dominique, une personne est portée disparue.



Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac, vallées de la Gatineau, Rivière du Lièvre: nébulosité variable avec quelques averse. Possibilité d'orages en matinée. Maximum 25. Aperçu pour samedi: nébulosité variable.

Outaouais: nuageux avec éclaircies. Quelques averse et orages. Maximum 28. Aperçu pour samedi: beau.

Laurentides, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec éclaircies. Quelques averse et orages. Maximum 28. Aperçu pour samedi: beau.

Québec, Estrie-Beauce: nuageux avec éclaircies, quelques averse ou orages. Maximum 27. Aperçu pour samedi: beau.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec éclaircies. Quelques averse. Possibilité d'orage. Maximum 25. Aperçu pour samedi: beau.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: passages nuageux en après-midi. Possibilité d'averse en soirée. Maximum 24. Aperçu pour samedi: nébulosité variable.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles: dégagement graduel. Maximum 23. Aperçu pour samedi: nébulosité variable.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: généralement nuageux et brumeux. Maximum 20. Aperçu pour samedi: nébulosité variable.

Le Mont Saint-Helens projette des cendres à 13 km d'altitude

VANCOUVER (d'après AP) — Le volcan Mont Saint-Helens a connu hier soir une nouvelle éruption tumultueuse qui a projeté des cendres et de la vapeur à plus de 13 km d'altitude. C'était là sa cinquième éruption majeure depuis son réveil fracassant, le 18 mai dernier. Le kilomètre supérieur de la montagne avait alors littéralement explosé, laissant 64 morts et disparus ainsi que des dommages importants.

Lors de la catastrophe du mois de mai, tous les débris provenaient de la montagne elle-même et on n'avait pu déceler aucun nouvel apport de matières en fusion depuis les profondeurs du sol.

Il en a été tout autrement hier puisque les sismographes placés aux environs ont détecté vers midi les premières «secousses harmoniques» qui indiquaient un mouvement des couches intérieures, sous-jacentes au volcan. Au même moment, un nuage de vapeur a jailli au sommet.

Par mesure de précaution, les autorités ont aussitôt décrété l'évacuation de la «zone rouge», à moins de 25 km du volcan. Cette région n'est pas habitée et il ne s'y trouvait alors que 18 personnes, surtout des hommes de science et des pompiers occupés à lutter contre les feux de forêt qui persistent depuis l'éruption du 18 mai dernier.

Cette évacuation a permis d'éviter que l'éruption d'hier ne fasse de nouvelles victimes.

Le mont Saint-Helens était demeuré relativement calme depuis le 22 juillet mais les autorités demeurent sur le qui-vive. Ce volcan a en effet la particularité de demeurer actif par intermittence pendant cinq ou six ans entre ses longues périodes d'inactivité. Ses éruptions sont le plus souvent de caractère explosif en raison de la grande viscosité de la lave. Cette dernière a tendance à se déformer sans couler vraiment et à boucher le cratère où la pression s'accumule jusqu'à ce que tout explose.

fait preuve de «passivité» pendant huit mois alors que l'Iran faisait fi de l'immunité diplomatique en retenant des Américains en otages. «Devant cette indolence», estime le journal dans un éditorial «méritons-nous peut-être l'impudence du comportement de ces hôtes indésirables».

◆ Élections

d'être moins hardis devant le défi, plus craintifs devant l'adversaire libéral. L'un après l'autre, ils répètent que «le monde ne veut plus entendre parler de constitution» et qu'il faudrait peut-être laisser porter jusqu'en 1981, le temps de trouver autre chose de plus attrayant pour l'électeur québécois. Cette réplique revient dans la même forme statique, comme si les fabricants de scénarios du gouvernement avaient distribué la même cassette dans tous les cabinets de ministres et de députés.

Pendant ce temps, le bureau du premier ministre laisse couler aux journalistes des rumeurs à propos des éventuels départs de ceux dont on souhaite se débarrasser. Voilà qui explique que certains journalistes ont appris aux ministres Guy Joron et Jacques Coutu ainsi qu'à député Jérôme Proulx qu'ils n'avaient pas l'intention de se représenter aux prochaines élections. Bien sûr, ils ont nié, mais la rumeur avait déjà fait son œuvre.

Par delà la peur d'affronter l'électorat et de perdre le pouvoir, les arguments des péquistes favorables à la tenue d'élections cet automne sont plus nombreux:

- le programme législatif est vide et il ne reste plus suffisamment de matière politique inédite pour fabriquer une nouvelle brochure de projets de lois;
- faute d'élections générales, il faudra tenir des partielles et risquer que M. Ryan porte à onze le nombre de victoires consécutives depuis son arrivée à la direction du PLQ.

- les insistantes rumeurs d'élections ont paralysé la machine administrative à laquelle il serait impossible de redonner sa vitesse de croisière avant que le gouvernement ait reçu un nouveau mandat;
- les sondages indiquent que la cote de popularité de M. Ryan est encore très basse et que le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement est élevé, mais qui sait ce que sera la conjoncture socio-économique et politique en 1981.

- depuis le début du siècle, il est arrivé seulement deux fois qu'un gouvernement a débordé la durée traditionnelle de quatre ans du mandat et l'impression de vouloir s'accrocher au pouvoir pourrait susciter un sentiment de méfiance, sinon d'animosité, au sein de l'électorat.

Autant de raisons qui portent à croire que le premier ministre annoncerait des élections générales pour la mi-novembre.

◆ PLQ

plus réaliste à propos de ce qu'il peut bien faire et de ce qu'il ne peut pas bien faire, et ainsi l'inciter à se retirer des secteurs dans lesquels il se manifeste de façon inconsidérée et peut-être nuisible.

«En même temps, poursuit M. Allaire, il se dégage une deuxième tendance, de pragmatisme, de nuances, d'équilibre à réaliser ce genre d'objectif. En d'autres mots, personne ne dira que le gouvernement doit se retirer de tout, et ce dès demain.»

Il reconnaît entre autres que l'abolition du droit de grève dans les hôpitaux ou dans d'autres services essentiels est un projet plus compliqué à réaliser qu'il ne paraît.

M. Allaire ignore si ce projet pourra être adopté. «Il nous faudra tenir compte de plusieurs facteurs, certains d'entre eux d'aspect pratique, qui pourraient nous inciter à nous prononcer autrement sur cette question».

Il faudrait d'abord déterminer qui, parmi les syndicats, seraient touchés par cette politique et évidemment tenir compte de l'inévitable lutte politique que pourront livrer les syndicats de la province, a expliqué M. Allaire.

Un gouvernement, ajoute-t-il, n'est pas prêt à livrer bataille sur tous les aspects de sa politique. Les libéraux, pour leur part, sont déterminés à réduire le rôle que le gouvernement est appelé à jouer dans l'économie, en réduisant d'abord la réglementation émanant des divers ministères, et possiblement aussi en de débarrassant de quelques sociétés d'Etat.

M. Allaire refuse de préciser si cela pourrait se traduire par l'abandon des efforts de nationalisation de l'Asbestos par un éventuel gouvernement libéral.

Le PLQ se penche aussi sur la fiscalité, de même que sur le coût que représente le gouvernement aux contribuables, coût 20% plus élevé qu'en Ontario.

«Pour mille contribuables, explique M. Allaire, le gouvernement du Québec embauche plus de fonctionnaires que le gouvernement ontarien pour un nombre égal d'électeurs, et il leur verse des salaires plus élevés. Dans certains cas, cette situation est explicable et ne peut être attribuée à une mauvaise gestion des affaires.

«Mais nous devons quand même nous en préoccuper et nous demander si nous pouvons nous payer ce luxe, nous demandant aussi comment plafonner les dépenses du gouvernement. Ce n'est qu'à ce moment que nous pourrions songer à geler, réduire ou indexer les impôts.»

Le gouvernement, poursuit M. Allaire, est sujet à plusieurs contraintes, puisque 85% de ses dépenses sont faites dans des secteurs comme l'éducation, la santé et la fonction publique.

La position du PLQ sur la loi 101 est en grande partie connue, et le chef du Parti libéral, M. Ryan, a déjà promis que les écoliers pourraient aller à l'école de leur choix, peu importe si leurs parents ont fréquenté des écoles québécoises.

Si le PLQ décide d'abolir la commission de surveillance de l'Office de la langue française, a laissé entendre hier M. Allaire, il ne songe pas pour autant à abolir ces sections de la loi portant sur les compagnies et le français, langue de travail.

Le PLQ, a précisé M. Allaire, n'a pas eu recours à des sondages pour préparer ces documents, mais il pourrait interroger ses membres avant que ce travail ne soit complété.

Certains des membres du PLQ, estime M. Allaire, sont d'avis qu'une consultation nous permettrait de vérifier plusieurs affirmations et nous assurer que les positions que nous voulons faire nos seront bien formulées, bien reçues par nos membres, mais rien n'a encore été décidé à ce sujet.

◆ Taiwan

D'une façon générale, cependant, l'Etat intervient le moins possible, seules sont nationalisées les industries de l'aluminium et de l'acier, les chantiers navals (parmi les premiers du monde), les chemins de fer, les secteurs du pétrole et de l'énergie nucléaire. Le reste est laissé à la libre entreprise.

À l'exposition permanente que le C.E.T.D.C. organise pour les importateurs étrangers il y a les articles de voyage et toute la bimbeloterie par lesquels Taiwan s'est fait une place sur les marchés étrangers il y a déjà plusieurs années. L'effort actuel de diversification est visible. Il va du gilet pare-balles — «300 grammes moins lourd que le gilet de l'armée américaine, couleur à la demande de l'acheteur» — aux postes de télévision et aux machines-outils de haute précision.

Une rapide enquête sur les prix consentis au grossiste étranger — marchandise chargée sur le bateau — permet de mesurer l'importance de la marge bénéficiaire pour les produits prétendument «bradés» en France. Pour le moment Taiwan, comme d'autres pays d'Asie en voie de développement, accepte cependant la «division du travail» qui s'est instaurée dans l'économie mondiale.

Pour poursuivre son développement, quels que soient les sacrifices à consentir, l'île parie sur l'augmentation de ses exportations: 60% du P.N.B. en 1979. Sa balance commerciale lui est favorable avec tous les pays, sauf le Japon, l'Arabie Saoudite et Koweït (son second fournisseur de relations diplomatiques avec elle).

Plus de 39% du total des exportations taiwanaises partent aux Etats-Unis et 21% des importations proviennent de ce pays. Ce déséquilibre avec le principal partenaire commercial pose de plus en plus de problèmes.

«En 1989, nous dit un responsable du ministère des affaires étrangères, nous serons un pays développé. Nous aurons notre industrie lourde et serons au niveau technologique de l'Occident. C'est pour quoi nous voulons des maintenant développer nos échanges avec l'Europe.»

Pour le moment, les échanges avec la France représentent à peine 1% du commerce extérieur de Taiwan (0,6% de ses importations et 1,4% de ses exportations), derrière l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Italie. Une seule entreprise industrielle française a son propre bureau à Taiwan. Seulement, une cinquantaine de sociétés françaises ont des correspondants taiwanais, contre deux cent cinquante pour l'Allemagne fédérale. Sur les cent soixante Français résidant à Taiwan, quatre-vingts sont des religieux et soixante des étudiants.

Pendant longtemps, Paris a paru paralysé par la crainte de déplaire à Pékin en se montrant trop entreprenant sur le plan

commercial à Taiwan. Les succès enregistrés à la fois sur l'île et en Chine par les Allemands, les Japonais et les Américains prouvent que certains fonctionnaires des affaires étrangères n'ont pas su mesurer le pragmatisme des Chinois.

Revenu d'une mission d'information à Taiwan, à l'automne 1979, M. François Missoffe, l'ancien ministre du général de Gaulle, a remis au chef de l'Etat un rapport préconisant plus d'imagination dans les relations commerciales avec Taipei. Fait nouveau, sur les cinq banques européennes qui viennent d'être autorisées à s'établir à Taipei, deux sont françaises: la Société générale et la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Peu endettée — la Banque mondiale ne lui a consenti aucun prêt depuis son expulsion de l'ONU en 1971 — Taiwan est un partenaire sûr, mais il ne faut pas y rechercher les «marchés du siècle». Elle n'achète pas d'usines «clés en main», préférant passer des commandes secteur par secteur et coordonner elle-même la réalisation de l'ensemble de ses gros investissements. Mais il y a des places à prendre dans le domaine des cessions de licence. Malgré les fortes pressions des Etats-Unis, on n'a pas perdu tout espoir de vendre des Airbus.

En 1979, la balance commerciale a été favorable 16,1 milliards de dollars américains d'exportations contre 14,7 milliards d'importations dont 69% étaient constituées par le pétrole et les matières premières. Cependant, pour la première fois depuis trois ans, Taiwan a été en déficit commercial en mars et en avril, à cause de la facture pétrolière.

Dés 1969, Taiwan — qui est en mesure de fabriquer, sinon d'expérimenter, une bombe atomique — avait songé à l'alternative nucléaire en lançant, avec l'aide des Etats-Unis qui fournissent les turbines, les réacteurs et l'uranium enrichi, un programme de construction de centrales nucléaires dont certains générateurs fonctionnent déjà.

N'y a-t-il pas eu des manifestations d'écologistes? demandons-nous à l'un des ingénieurs qui nous font visiter la centrale de Keelung, au nord de Taipei, à proximité de plages et de stations balnéaires. «Non, toutes les mesures ont été prises pour la protection de l'environnement. De toute façon, à Taiwan, il n'y a jamais de manifestations.» Sourires un peu forcés des fonctionnaires qui nous accompagnent; c'est la première fois qu'un de nos hôtes fait une brève incursion hors du discours officiel.

L'augmentation régulière du niveau de vie des Taiwanais, malgré des dépenses militaires qui représentent 40% du budget, se poursuit au prix de durs sacrifices. Il n'y a pas de vacances annuelles en dehors des quelques jours accordés à certains salariés «privilegiés». En l'absence de sécurité sociale, que ne compense pas un système d'assurance dont bénéficie seul le personnel de grandes entreprises, c'est à la solidité de la tradition confucéenne de la famille que le malade doit de ne pas se trouver abandonné.

Comme au Japon, la dévotion à l'entreprise revêt souvent des formes qui mettent l'Européen mal à l'aise. Qu'y

Un Tupolev est forcé d'amerir

NOUAKCHOTT (AFP) — L'accident du «Tupolev» de la compagnie roumaine «Tarox» qui s'est abîmé en mer hier matin près de Nouadhibou en Mauritanie a fait un mort, un disparu et 13 blessés, dont quatre dans un état grave, parmi les 172 personnes à bord.

Selon la mission d'enquête du ministère mauritanien des Transports, l'avion a raté son atterrissage et a ameri à 300 mètres de la côte et à 700 mètres de l'aéroport de Nouadhibou, capitale économique de la Mauritanie, située à l'extrême nord-ouest du pays.

L'appareil avait à son bord 18 membres d'équipage et 154 marins qui venaient prendre la relève de l'équipage des bateaux de pêche roumains en rade de Nouadhibou.

Le lieu de l'accident étant assez proche du port et de la ville, des secours ont pu être rapidement organisés tant par les services mauritaniens compétents que par des bateaux de pêche étrangers qui se trouvaient dans la rade.

Les circonstances de la catastrophe n'ont pas encore été déterminées, d'après les services de la météo, un épais brouillard couvrait la région et la visibilité était faible.

a-t-il vraiment derrière le sourire obligé de centaines de jeunes filles alignées derrière les pupitres sur lesquels elles passent trois cents jours de l'année à monter de minuscules composants électroniques? Ces moines-ouvriers qui font leur gymnastique à 6 heures du matin dans la cité pour célibataires des chantiers navals de Kaoshiung ne perdront-ils pas un jour la foi dans la déesse Production? Pour le moment — avec un chômage qui n'atteint guère plus de 1% de la population active — la force du régime est de donner à chacun, certes de façon inégale, la possibilité de réaliser son mot d'ordre tacite: «Enrichissez-vous». A la télévision, présente dans tous les foyers, la publicité offre à longueur de soirée l'image de l'homme idéal: le jeune cadre dynamique qui porte le badge indiquant ses fonctions dans l'entreprise comme un militaire porte ses galons. Plus encore que la dictature de la vieille garde du Kuomintang, appelée à disparaître, ce qui menace les Taiwanais est un conformisme généralisé dans une société matérialiste.

(A suivre)

◆ Publicité

l'énergie a reproché au gouvernement de vouloir passer par-dessus la tête des parlementaires et de manipuler l'opinion publique en sa faveur. Voilà pourquoi, dit-il, il faut soulever la question aux Communautés des que les députés reprendront leur travail à Ottawa, à l'automne.

Pour sa part, M. Beatty avait déclaré: «Utiliser l'argent des taxes pour vendre des politiques partisanes à un moment où les négociations sur l'énergie sont dans une impasse et où de difficiles pourparlers constitutionnels doivent reprendre en septembre est presque incroyablement insensé. C'est un gaspillage d'argent en période d'austérité et cela ne peut que porter dommage aux relations avec les provinces».

M. Beatty a aussi reproché aux libéraux d'avoir des leur retour au pouvoir congédié une agence, «la plus grosse et la plus expérimentée au pays», à qui les conservateurs avaient confié la tâche de faire le total des dépenses du gouvernement en matière de publicité, puisque divers contrats peuvent émaner de diverses sources, ministères et agences.

La SQ met au jour un réseau de voleurs

Les policiers de la Sûreté du Québec, unité de Saint-Eustache, et de douze municipalités environnantes ont effectué au cours des derniers jours plus de 20 perquisitions qui ont conduit à l'arrestation de 29 individus.

Au moins 250 vols par effraction ont été éclaircis et des objets d'une valeur de \$75,000 ont été retrouvés par les policiers.

Ce réseau bien organisé fonctionnait depuis novembre 1979 et il était composé de 12 personnes d'âge majeur et de 17 mineurs.

EN FORMATION

La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.



PARTICIPATION
Le mouvement canadien du bien-être physique



◆ Manifestations

mer les manifestants.

La Maison-Blanche a fait savoir, de son côté, que le président Jimmy Carter a demandé au ministre de la Justice d'ouvrir une enquête pour déterminer si les manifestants iraniens appréhendés ont été traités avec une bienveillance particulière par les autorités, comme l'a affirmé un représentant syndical des employés du service de l'immigration. En signe de protestation, une cinquantaine d'employés du service ont cessé le travail hier.

Entre-temps la police a arrêté un nouveau ressortissant iranien au cours d'une manifestation organisée mercredi soir devant une prison de Londres, alors que l'on s'interroge dans la capitale britannique sur les répercussions que pourrait avoir la détention de près de 70 Iraniens sur la sécurité de la représentation diplomatique britannique à Téhéran.

Un certain nombre de parlementaires conservateurs ont préconisé l'expulsion des Iraniens arrêtés à la suite de heurts avec la police au cours d'une manifestation qui s'était déroulée mardi soir à l'extérieur de l'ambassade américaine.

Les 67 Iraniens arrêtés, plus une femme — une Anglaise —, ont presque tous refusé de déclarer leur identité et ont entrepris une grève de la faim. Le chargé d'affaires iranien à Londres, M. Seifallah Ehdai, a été convoqué au Foreign Office, mercredi, à la suite de quoi il a visité pendant trois heures ses compatriotes détenus. Douze diplomates sont actuellement en poste à l'ambassade britannique de Téhéran.

A Londres, les responsables des établissements où se trouvent incarcérés les Iraniens ont fait savoir que mis à part les liquidités qu'ils acceptent, leurs prisonniers observaient les règlements et que leur attitude était pacifique.

Selon le ministre de l'Intérieur un doute subsiste sur le fait de savoir si les Iraniens ont entrepris une grève de la faim ou s'ils observent le jeûne du Ramadan.

On indique encore dans la capitale britannique que 53 Iraniens se trouvent à la prison de Brixton, 10 femmes — y compris une Anglaise dont l'identité n'est pas connue — à la prison de Holloway et cinq au pénitencier d'Ashford.

Les détenus d'Ashford ont décliné leurs identités, mais un porte-parole du ministère de l'Intérieur a déclaré qu'ils seront maintenus en détention jusqu'à la semaine prochaine, sauf si un tribunal en décide autrement. Les détenus sont accusés d'avoir agressé des policiers, d'avoir eu un comportement menaçant et d'avoir été trouvés porteurs d'armes offensives.

Évoquant cette affaire, le quotidien Telegraph déclare que les Occidentaux ont

AUJOURD'HUI

À 9 h, début de la Journée des enfants au Parc olympique, comprenant des activités diverses: envolée d'une montgolfière, spectacle de fanfare, parade de bicyclettes et pique-nique.

Dans le cadre du 15^e anniversaire de Laval, des activités ont lieu au parc Montcalm.

Aux Florolies, le colloque sur l'Architecture de paysage se poursuit au pavillon de l'Administration. C'est aussi la Journée des assureurs: le point de rencontre est à la sortie du métro file Sainte-Hélène à 9 h.

À Terre des Hommes, la compétition de la Mini Coupe se poursuit au Bassin olympique de 12 h à 17 h. Dans le cadre de la Journée africaine au pavillon de l'UNICEF, des spectacles ont lieu à 12 h 30, 13 h 40 et 14 h 45. Pour les enfants de 10 à 14 ans, c'est la dernière journée pour participer au concours du plus beau croquis de la tête du Cheval d'Or, au pavillon de l'Italie.

La Croix-Rouge organise une collecte de sang dans le couloir Dupuis du métro Berri-Montigny, de 10 h 30 à 17 h. Une autre collecte a lieu au centre d'achats Duvernay, 3100 boul. de la Concorde, de 15 h à 20 h 30, et une troisième à l'hôtel de ville de l'Épiphanie de 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h 30.

Le charme des villages de Franconie

par
Monique
Nuytemans

TAPIS derrière leur enceinte de pierre et serrés contre leur clocher moyenâgeux, avec leurs rues étroites et leurs pavés haute-époque, leurs pompes à bras et leurs abreuvoirs, les villages de la Franconie sont d'un pittoresque fou.

Ils s'étalent, les uns contre les autres, dans ce ravissant pays qui fait déjà partie de la Bavière, même s'il ne se situe qu'à une généreuse centaine de kilomètres de cette ruche bourdonnante qu'est Francfort.

Après que le Boeing de la Lufthansa vous aura fait faire le trajet de Mirabel à Francfort, il ne vous prendra que deux heures de route pour être transplanté à l'époque des chevaliers et des forteresses, celle des troubadours et des armures. On y évoquera même tout naturellement la légende de Siegfried et de Brunhilde.

Qu'on soit à Ochsenfurt, à Randersacker, à Sachsenhausen, à Sommerhausen ou à Volkach, peu importe. Tous ces villages — à peu de chose près — se ressemblent: tous minuscules, tous charmants, tous plus faciles à parcourir qu'à prononcer.

Nombre de ces villages fortifiés s'entouraient autrefois de fossés qui servaient à décourager l'éventuel envahisseur. Ces fossés qui ont maintenant été comblés et qui sont paysagés, font d'idylliques promenades.

Elles l'étaient plus particulièrement en ce début de printemps quand tulipes, jacinthes, jonquilles, pensées et myosotis rivalisaient de fraîcheur et de jeunesse. Quand les pruniers et les poiriers en tige blanche y rendaient hommage à la parure rose-tendre d'un magnolia japonais.

Des escaliers mousquetaires conduisent à une autre promenade sur le haut de ces murailles qui encerclent d'habitude les villages de Franconie. D'ici s'ouvre une vue panoramique sur le village, la rivière Main, la campagne ondulante.

Puis le regard s'accroche aux toits pointus recouverts de tuiles rouges, à ces façades à

colombages, à ces édérons qui prennent le frais sur le rebord des fenêtres, à ces rideaux pimpants qui encadrent des boîtes de primevères. D'en bas un passant vous salue avec un guttural «Grüss Gott».

Les villages de Franconie sont très prisés par les artistes allemands. Ils parviennent même parfois à y dénicher une ancienne tour de guet qu'ils louent pour 125 D.M. par an (\$90.00 environ) mais avec obligation de la remettre en état. Chose qui leur coûte souvent une fortune. Mais ils y vivent heureux, en bohèmes modernes et riches, dans un cadre de conte de fées.

Mais si fleurs et promenades offrent un spectacle esthétique enthousiasmant, un cachet vieillot qui ne se retrouve que dans «les vieux pays», il est un charme de plus dont ces villages franconiens s'auraient et qui pour plusieurs constitue même leur plus grand attrait: c'est leur excellent vin.

Le vin de Franconie est célèbre. C'est un blanc qui a gagné de nombreuses médailles lors d'expositions vinicoles internationales.

Et voilà pourquoi beaucoup d'Allemands viennent très fréquemment passer des vacances ou des week-ends en Franconie. Ils logent alors chez l'habitant à raison de \$15.00 par jour, comprenant trois repas. Ils peuvent également séjourner à l'une ou l'autre de ces charmantes auberges villageoises qui offrent le confort des grandes villes à une fraction de leur coût.

Et de plus en plus de touristes nord-américains, chassés des grandes villes par leurs prix astronomiques, trouvent ici un refuge plus sain pour la santé précaire de leur dollar.

La plupart des habitants comprennent et parlent l'anglais. À l'auberge, ces touristes savoureront un repas complet comprenant même du chevreuil pour \$9.00. Une assiette froide pour \$5.00. Un excellent vin pour \$2.50.

Les chambres — tant chez l'habitant qu'à l'auberge — sont très confortables et, la



De gauche à droite:
1) architecture typique du nord-est de la Bavière; 2) des enseignes de cuivre, reliques du Moyen Âge quand les gens ne savaient pas lire; 3) dans certains villages de Franconie des artistes louent des tours à raison de 125 DM par an. Ci-contre: toits pointus de tuiles rouges, façades à colombages, un des nombreux charmes des villages franconiens.

propreté allemande étant proverbiale, on s'assure d'avance un repos paisible favorisé par de joyeuses libations de vin blanc.

Car il s'en voit du vin en Franconie! Dès 10 heures du matin. Ce qui n'est pas exactement pour déplaire aux touristes étrangers qui semblent immergés dans cet espèce de paradis consacré aux vignes du Seigneur.

Il y a peu de musées à visiter. À peine quelques églises baroques, quelques rares curiosités qu'on se fait un devoir d'admirer pour se donner bonne conscience.

Pour le reste: «Prosit, Zum Wohl, Wohbekomms, santé», on boit du vin, de la bière, du «Schnapps». L'un après l'autre. L'un pour faire oublier l'autre. La bière pour faire passer le vin. Le «Schnapps» pour faire passer la bière. Et une autre bière... pour bien digérer!

Vous l'ai-je dit que ces villages franconiens sont très gais? Ils le sont forcément. Même les chiens se dédient. Je me souviens d'un boxer, à la gueule terrible, qui finit par



prendre des allures de caniche après son écuelle de vin.

Car en Franconie les chiens sont servis au vin. Et pas n'importe lequel. Pas le vin de table ou le vin ordinaire, mais le «Spätlese» ou le «Auslese» (récolte tardive), vin de haute classe qui se détaille sur place à \$30.00 la bouteille.

En Franconie, les dégustations qui se font chez les marchands de vin s'appellent, pour une raison obscure, des «seminaires». Et elles sont vraiment d'un sérieux de page.

Cela se passe d'habitude dans un salon aux murs et aux plafonds lambrisés de bois. Une table est dressée avec des verres et du pain. Devant le fauteuil de chaque convive se trouve un programme.

Y sont inscrits huit à dix noms de vin et leur pedigree: le raisin qui les produit, leur goût, leur bouquet, leur cou-

leur, les médailles qu'ils ont remportées.

D'habitude on met à la disposition des petites natures des espèces de crachoir dans lequel elles videront leur verre après une gorgée de dégustation. Mais la plupart des visiteurs qui ne sont pas là en experts œnologues, mais tout simplement «pour prendre un coup», vident tous les verres jusqu'à l'ultime goutte.

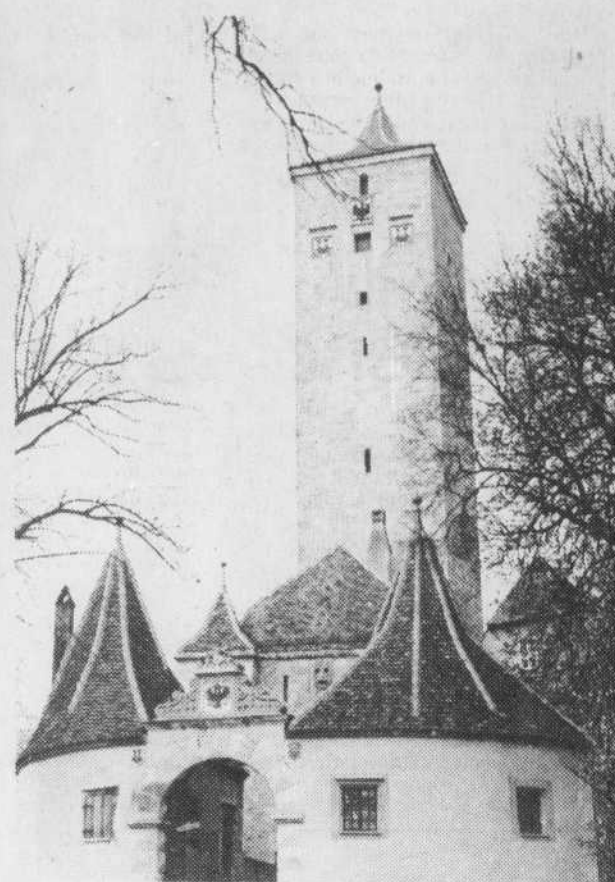
On commence par un vin ordinaire; ensuite un bon vin de table; puis un excellent. Ils deviennent de plus en plus corsés. L'allegretto devient un crescendo, jusqu'au coup de cymbales assénés par le dixième verre qui est évidemment le vin le plus coloré, le plus doux et le plus cher.

Toujours aussi sérieux après le dixième verre qu'avait le premier, le vigneron s'obstine à nous décrire son vin, à nous l'«expliquer», alors que les

convives préféreraient entendre des histoires un peu plus... lestes, confortablement installés qu'ils sont dans une brume béate.

Mais qu'on ne s'inquiète. Il n'y a pas que du vin en Franconie. Il y a aussi la bière la plus forte au monde et le «Schnapps».

On y apprendra aussi ce qu'est une bière «fumée».



fiche technique

- **Allemagne:** divisée en deux parties: Allemagne Fédérale et Allemagne de l'Est. L'Allemagne Fédérale est en général celle que les touristes visitent.
- **Le coût de la vie:** est cher en Allemagne, sauf dans les petites villes et les villages.
- **La monnaie:** le Deutsch Mark équivaut à environ \$0.66.
- **Le transporteur:** Lufthansa, vol sans escale de Mirabel à Francfort.
- **Spécialités:** bière, vin, poterie, étain, sculptures sur bois.
- **Architecture:** célèbre pour son baroque bavarois.

Elle est brune, costarde et goûte... la fumée. La première gorgée semble étrange. Ensuite on s'habitue. Si bien qu'au troisième bœck, on ne s'en aperçoit même plus...

Puis il y a la bière pour les «lendemain de la veille» qui semblent plus nombreux en Franconie qu'ailleurs... C'est une bière blonde brassée spécialement avec un résidu de

levure (qui est retiré pour les bières ordinaires) et qui est servie le matin, avant le café, avec une tranche de citron. Recette garantie: un bon bœck de cette bière vous retourne l'estomac à l'endroit, vous fait valser les intestins, balaie les toiles d'araignées du cerveau et vous remettra d'aplomb pour votre prochain «séminaire» vinicole...

UNE AVENTURE AFRICAINE À SEULEMENT 6½ HEURES DE VOL DÉCOUVREZ LE

SENEGAL

LE PARADIS DES VACANCES COMPLÈTES

- Un climat tempéré à l'année longue
- PARCS NATIONAUX
- PLAGES • PÊCHE EN HAUTE-MER • SPORTS
- L'île de Goree point de départ d'antan

À seulement 6½ heures de vol de New-York, il est maintenant possible de participer au Safari africain ou vous étendre sur les plus magnifiques plages du Sénégal... paradis de l'Afrique. Vol direct à Dakar, la fameuse cité cosmopolite, qui est un bijou des côtes de l'Atlantique. Vous pouvez prendre des excursions spéciales pour ce paradis de vacances complètes qu'est le Sénégal, une vraie aventure africaine.

Pour plus de détails, voyez votre agent de voyages ou postez ce coupon ci-dessous. * De New-York par jet.

Bureau touristique du gouvernement du Sénégal
200 ave. du Parc New-York, N.Y. 10017

J'aimerais recevoir plus de renseignements sur le Sénégal.

NOM

ADRESSE

VILLE PROV. CODE

Bain de nature à Mont-Tremblant

Situé dans le nord de Montréal, le parc du Mont-Tremblant accueille chaque année des milliers de visiteurs.

Le parc offre aux campeurs, de même qu'à tous ses visiteurs, la possibilité de pratiquer une gamme variée d'activités leur permettant de prendre contact avec la nature.

Le programme d'interprétation de la nature, qui vise à divertir les usagers tout en leur faisant découvrir le milieu naturel, a débuté à la fin mai pour se terminer à la mi-octobre.

Une équipe de sept naturalistes anime les différentes activités. Ils accompagnent les groupes lors de leur randonnée, tentent d'expliquer certains phénomènes et répondent à leurs questions.

Une première visite au centre de nature permet au visiteur d'avoir une perspective d'ensemble du relief du parc ainsi qu'un bref aperçu de la faune et de la flore qu'on y retrouve.

L'ensemencement d'un lac à truites par exemple est une des activités intéressantes à voir. Après avoir expliqué les rudiments de l'ensemencement et du cycle de vie de la truite, les naturalistes font participer les observateurs à cette opération qui consiste à transporter des truites et les déverser dans un lac.

Les autres activités estivales, comme la randonnée, le canot-interprétation, une marche de nuit, une soirée-causerie de naturalistes permettront de découvrir les traits caractéristiques de la région.

Les activités d'automne, pour leur part, sont tout aussi intéressantes. Profitant de la période de la coloration automnale qui présente un spectacle fascinant, le programme est surtout axé sur les phénomènes automnaux comme la coloration des feuilles ou encore le castor, animal très actif en cette saison.

Outre le programme d'interprétation de la nature, la baignade, le canotage, le canot-camping, la pêche-camping avec ou sans réservation, la randonnée pédestre et le pique-nique sont autant d'activités possibles.

La fin de semaine prochaine, profitez-en pour prendre un bain de nature... au parc du Mont-Tremblant!

Au plus beau de l'automne

PORTUGAL-ESPAGNE MAROC

Du 19 septembre au 10 octobre

PORTUGAL Cascais, Fatima, l'Algarve et Lisbonne.

ESPAGNE Madrid et la région, l'Andalousie et la Costa del Sol.

MAROC Les villes impériales, incluant Marrakech, aussi Casablanca et Tanger.

PRIX TOUT COMPRIS - PAS DE SURPRISES

Hôtels de luxe ou de première classe, tous les repas sauf 4, transferts, taxes, guides, entrées, etc.

\$1869. plus avion transatlantique \$538. plus taxe \$10.

Détenteur d'un permis du Québec



LES TOURS CHANTECLERC inc.

Voyez votre agent de voyages

GRÈCE

à partir de CA \$699.

aucun supplément pour frais de carburant

Transport aérien par Skyway Tours et Ontario Worldair

Départ	Retour	Prix	Départ	Retour	Prix
2 sept.	17 sept.	\$719.	16 sept.	1er déc.	\$699.
2 sept.	1er oct.	\$719.	16 sept.	15 jan. 81	\$699.
2 sept.	15 oct.	\$719.	30 sept.	15 oct.	\$699.
2 sept.	1er déc.	\$719.	30 sept.	1er déc.	\$699.
2 sept.	15 jan. 81	\$719.	30 sept.	15 jan. 81	\$699.
16 sept.	1er oct.	\$699.	22 oct.	1er déc.	\$699.
16 sept.	15 oct.	\$699.	22 oct.	15 jan. 81	\$699.

Départ spécial Noël/Nouvel an 15 décembre/15 janvier 81 pour \$699.

Tous les départs sont sujets aux règlements et conditions de Skyway Tours établis dans la section information générales de la brochure Skyway Tours 1980.

Pour plus de renseignements et réservations d'hôtel/circuit/croisière, veuillez nous contacter... Nous vous attendons!

Darmis Ltée. Agence de voyages
72 ouest, Sherbrooke, Montréal
Détenteur d'un permis du Québec

Tél.: 849-6555
849-6777

LES VOYAGES HONE

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE
MONTREAL GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE

ANGLETERRE/IRLANDE/PAYS DE GALLES/ÉCOSSE

16 septembre au 5 octobre

Prix par personne billet d'avion inclus \$2225

LA GRÈCE

circuit autocar — croisière Aquarius

Billet d'avion 2 au 19 octobre Can. \$ 869

Arr. terrestres et croisière U.S. \$1505

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Canton - Shanghai - Soucheou - Nanning

Kweilin - Pékin et Hong Kong

28 octobre au 21 novembre

Prix par personne billet d'avion inclus \$4299

AMÉRIQUE DU SUD

Equateur - Pérou - Bolivie - Paraguay - Argentine - Brésil

1er au 22 novembre

Billet d'avion Can. \$ 983

Arrangements terrestres U.S. \$1750

INDE/NÉPAL/SRI LANKA (CEYLAN)

1er au 26 novembre

Billet d'avion Can. \$1450

Arrangements terrestres U.S. \$1425

EXTRÊME-ORIENT

Japon - Hong Kong - Bali - Singapour -

Bangkok - Manille - Honolulu

6 au 30 novembre

Billet d'avion Can. \$1755

Arrangements terrestres U.S. \$1650

UN BOUQUET D'ÎLES

Madagascar - Nosy-Be - Réunion -

Maurice - Seychelles

17 octobre au 9 novembre

Prix par personne de Paris à Paris

Billets d'avion inclus \$3449

MAGIQUE MAJORQUE

Air - Mer - Hôtel

Départs chaque semaine jusqu'au 19 octobre

Une semaine de croisière en Méditerranée et 4 jours à

Palma, incluant le transport aérien Montréal/Palma aller

retour Par personne à compter de \$1495

LES VOYAGES HONE INC.

1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221

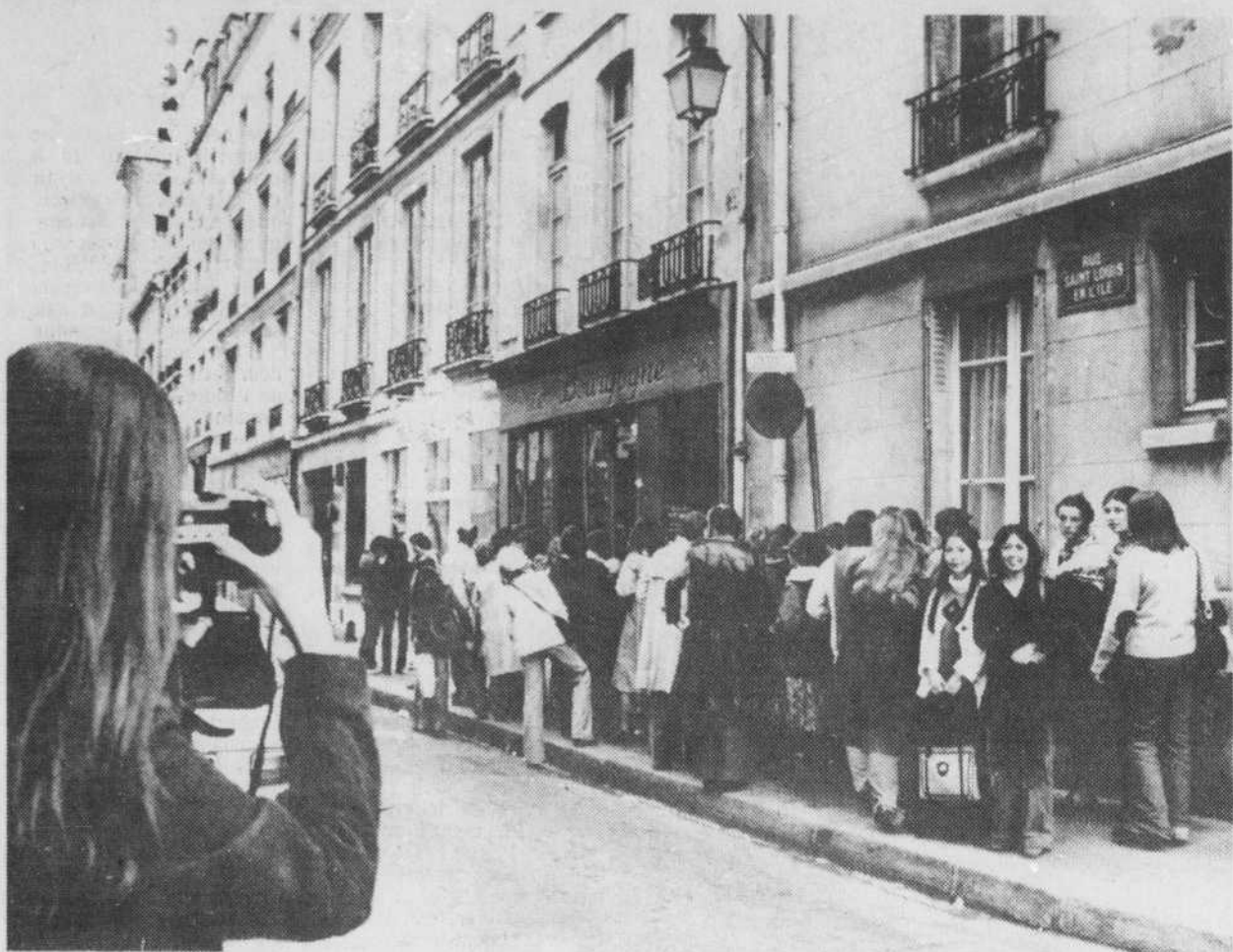
MONTREAL H3A 2B8

le métro à notre porte - station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h

Le jeudi jusqu'à 21h

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC



On fait la queue cher Berthillon, mais quelle glace, quel sorbet!



Beaubourg... on aime ou on déteste

De Fauchon à Berthillon

En passant par Beaubourg

par Renée Rowan

Il y a mille façons de voir une ville. Cette journée-là, nous n'avions plus envie de «visiter», mais seulement de nous promener dans Paris, au hasard des rues, sans autre but que celui d'emmagasiner des images, des impressions. Et c'est ainsi que nous nous retrouvons Place de la Madeleine. Des touristes ont le nez collé à la vitrine du numéro 26. Curieux à notre tour, nous allons voir ce qui peut bien attirer ainsi les gens.

C'est la devanture du célèbre magasin de produits fins Fauchon, le temple d'une gastronomie entachée de bourgeoisie et, pour plusieurs,

d'un luxe excessif. Le seul fait de dire devant certains Français que vous êtes allé chez Fauchon vous attire la réprobation. Au risque de voir descendre sur nous l'anathème, nous ne savons résister à la tentation, attirés par tant de bonnes choses présentées comme seuls les Français savent le faire: pièces savamment montées, saumon fumé couché sur son lit de verdure, éventail de salades composées. L'ail ou sont en montre vins de prix, terrines et foie gras truffé à été restaurée de somptueuse façon après avoir été «plastiquée» l'an dernier

par des terroristes.

À l'étage au-dessus, il y a, à des coûts plus accessibles, des thés à la vanille, aux framboises, aux mûres sauvages, au pamplemousse, à la banane sans compter toutes les autres variétés plus traditionnelles. Les amateurs de confitures se pourléchent déjà les babines devant tous ces pots aux noms évocateurs de petits fruits odorants ou de fruits exotiques.

Il y a aussi les moutardes de chez Fauchon, les sauces et condiments, les fines herbes. Mais à quoi bon poursuivre cette énumération puisqu'on n'en viendra jamais à bout. Véritable orgie de la bonne table, cette maison réputée à travers le monde à un inventaire de 22.000 produits différents dont 30% sous marque Fauchon.

Ce magasin fondé en 1885 par Auguste Fauchon n'était, à l'époque, qu'une petite épicerie qui a tenu le coup, tant bien que mal, jusqu'en 1953 alors qu'elle était rachetée par Edmond Bory. Celui-ci lui a donné un second souffle pour en faire ce haut lieu de la gastronomie aujourd'hui fréquentée surtout par les riches, les membres du corps diplomatique, les touristes et, à l'occasion les curieux perdus à travers ce «jet set».

On est assuré d'y trouver non seulement des produits recherchés et d'un luxe inouï (tels des truffes du Périgord à \$32 l'once, sans parler du véritable caviar, bien sûr), mais aussi les spécialités régionales ou propres à un pays, à une culture (on y a vu du sirop d'érable et même... du beurre d'arachide!).

Ce qui nous a fascinés le plus, toutefois, c'est le rayon des fruits frais exotiques envoyés régulièrement par avion des quatre coins du monde. Ces formes, ces couleurs, ces parfums inusités nous ont intrigué à ce point que nous en avons même achetés quelques-uns.

Le vendeur n'était pas d'accord au début pour ne nous vendre qu'un fruit ou deux d'une même variété: «Ca ne se vend qu'au kilo», dit-il. Devant notre insistance et après lui avoir expliqué qu'il ne s'agit que d'une dégustation, il se rend enfin à nos souhaits.

C'est ainsi qu'après avoir mangé debout, coude à coude, au comptoir de la cafétéria Fauchon où l'on vend des plats du jour, spécialités de la maison, à des prix abordables (la moussaka à 22F, près de \$6.30, et la salade de poulet et soja à 16F, environ \$4.50 — eh! oui, Fauchon tente à sa

manière de se démocratiser), nous nous dirigeons vers la terrasse d'un petit café, rue Tronchet, près de la rue Castellane. En attendant notre espresso, nous dégustons le fruit de la passion du Kenya, le mangoustap et la pomme-cannelle de la Thaïlande, la pomme Malace des Antilles et le ramboutan dont nous avons oublié la provenance.

Pour partager ces fruits exotiques en parts égales, nous avons sorti un petit canif de notre sac. Tanids que nous tentons d'associer ces formes et ces saveurs à des fruits déjà connus, mais sans grand succès, clients et passants nous regardent un peu ahuris d'une telle audace. Dans ce quartier huppé, ces choses-là ne se font pas, mais après tout, ont-ils l'air de se dire, ce ne sont que de pauvres touristes!

Et nous voilà prêts à reprendre notre promenade en direction de l'île Saint-Louis, prenant le temps de jeter un coup d'oeil aux vitrines des boutiques où tout nous apparaît très cher, ce qui nous décourage d'y entrer. Nous nous limitons donc au seul plaisir des yeux.

Après un bon moment de marche, nous atteignons le Forum des Halles, galerie de boutiques érigées sur l'ancienne place du marché.

Non loin de là, se dresse ce grand colosse de verre et de béton précontraint qu'est le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou familièrement dénommé Beaubourg. On aime ou on déteste cette bâtisse d'allure très moderne, immense jeu de mécano, dont la tuyauterie apparente et les structures de services identifiées en vert, bleu, rouge, jaune choquent plus d'un amant de ce vieux quartier situé en bordure du Marais.

Ouvert au public depuis l'hiver 1976-1977, le centre Beaubourg connaît, depuis son inauguration, un succès qui ne se dément pas: c'est devenu l'attraction touristique la plus populaire de France réussissant à attirer en un an trois millions de visiteurs de plus que la Tour Eiffel.

Si à l'intérieur, tous les modes d'expression y ont libre cours, qu'il s'agisse de livre, de la peinture, de l'architecture, de la musique, du cinéma, de la création artistique et même commerciale, la grande place, à l'extérieur, attire, comme au Moyen-âge, sur le parvis des églises, un grand nombre d'amuseurs publics: avaleurs de feu ou de sabre, jongleurs, briseurs de chaînes, musiciens, clowns et nous en oublions.

Cet après-midi là, un mime d'un sérieux imperturbable, vêtu d'un costume noir des années 30, portant précautionneusement une petite valise aux trésors insoupçonnés qu'il ne dépose que le temps d'une imitation d'un comique irrésistible, tient le public dans sa main. Mais il faut se remettre en route car nous voulons à tout prix, avant de quitter Paris aller nous promener une dernière fois sur l'île Saint-

Louis, ce merveilleux «petit village» au cœur même de la grande ville.

Les 6.000 habitants de l'île se suffisent à eux-mêmes et ressentent comme une invasion la visite des touristes, et même des Parisiens, qu'ils préféreraient voir rester chez eux.

Cet îlot de verdure et de calme qui, au 17^e siècle, était un lieu privilégié des amoureux, des pique-niqueurs et des duellistes, est aujourd'hui un quartier d'habitation très convoité. Plusieurs personnalités du monde artistique, littéraire et politique y ont pignon sur rue. On raconte que Mme Claude Pompidou, la veuve de l'ancien président de la République, y garde un appartement parce que son ou sa cuisinière refuse d'aller faire son marché ailleurs que sur l'île Saint-Louis.

Il ou elle n'a pas tellement tort du reste car on y trouve des magasins d'alimentation, des boutiques et des restaurants recherchés. Certains réservent même des surprises. Peut-on, par exemple, imaginer une queue d'une centaine de personnes attendant patiemment leur tour pour aller manger une glace ou un sorbet chez Berthillon ou pour en rapporter à la maison? C'est ce que j'ai vu de mes propres yeux et, cette journée-là, la chaleur ne pouvait pas être l'explication d'un tel achalandage.

Nous nous sommes donc mis en ligne nous aussi. L'attente en valait la peine et on comprend mieux maintenant que les glaces de M. Berthillon, au 31 rue Saint-Louis en l'île, fassent courir le tout-Paris. Ce sont des glaces et des sorbets délicieux, au goût de vrais fruits, très parfumés, préparés avec des produits naturels, sans aucune saveur artificielle. Alors que nous attendions, nous avons vu entrer par la porte de service un fournisseur apportant des cagets de fraises des bois et de mangues.

On peut, de la rue, acheter un cornet ou commander aux tables, à l'intérieur, une coupe double (10 F, soit un peu moins de \$3.00) ou si on ne craint pas de pecher par gourmandise, la coupe triple à 13 F (un peu plus de \$4.00), à quoi il faut ajouter le service qui est de 15%. Ce coût ne semble pas rebuter les Parisiens qui ne craignent pas de s'offrir ce qui est bon.

On a donc le choix, selon les saisons et les disponibilités, entre les glaces et des sorbets aux cassis (un véritable délice), à la mangue (on ne peut se décider si c'est le meilleur sorbet entre tous), aux groseilles, au citron, à la framboise, aux fraises des bois, à la noisette, aux prunaux et à l'armagnac, aux pêches, à la praline, aux marrons glacés et nous en passons.

Nous avons tenté, mais en vain, de rencontrer le maître-glacier et propriétaire des lieux, Raymond Berthillon: «Impossible, dit sa fille qui est à la caisse. Mon père est débordé de travail à l'approche

des vacances.» L'établissement est fermé entre le 7 juillet et le 9 septembre. Nous étions d'un tel congé en pleine période de chaleur, alors que chacun aime manger des glaces. Aimée-Jeanne Berthillon, la femme du propriétaire qui consent enfin à nous accorder une brève entrevue tout en continuant à surveiller les activités de son personnel du coin de l'oeil affirme «qu'on ne vient pas ici pour se rafraîchir, mais pour manger une glace...»

L'établissement, modeste, est situé dans un ancien petit café-billard et hôtel qui appartenait à la famille de Mme Berthillon. En venant s'installer, en 1954, avec son beau-père, Raymond Berthillon, pâtissier-glacier, eut l'idée de développer la seconde partie de son métier et tout de suite ce fut un énorme succès.

Si plusieurs Parisiens sont réticents à aller chez Fauchon, pour les raisons que l'on sait, on n'hésite pas par contre à dire, avec une certaine fierté et dans les meilleures familles, que ses glaces viennent de chez Berthillon en l'île.

Votre passeport pour le monde ! la Librairie Ulysse

Le plus grand choix de guides et cartes

1208 St-Denis (Métro Berri)
entre Ste-Catherine et Dorchester

843-7135

Mar. merc. 10 h à 18 h
Jeu. vend. 10 h à 21 h
Sam. 10 h à 17 h

VOTRE SEJOUR MOINS CHER EN EUROPE

Pour vos vacances en EUROPE ou pour vos voyages d'affaires choisissez la solution la plus économique qui est

“L'AUTOMOBILE”

D'autant qu'en réservant auprès de votre Agence de voyage avant votre départ et en demandant les Plans spéciaux

AIR FRANCE — EUROP AUTO

vous bénéficiez d'un tarif préférentiel

EUROP AUTO Distributeur EXCLUSIF



• Plan achat rachat
21 jrs à 6 mois



• Plan achat rachat 21
jrs à 6 mois



• Location court terme



Aussi "Renault" — "Citroën" — "V.W."

Permis
du Québec
de 1980
No 12580759

VISITEZ L'EUROPE EN... AUTOMOBILE CAMPERS — MINI-BUS



Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Achat — Rachat
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot

Kilométrage illimité,
Assurance internationale
Permis de conduire international, etc.

Reservations billets d'avion pour l'Europe
PARIS à partir de CCF \$502

BILLETS D'AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 27 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN
DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200 ou 861-3906
«Touring Club de France»

À LA FIN DE L'ÉTÉ

La GRÈCE avec CROISIÈRE

5 au 22 septembre

Séjour de 3 jours à ATHÈNES, puis circuit de 7 jours en GRÈCE CONTINENTALE et 7 jours à bord du STELLA SOLARIS dans les îles et à Istanbul.

18 jours à compter de \$2065 plus avion \$1028 (taxe de \$10 en plus)

Possibilité de voyage de 16 jours avec croisière de 4 jours: à compter de \$1779 plus avion comme ci-haut

VOYAGES

ANDRÉ MALAVOY INC.

861-2485

1255 Université, suite 1220
MONTREAL H3B 3W9

Détenteur
d'un permis
du Québec

“QUI DIT VOYAGE DIT MALAVOY”

Voyagez bien à prix raisonnable !

EUROPE - MEXICO - FLORIDE - CHARTERS - GROUPE

Renseignez-vous sur la meilleure façon de voyager pour ces destinations...

Mexico: \$359.
Floride: \$189.

Paris: \$502. (allier simple \$269, US)

Bruxelles: \$300. US
(stand-by de New York)

Californie: \$276. US

Départs spéciaux pour Paris et Bruxelles le 2 septembre

Pour n'importe quelle destination, appelez-nous pour un bon prix et service.

Euro-American Voyages, 1253 McGill College, suite 744, Montréal,
tél.: 879-1085 en tout temps.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom
Adresse actuelle
Adresse de vacances
à compter du
reprise le

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Le pavillon de l'Opéra: attrayant et instructif

par Gilles Potvin

Alors que dans les salles de répétitions et les ateliers de la Place des Arts, l'on commence à mettre en branle les préparatifs en vue de l'ouverture de la première saison de l'Opéra de Montréal, le 7 octobre, avec *Tosca* de Puccini, la flamme de l'art lyrique est bien entretenue dans la région montréalaise au cours de l'été, d'une part aux concerts du mercredi à l'aréna Maurice-Richard et d'autre part à Terre des Hommes, au pavillon de l'Opéra et au pavillon de l'Italie.

Sous la direction d'Alain Nonat et la supervision de Jacques Corriveau, mandataire-

coordonateur, le pavillon de l'Opéra a ouvert ses portes avec un léger retard mais ses responsables n'ont rien ménagé pour le rendre à la fois attrayant et instructif. Les visiteurs s'y rendent en grand nombre et, ce qui est plus significatif, s'y attardent afin d'examiner de près l'importante documentation qui s'y trouve, retraçant l'histoire de l'art lyrique dans le monde et plus particulièrement au Québec.

Les grands compositeurs qui, de Monteverdi à Penderecki, ont donné à l'opéra ses lettres de noblesse sont représentés de même que ses hauts lieux dans le monde. Ils peu-

vent être localisés en un clin d'œil sur une mappemonde géante grâce à un système de repérage électrique. Dans un coin du pavillon, les monstres sacrés de l'opéra sont tous représentés sur une scène imaginaire dans un ensemble de silhouettes des plus impressionnantes.

Un vaste tableau donne une chronologie de l'histoire du théâtre lyrique au Québec à partir de 1790 alors que Joseph Quesnel fit représenter à Montréal son opéra-comique *Colas et Colinette*. Ce tableau illustre bien les grandeurs et misères du théâtre lyrique au Québec et les efforts nombreux déployés depuis un siècle pour assurer son exis-

tence de façon permanente. Les plus vieux parmi les visiteurs vivront quelques moments de nostalgie avec l'évocation de la Société cana-

dienne d'opérette et des Variétés lyriques.

De nombreuses maquettes de décors et de costumes, des affiches et des programmes

rappellent les prestigieuses réalisations de la télévision de Radio-Canada dans le domaine de l'opéra et celles de l'Opéra du Québec sur lequel

les plus grands espoirs étaient fondés mais qui se sont évanouis en 1975. La relance de l'activité lyrique avec l'Opéra de Montréal fait également l'objet d'illustrations.

Une attraction d'un intérêt tout particulier est l'imposant costume de Joseph Rouleau pour le rôle de Boris Godounov qu'il eut le privilège de chanter à Kazan, la ville natale du célèbre Fédor Chaliapine, son plus grand interprète.

Un petit théâtre a été aménagé dans un coin du pavillon et, sous la direction de Janine Lachance, une équipe de quelque 25 jeunes chanteurs, dans toutes les catégories de voix, s'y succèdent à raison de trois chaque jour. Le public peut assister à une véritable initiation à l'art vocal et en apprendre long sur le difficile métier d'artiste lyrique.

Un restaurant à l'ambiance sympathique, «La Flûte enchantée», est attenant au pavillon et là aussi les jeunes chanteurs et chanteuses apportent leur collaboration et offrent aux clients un programme consacré à l'opéra, l'opérette et la comédie musicale. Mercredi, les participants étaient le soprano Danielle Pilon, le mezzo-soprano Odette Beaupré, le ténor Georges Coulombe, le baryton Guy Huard et la basse Réginald Fergus. Tous font preuve de beaucoup de talent et s'acquittent de leur tâche avec

une belle conscience professionnelle malgré un léger penchant vers le cabotinage et, chez certains, une technique assez rudimentaire du micro qui ne rend pas toujours justice à leurs possibilités vocales. Tout se fait cependant avec le plus grand naturel, sans la moindre prétention.

L'art vocal est aussi à l'honneur cette semaine au pavillon de l'Italie. À l'occasion de la semaine consacrée à la province de l'Ombrie, un quatuor vocal composé de solistes du chœur Cantori di Assisi présente deux fois par jour jusqu'à dimanche un programme où voisinent des oeuvres de Vecchi, Jannequin, Orlando di Lasso, des chants folkloriques, airs d'opéras et spirituels.

Le soprano Patrizia Bovi, le mezzo-soprano Gloria Banditelli, le ténor Giuseppe Fanelli Morino et la basse chantante Umberto Rinaldi sont de jeunes chanteurs doués, tous possesseurs de belles voix, qu'ils utilisent avec discrétion et bon goût dans des oeuvres classiques qu'ils chantent avec un remarquable ensemble. A tour de rôle, ils viennent ensuite faire admirer leurs qualités individuelles, autant vocales que musicales.

«En attendant l'Opéra de Montréal...» comme disait, il n'y a pas si longtemps, le maire Jean Drapeau, le public aura toutes les raisons de se rendre au pavillon de l'Opéra et au pavillon de l'Italie.

Huit jours de jazz et de blues à Québec

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Les amateurs de jazz ont de quoi se réjouir ces jours-ci à Québec. Habités à quelques concerts par saison, voilà qu'on leur offre un festival presque essentiellement consacré au blues et au jazz. Débutant aujourd'hui, l'événement musical «Les Murs de Sons» propose une cinquantaine de spectacles, répartis dans cinq salles, au cœur de la ville.

Au cours de ces huit jours de festival, le public aura l'occasion de voir et d'entendre des grands noms de la scène du jazz tels Oscar Peterson, Paul Winter, Larry Coryell et le groupe Oregon.

Côté blues, Plume Latraverse et Big Mama Thornton — une chanteuse qui a une longue carrière derrière elle — se partageront les planches au Palais Montcalm, demain. Au Capitol, Willie Dixon (qui remplacera John Lee Hooker, dont le spectacle a été annulé

à causes de circonstances incontrôlables) se produira avec le Chicago All Stars Blues Review, pour une grande soirée de blues et de boogie. Également au programme au cours de cette semaine faste: James Cotton, John Hammond et Ellen McIlwaine.

Afin d'élargir leur clientèle, les auteurs de cette programmation audacieuse, ont tenu à diversifier le contenu de cette manifestation et à y introduire des éléments d'un autre style que le jazz et le blues. Le rock et le new-wave auront donc droit de cité aux Murs de Sons (notamment avec Deep Purple et B.B. Gabor) et le folk sera représenté par les soeurs McGarrigle, Richard Séguin et Jim Corcoran.

En plus de ces concerts du soir, vingt-cinq spectacles gratuits auront lieu à partir de midi dans divers endroits aux alentours de Québec. On y retrouvera principalement des groupes qui ont quelque affinité avec le jazz.

Une entreprise de cette nature, dans une ville comme Québec, relève certainement du défi. Gilbert Ghosn, qui préside aux destinées du festival, en est conscient. «Au Café-campus ça fait un an qu'on travaille là-dessus. Éventuellement on voudrait arriver à faire un congrès international de la musique. On peut se demander si c'est faisable à Québec, mais d'un autre côté la ville se prête très bien à ce genre de manifestation. Il y a assez de salles pour présenter plusieurs spectacles et au mois d'août à Québec c'est dimanche, il ne s'y passe presque rien.»

Jusqu'à présent les choses s'annoncent assez bien. Même si un des spectacles de ce soir, celui de Jay McShann et Eddie Vinson a dû être annulé à cause du peu de billets vendus, on sait déjà qu'Oscar Peterson et Deep Purple joueront à guichets fermés.



Au pavillon d'Italie, à Terre des Hommes, le quatuor vocal d'Assise donne deux concerts par jour, jusqu'à dimanche inclusivement. En première partie, le groupe italien interprète des chants polyphoniques, et des negros spirituels tandis que la deuxième partie est consacrée à l'art lyrique.

«Les bâtards», une pièce rentable qui souffre d'un manque de rigueur

par Suzanne Aubry

Les *Bâtards*, comédie policière de Robert Thomas, avec Réjean Lefrançois, Janine Mignolet, Bertrand Gagnon et Denis Larie. Mise en scène de Jean Dumas avec la complicité de l'auteur. Une présentation des Productions Réjean Lefrançois Inc., au Théâtre d'été Le Saint-Laurent, jusqu'au 30 août.

La comédie policière de Robert Thomas est un chassé-croisé de substitutions. Le même comédien incarne huit personnages (dont un fils légitime et sept bâtards) qui seront assassinés systématiquement durant le spectacle: un faux cadavre remplacera donc le «vrai» afin de permettre à un autre bâtard de faire son entrée en scène. Mais la couverture recouvrant le premier cadavre se déplace et on entrevoit deux beaux morceaux de bois. Qu'à cela ne tienne! Un autre cadavre abandonnera ses bottes de caoutchouc comme pièce à conviction, laissant un espace d'au moins quatre pouces entre les bottes et le bureau derrière lequel il devrait normalement être étendu, etc.

La complicité du spectateur est alors directement reliée à son taux d'indulgence. Et il en faut beaucoup pour croire, même poliment, aux mauvais trucs et aux substitutions plus qu'évidentes sur lesquelles est basé le spectacle.

Les bruits suspects derrière le décor (conçu par Claude Fortin); le faisceau d'une lampe de poche dans le jardin — situé à l'arrière-scène — passant à travers le mur du salon; un arbre desséché et des fleurs artificielles composant ce même jardin; l'absence totale de sang lors de blessures à la hache, au couteau, à la carabine; toutes ces invraisemblances constituent, au deuxième degré, une parodie du genre. Mais au premier degré, ce ne sont que les éléments d'une mauvaise production, d'une mise en scène ennuyeuse comme un devoir d'écolier et le règne de l'approximatif.

Robert Thomas a créé *Les bâtards* l'an dernier à Paris, interprétant les huit personnages de cette pièce «performance à transformations». L'auteur a certes mis au point une recette efficace, alliant humour et intrigue policière: la mécanique est au point, les scènes habilement construites. Mais l'intérêt de sa pièce repose sur les hautes voltes du comédien principal et, au Théâtre d'été Le Saint-Laurent, Réjean Lefrançois n'a manifestement pas relevé le défi. Les mêmes tics reviennent d'un personnage à l'autre, le jeu est enfié à tel point que l'on a hâte de voir mourir certains personnages (particulièrement le notaire et

Palu, candidat à la «robine»). Les différences d'accents colorant chaque personnage (argotique, provençal,...) sont nivelées ou totalement fausses et l'humour potentiel du langage constamment désamorcé.

Bertrand Gagnon s'en tire honnêtement dans le rôle du commissaire et Janine Mignolet (Eva) interprète sans

grande conviction un personnage anecdotique et sans contours: aucune présence et une faible projection vocale.

«Cet art merveilleux qu'est l'art dramatique» (dixit Réjean Lefrançois) a ses exigences. Et si la production *Les bâtards* est commercialement rentable, elle déclare faillite quant à la qualité et à la rigueur du métier.

"Une SPLENDE FOLIE!"
"Un film de RAINER FASSBINDER, élégant et comique."
"Un succès brillant."
— Vincent Canby N.Y. TIMES
"Une comédie légère et grivoise avec des interprètes de première classe."
— John Skow TIMES
Un film de FASSBINDER
DIRK BOGARDE avec ANDREA FERREOL
Désespéré
12h30 - 2h40 - 4h55
7h05 - 9h20
Le PARISIEN 3
486 STE CATHERINE 0 866 3856

LES CINÉMAS FRANCE FILM
'La Maîtresse Légitime' EST ENVOÛTANT ET ÉROTIQUE.
18 ANS
LAURA ANTONELLI
MARCELLO MASTROIANNI
1590 RUE ST-DENIS 845 3222

Film de science-fiction de STANLEY KUBRICK
Avec KEIR DULLEA et GARY LOCKWOOD
D'après un scénario de Stanley KUBRICK et Arthur C. CLARKE
2001: ODYSSEE DE L'ESPACE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288 3141
12:10 - 15:00
- 17:50 - 20:40

UGO TOGNAZZI
ORNELLA MUTI PATRICK DEWAERE
LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE
desjardins 4
BASILAIRE 1 288 3141

CRÊPERIE - GAUFRIERIE
BRETONNE
RESTAURANT
LA BOLÉE
98 sortes de crêpes différentes
disponibles au froment ou au sarrasin
Variété d'omelettes, salades, poissons
Gaufres de Pont-Aven (40 sortes)
«Grand Galop»
le succulent steak de cheval
table d'hôte à partir de \$7.25
repas d'affaires du lundi au vendredi midi
à partir de \$3.25
En venant à la Bolée,
vous attrapez la gaufromanie!
Recommandé par Gault-Millau
825 est, Laurier
(métro Laurier)
Cartes de crédit acceptées 274-9179

Coupable 14 ANS
d'avoir aimé la vie...
Condamnée pour l'avoir vécue passionnément
LOUISE PORTAL
un film de JEAN BEAUDIN
CORDELIA
2e FILM
L'HISTOIRE D'UN VIOL
Julie Vincent
ANNE-CLAIRE POIRIER
MOURIR A TUE-TÊTE
CLYSEE 1
MOURIR Sem: 7:30, Sam: 7:30, Dim: 3:30 - 7:30, CORDELIA Sem: 9:30, Sam: 5:20 - 9:30, Dim: 1:20 - 5:20, 9:30.
35 MILTON/842-6053
(Angle Sherbrooke & St-Laurent)

2e mois de succès
L'ÉVÈNEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK!
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
POUR TOUS
Molière
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
MOLIERE Sem: 7:00, Sam: 7:00, Dim: 2:00 - 7:00, CLYSEE 2

Pour une femme, la liberté commence parfois aux limites de ses émotions... 14 ANS
les Bons Débaras
FRANCIS MANKIEWICZ
REJEAN DUCHARME
"La rencontre de deux êtres meurtris par la vie..."
AVEN MONTAND
ROMY SCHNEIDER
CLAIR DE FEMME
CLAIR Sem: 7:30, Sam: 7:30, Dim: 3:30 - 7:30, DEBARAS Sem: 9:30, Sam: 8:20 - 9:30, Dim: 1:10 - 5:20 - 9:30
Cinéma 7 art
3180 rue BELANGER

Roué Dou Dou Boicel productions Inc.
présente
Le plus grand pianiste de jazz
Oscar Peterson
Lundi 8 septembre
20:30 h.
billets: 8. 10. 12. 50. \$
billets en vente à compter d'aujourd'hui
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Festival d'été de homards
au complet \$15.75 incluant
Soupe aux Palourdes
Nouvelle-Écosse
Homard vivant
cuit à la vapeur ou grillé
Salade Pavillon
Pommes de terre en julienne
Desserts délectables
thé - café
Nous offrons un des plus grands choix de fruits de mer et poissons frais du Canada
Table d'hôte complète
Lunch et dîners tous les jours
Le Pavillon de l'Atlantique
1454-A rue Peel, Montréal, Québec
réservations: 285-1636

18 ANS adultes
PLUSIEURS Tombent en AMOUR
un film de Guy Siméon
ENCORE
"Le milieu de la prostitution dans toute sa complexité à la fois savoureuse et inquiétante"
Richard Guay / Le Devoir
Sem.: 7.00 - 9.00
Sam., dim.: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
3ème semaine
au Ouimetoscope
1204 est, rue Ste-Catherine, tel.: 525-8600
DISTRIBUTION: LES FILMS DU CREPUSCULE

RISING SUN
Roué Dou Dou Boicel Productions Inc.
Le Club de Jazz des Célébrités
ATTENTION
2 concerts exceptionnels le pianiste de John Coltrane
JAZZ
McCOY TYNER
et son orchestre
4 jours seulement
7 - 8 - 9 et 10 août
Deux spectacles par soir.
BLUES
JAMES COTTON
Blues Band
14 - 15 - 16 & 17 août
billets en vente maintenant au Rising Sun
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine
861-0657 8HPM à 3h AM

Le Montréal Trust ne prévoit pas de transfert, mais...

par Paul Morisset

Chantage? Malentendu? Vieille nouvelle réchauffée? Quoi qu'il en soit, le Montréal Trust n'a pas l'intention «pour le moment» de déménager une partie de ses effectifs à l'extérieur du Québec, a déclaré hier au DEVOIR M. Anthony Best, vice-président, services à la clientèle et marketing.

Il commentait ainsi des informations parues hier, selon lesquelles la compagnie montréalaise envisage de transférer en Ontario ou dans l'Ouest sa filiale «Montréal Trust Co. of Canada», créée en avril 1978 pour regrouper les affaires non québécoises de la compagnie. Selon M. Best, le Montréal Trust (filiale de Power Corporation) réalise près de 80% de son chiffre d'affaires à l'extérieur du Québec.

Les nouvelles d'hier, à son avis, constituent une tempête dans un verre d'eau. Elles ont pour origine un discours prononcé mardi à Kelowna, en Colombie-Britannique, par le président du Montréal Trust,

M. Paul Paine, qui est reconnu pour son franc-parler. Déplorant les problèmes de gestion propres aux entreprises situées au Québec, M. Paine avait évoqué la possibilité de déménager la filiale «Montréal Trust Co. of Canada» dans l'Ouest.

L'homme d'affaires se plaignait entre autres du fait que la législation linguistique du Québec avait obligé sa compagnie à dépenser «des millions de dollars» pour la formation du personnel, sans compter les heures de travail consacrées à la francisation par des employés normalement affectés à d'autres tâches.

Un spécialiste de la francisation interrogé hier par LE DEVOIR a affirmé qu'il était nettement exagéré de parler de «millions de dollars» à propos des coûts de francisation d'une entreprise comme le Montréal Trust. Il est à signaler, par ailleurs, que la compagnie n'a pas encore mis en œuvre le programme officiel de francisation exigé par la loi 101. Le programme qu'elle propose vient d'être soumis à

l'Office de la langue française et les négociations à ce sujet entre l'Office et la compagnie devraient commencer en septembre.

Selon M. Best, les récentes remarques de M. Paine n'ont absolument rien de nouveau. Le président du Montréal Trust s'était déjà plaint à maintes reprises des lois linguistiques québécoises et de l'«iniquité de l'imposition fiscale» au Québec. Il avait déjà admis, également, que le déménagement du «Montréal Trust Co. of Canada» constituait une possibilité.

En 1978, en effet, le Montréal Trust s'est doté de structures juridiques qui lui permettraient éventuellement de transférer l'essentiel de ses activités à l'extérieur du Québec, tout en conservant son siège social officiel à Montréal. Le «Montréal Trust», qui chapeaute l'ensemble du groupe, a créé une filiale à part entière, le «Montrustco Corp.», qui, à son tour, a créé une filiale appelée le «Montréal Trust Co. of Canada». Cette dernière désignation, qui insiste sur le caractère pan-canadien de l'entreprise, a été choisie pour rassurer les clients de l'Ontario et de l'Ouest qui auraient craint de confier leurs économies à une compagnie purement québécoise.

La relation entre le Montréal Trust et les deux filiales est très complexe, et M. Best lui-même a été incapable de nous l'expliquer en détail, hier au téléphone. Il a cependant assuré que le cas du Montréal Trust était très différent de celui du groupe Trust Royal, qui avait transféré une partie importante de ses activités à l'extérieur du Québec en 1978 par une série de transactions complexes entre filiales et société de gestion.

par Michel Nadeau

Une décision récente du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ouvre maintenant la possibilité d'un choix pour les abonnés au service téléphonique qui devront décider s'il vaut mieux louer ou acheter les appareils supplémentaires qu'ils désirent utiliser à leur résidence ou à leur bureau.

L'organisme fédéral a interdit à Bell Canada d'exiger le montant de \$2,50 par mois à ses clients qui utilisent un téléphone supplémentaire qui leur appartient.

L'usager du téléphone peut maintenant soit louer un appareil de Bell Canada à une Télébougie au prix mensuel de \$2,50, soit acheter un appareil vendu dans un magasin indépendant et dont le prix s'échelonne, selon les modèles, entre \$50 et \$400.

Un appareil ordinaire coûte \$50 dans un magasin d'appareils téléphoniques alors que le modèle Contempra de Bell se vend \$92. Ces déboursés représentent environ le prix de location de deux années: le taux de base des appareils supplémentaires est de \$2,50 alors que la location mensuelle d'un Contempra s'élève à \$4,75.

«Le client doit faire dans chaque cas une petite étude du coût et des avantages de l'achat ou de la location», déclare M. Ernie Karkoulyk, président de la Galerie du téléphone, à Montréal, un des principaux points de vente d'appareils téléphoniques.

Evidemment, il ne faut pas considérer que le prix du loyer mensuel! Le tarif de Bell inclut le remplacement de l'appareil acheté, la garantie s'étend sur un an; pour le Contempra, on répare l'appareil sans frais jusqu'à ce qu'il soit payé, en tenant compte des frais de location qu'il aurait dû verser l'abonné à Bell Canada (20 mois environ).

Dans le but de décourager les clients, Bell Canada percevait des «frais de modification», alléguant que les appareils achetés n'étaient pas toujours compatibles avec le réseau de Bell. Ce à quoi s'objecte catégoriquement M. Karkoulyk: «Tous les appareils sont identiques à l'exception de la prise».

«Demander de \$42 à \$100, c'est de la fraude. C'est comme donner des pilules anticonceptionnelles à une personne stérile».

Donc, les clients n'ont pas à verser de frais supplémentaires. La compagnie n'a d'ailleurs pas vraiment insisté pour recevoir ces «frais de modification».

Evidemment, les appareils vendus par des magasins indépendants sont dans la grande majorité (70% au moins) importés de l'étranger, surtout des États-Unis. Dans le cas de Bell, tous les appareils sont fabriqués au Canada et au Québec. Donc, cette politique de «libéralisation» pourrait avoir des conséquences néfastes à long terme sur l'emploi dans la compagnie Northern Telecom. Actuellement seulement 20% des appareils vendus dans les boutiques in-

dépendantes proviennent de chez Northern Telecom et une tranche de 5% à 10% sont fabriqués chez ITT à Regina, en Saskatchewan. A court terme cependant, les ventes de Northern vont s'accroître.

«Les fabricants canadiens devront faire preuve de plus de dynamisme. La libéralisation de l'achat a permis à Mitel de percer dans le secteur de l'équipement téléphonique», de poursuivre M. Karkoulyk.

Il a été impossible de connaître le montant que Bell Canada retire de la location des appareils supplémentaires. Il était 4 heures 30 minutes au moment de notre appel.

Cependant il est possible que cette décision, tout en étant possiblement négative sur une longue période pour Northern Telecom, ne déplace pas trop aux dirigeants de Bell. Plusieurs entretiennent le jour ou cette compagnie se limitera à fournir le signal et le réseau de base, laissant la «quincaille» en place chez l'abonné à des vendeurs indépendants.

Tout comme l'Hydro-Québec se retire de la location d'appareils électriques ou de chauffage, Bell Canada pourrait s'orienter vers des activités plus créatrices de revenus en laissant tomber la vente du terminal téléphonique.

M. Karkoulyk ne peut évidemment que souscrire à une telle vision. «La compagnie de téléphone serait alors beaucoup plus efficace. Elle laisserait la mise en marché aux indépendants pour se consacrer au développement de la téléphonie».

Fin de la grande dégringolade?

Le taux d'escompte remonte un peu: 10.39%

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a relevé son taux d'escompte de 10,31 à 10,39% hier. Il s'agit de la deuxième hausse en autant de semaines, après quatre mois de baisse ininterrompue.

Ainsi se termine, selon l'économiste en chef de la Banque Toronto-Dominion, M. Doug Peters, le grand mouvement de baisse amorcé depuis le début d'avril. Du sommet de 16,2% qu'il occupait alors, le taux d'escompte avait régressé petit à petit pour finir

par tomber à 10,18% le 24 juillet.

L'économiste n'a cependant pas écarté la possibilité que d'autres faibles baisses se produisent. A son avis, l'on verra peut-être le taux d'escompte

tomber à 9 ou 9,5% en fin d'année. Mais, fait-il remarquer, les consommateurs ne doivent pas espérer que les taux d'intérêt sur les prêts baisseront davantage.

On commence à trouver, explique M. Peters, qu'un taux hypothécaire de 13% est

une aubaine, puisque certains banques ont haussé leurs taux d'hypothèques d'une durée de trois et cinq ans, à 13,25 et 13,5%, respectivement.

Par ailleurs, la Banque Nationale a annoncé que son taux préférentiel était ramené à compter d'aujourd'hui de 12,50 à 12,25%.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada est calculé à un quart de point de plus que le rendement moyen des bons du Trésor fédéral à 91 jours, adjugés tous les jeudis.

Les bons vendus hier pour une valeur de \$730 millions, rapportaient 10,14% en moyenne, contre 10,06% jeudi dernier.

De l'avis d'un autre observateur, la hausse a été provoquée par une forte remontée des taux d'intérêt commerciaux aux États-Unis la semaine dernière, où l'on craint une reprise de l'inflation et un resserrement de la réglementation sur le crédit.

En outre, deux des plus importantes banques des États-Unis, la Chase Manhattan et la Chemical Bank, ont relevé leur taux de prêts de base d'un quart de point à 11%, pour s'aligner sur les autres banques.

Selon M. Peters, les craintes d'une remontée de l'inflation maintiendront les taux d'intérêt assez hauts au Canada.

La grande sécheresse aux États-Unis et dans l'Ouest canadien entraînera une forte hausse des prix des aliments dans le courant de cette année, ce qui fera monter l'inflation, explique encore M. Peters.

Légère reprise des ventes de voitures

OTTAWA (PC) — Les ventes de voitures et de camions neufs au Canada ont augmenté en juin de 7,6% par rapport au mois précédent, mais demeurent par contre de 22,3% inférieures à celles enregistrées à la même époque l'an dernier.

Des données de Statistique Canada indiquent que 111,875 véhicules neufs représentant une valeur d'un milliard de dollars ont été vendus en juin au Canada.

Les ventes de voitures particulières et de véhicules utilitaires construits au Canada et aux États-Unis ont fléchi de plus de 25% par rapport à l'an dernier. À l'inverse, les ventes de voitures étrangères ont progressé de 9,1%; celles de camions et d'autobus étrangers ont augmenté de 43,4%.

Aux États-Unis, où les statistiques portent sur les ventes du mois de juillet plutôt que sur celles du mois précédent, les cinq grands constructeurs ont vendu 542,349 voitures en comparaison de 679,100 en juillet 1979, une diminution de 23%.

Au cours de cette même période, les 17 principaux importateurs de voitures aux États-Unis ont vendu 224,801 véhicules, en comparaison de 193,604 en juillet 1979, une augmenta-

tion de 12%, un record pour un mois de juillet.

La proportion des voitures importées vendues sur le marché américain a été de 29,3% contre 28%, le record établi en mars de l'année en cours. Ces chiffres signifient qu'en juillet, cinq voitures sur 17 étaient de fabrication étrangère aux États-Unis.

Les ventes de voitures américaines et de voitures importées se sont faites en juillet au rythme de 29,505 véhicules par jour aux États-Unis.

À Detroit hier, tandis que ces statistiques peu reluisantes étaient rendues publiques, la compagnie Chrysler célébrait la sortie de la première voiture de type K de ses lignes d'assemblage.

C'est le président de la compagnie, M. Lee Iacocca, qui a pris le volant de cette première voiture, de marque Plymouth Reliant. Cette voiture est plus courte de 60 cm que les modèles qu'elle sera appelée à remplacer, les Plymouth Volare et Aspen. Elle sera surtout plus légère de 453 kilogrammes. Cette voiture de type K, avec transmission manuelle, devrait permettre 10,8 kilomètres au litre en ville et 17,3 kilomètres au litre sur la grande route.

On ignore encore combien cette nouvelle voiture pourra coûter, mais les observateurs prédisent que le modèle le moins cher se vendra au moins \$6,000 US en octobre, date de son entrée sur le marché américain.

Le dossier Nordair L'Ontario intimide Pepin, accuse Québec

QUÉBEC — Le ministre québécois des Transports, M. Denis de Belleval, a accusé hier le gouvernement fédéral de se soumettre «à des intérêts politiques et financiers de l'Ontario» en retardant la vente de Nordair au consortium d'hommes d'affaires québécois regroupés autour de Québecair.

L'indécision dont fait actuellement preuve le ministre fédéral, M. Jean-Luc Pepin, s'explique principalement par les pressions qu'il subit de la part de groupes d'intérêts ontariens, a dit en substance M. De Belleval au cours d'une conférence de presse donnée hier à Québec.

M. Pepin a annoncé avant-hier qu'il reportait à l'autonomie toute décision relative à la vente de Nordair, actuellement détenue majoritairement par Air Canada. Le ministre fédéral avait motivé sa décision par l'absence d'accord entre les parties intéressées.

Or, cette décision ne plait pas à M. de Belleval, parce que, a-t-il expliqué hier, elle retarde tout le processus de rationalisation du transport aérien au-dessus du territoire québécois.

Ce n'est cependant pas l'avis du «groupe Lizotte», qui voit dans la décision de M. Pepin un «geste positif» en faveur de ce groupe qui représente environ trois quarts des employés de Nordair.

«Nous croyons que nous avons réussi à convaincre M. Pepin qu'il faut étudier la

question de plus près», a commenté hier le directeur des relations publiques de Nordair, M. Jim Dodd, en l'absence du président de la compagnie, M. André Lizotte. Les employés de Nordair ont été «très contents» d'apprendre que la décision avait été reportée, a-t-il ajouté, en précisant qu'aucune rencontre n'était prévue pour le moment entre MM. Pepin et Lizotte.

Le gouvernement québécois favorise une fusion entre Nordair et Québecair, qui permettrait, à son avis, de former un groupe régional puissant qui serait alors en mesure de rivaliser avec d'autres sociétés aériennes du pays.

Or, M. De Belleval estime que le gouvernement central retarde la décision afin d'augmenter la puissance relative des sociétés ontariennes au sein du consortium de Québecair.

Disant tenir ses informations de bonne source, le ministre a affirmé hier que le gouvernement fédéral répondait ainsi favorablement à des pressions d'intérêts politiques et financiers de l'Ontario qui veulent conserver une plus grande part du contrôle d'une compagnie qui fait passablement d'affaires dans cette province.

On ne connaît pas la répartition éventuelle des actions au sein du consortium Québecair mais il semble certain que cette société ainsi que la Société d'investissement Desjardins veulent conserver une part majoritaire des actions.

STEINBERG INC.

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de VINGT-CINQ cents (25¢) l'action sur les actions ordinaires et de classe «A», en circulation, de la compagnie a été déclaré, payable le 21ème jour de septembre 1980 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19ème jour du mois d'août 1980.

Par ordre du Conseil d'Administration
Le Secrétaire,
DIANE MARCELIN LAURIN
Montréal, le 1er août 1980.

BÉNÉFICES

Celanese Canada: semestre clos le 30 juin 1980, \$10,716,000, 77.1 cents par action; 1979, \$11,291,000, 81.5 cents.

Reichold, semestre clos le 30 juin 1980, \$3,740,000, \$1.08 par action; 1979, \$3,756,000, \$1.74.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La(les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a(ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
TZINEVRAKIS Christos	3600, Jean-Talon est Montréal	1 épicerie
GINGRAS Jean-Louis (suite à une vente)	11880, Sherbrooke est, Pointe aux Trembles	1 brasserie avec œuvres musicales
GODIN Jean (suite à une vente)	981, boulevard Décarie	1 épicerie
BOUTIN Roger (suite à une vente)	3594, Bélair	1 épicerie
PANTELEONE Mercurio (suite à une vente)	2894, boulevard Rosemont	1 épicerie
MOISAN André	4372, Papineau	1 épicerie
VILLENEUVE Pierre 95781 Canada Inc.	3927, St-Denis	1 restaurant/1 bar
(Correction à la parution en date du 13-06-80)		
VOSILLA Vito	5412 chemin Côte des Neiges	changement de capacité du restaurant
Restaurateur Inc.	1130, Sherbrooke ouest, Montréal	1 restaurant/1 bar
TOMMEI Fernando	97450 Canada Ltée	1 épicerie
BRULE Josette (suite à une vente)	2394, Bordeaux	1 épicerie
PALAGIOS Luis O.	7889, boulevard St-Laurent	1 club
Club Social Culturel et Sportif Charruas	12251, Ranger	1 épicerie
ROY Robert	Montréal	1 épicerie
ROUSSEAU Robert	8770, boulevard Provencher	1 épicerie
Tabagie Dépanneur R.M. Inc.	2609 Masson	1 restaurant
MGUYEN Quoc Hung	Montréal	1 épicerie
FORCILLO Antonietta	6079, est Bélanger	1 épicerie
La Pyramide des fromages Inc.	St-Léonard	

Afin d'être valide, toute objection à cette(ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assemblée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET

DÉCORATEURS-ENSEMBLERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

DAVID BOULVA CLEVE

ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes

LONGPRÉ MARCHAND

Montréal - 842-1401

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, DE WEVER & SAINTONGE

Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. / James W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. / M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever / Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron / Marc Charbonneau
Robert Caron
Emilien Briss, c.r. — conseil

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif
régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 861-1641 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée: Gagné, Vaillancourt & Associés	DUNWOODY & COMPAGNIE Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Suite 810 — 861-9081 Montréal, Québec H3G 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde	MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS Comptables agréés 2 Complexe Desjardins, bureau 2600 C.P. 153, Montréal H5B 1E8 Tél. (514) 281-1555 Téléc 055-60917 Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury Québec, Lévis et Moncton Société Nationale Collins Barrow Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes Représentation dans les grands centres financiers internationaux	RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa Therford Mines, Hull, Buckingham 17ème étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec, H4Z 1G8 (514) 878-2691
BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209	GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables Agréés R. Gauvin, C.A. B. Dumas, C.A. R. Forget, C.A. G. Boyer, C.A. G. Vienneville, C.A. J.R. Charrette, C.A. M. Duquette, C.A. P. Saint-Julien, C.A. A. Garsau, C.A. L. Maheu, C.A.	MacGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630 National Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	RICHTER, USHER & VINEBERG Comptables agréés Montréal - Toronto Associés - Résidents à Montréal Gérard Usher, C.A. Howard Groulx, C.A. Marvin Richter, C.A. Barry Carter, C.A. Arnold Echenberg, C.A. David A. Levine, C.A. Gerald S. Goldberg, C.A. Alan Warner, C.A. Nora M. Kwan, C.A. John J. Sadler, C.A. J. Van Tuyen, C.A. Richard S. Vining, C.A. J. G. Gervais, C.A. Ralph M. M. S. C.A. Therford Mines, C.A.
CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE 1 Place Ville-Marie Montréal - H3B 2A2 861-8531 Montréal Québec Hull Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Missis- sauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Ber- muda, Nassau, Bahamas Islands, Grand Bajamar.	GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 3730 est. boul. Crémazie Montréal, Québec, H2A 1B4 378-5010 500 Place d'Armes, Suite 1700 Montréal, Québec, H2Y 2T1 845-7211	MacGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal H3K 1X1 — 274-2787
CLARKSON, GORDON Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec A. Benedetti, C.A. C.C. Bismuth, C.A. C.W. Brasseur, C.A. T.R. Burpee, C.A. M. Camirand, C.A. H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A. M.G. Chamberland, C.A. J.P. Desjardis, C.A. M.M. Domis, C.A. G. Fichette, C.A. S.R. Gagné, C.A. R. Gervais, C.A. G. Goggin, C.A. J.P. Graveline, C.A. A. Lanthier, C.A. R.E. Lavoie, C.A. G. Lomax, C.A. R.J. Massier, C.A. J.D. Morrison, C.A. R.K. Palmer, C.A. R. Poirier, C.A. W.J. Smith, C.A. G.S. Wells, C.A.	HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques suite 600 Montréal H2Y 1N3 845-9253 Bureaux: Montréal Laval Repentigny Iles de la Madeleine Maniwaki	MALLETTE, BENOIT BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS C.P. 95 1, Complexe Desjardins Montréal (Québec) H5B 1B2 (514) 281-1850 Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Carlier Société Nationale WARD MALLETTE Représentation internationale dans 45 pays BINDER DIJKER OTTE & CO.	SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Matagot - Coaticook Fort Lauderdale (U.S.A.) Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Québec H2Y 1H8 (514) 861-5741
POISSANT, RICHARD ET ASSOCIÉS affilié à THORNE, RIDDELL Comptables Agréés 830 ouest, Boul. Dorchester Suite 2500 Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone (514) 866-7351 A l'échelle internationale McIntosh Main Laurent	KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 888 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	MESSIER, BOURGEOIS & CIE Comptables agréés 50, Place Crémazie, Suite 1410 Montréal - H2P 2T9 384-7430	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. Bernard J. Viau, C.A. Waghu Boulos, C.A. Jacques R. Chadioun, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Baril, C.A. Fard A. Chail, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun H4G 1K2 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1E4 789-3871 — 435-6681
CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS 2, Place Laval bureau 300 LAVAL, Qué. H7N 5N6 382-4010 • 868-6400	LAVALLÉE, BÉDARD & CIE Comptables Agréés Pierre Bédard, c.a. Michel Champoux, c.a. 19 ouest, Le Royer — Suite 300 Montréal H2Y 1W4 844-1153	NORMANDIN BARRIÈRE & ASSOCIÉS DELOITTE HASKINS & SELLIS comptables agréés 225 ouest, rue Notre-Dame 844-4442 1 Place Ville-Marie 861-8512 835 ouest, boul. Dorchester 861-8361 Deloitte Haskins & Sellis est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.	ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE Comptables Agréés MONTRÉAL - TORONTO Jack E. Zittrier, C.A. Herbert E. Siblin, C.A. Samuel S. Stein, C.A. Boris A. Levine, C.A. David A. Stein, C.A. Arnold Echenberg, C.A. Steven A. Tapscott, C.A. Barry A. Tosenbaum, C.A. Gerald S. Goldberg, C.A. John J. Sadler, C.A. Jeffrey S. Payne, C.A. Norman Daltman, C.A. Bernard J. Viau, C.A. Martin L. Fogelbaum, C.A. Lawrence M. Chudler, C.A. Alan M. Lerman, C.A. Jack Altman, C.A. Robert H. Zittrier, C.A. Henry Rothenberg, C.A.
ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901	LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL & COHEN Comptables Agréés Montréal/Toronto 6500 Côte des Neiges MTL, P.Q. H3S 2A9 (514) 341-5511 Membre: Groupe International des Cabinets de Comptables.	PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Québec H3B 2G4 — 879-9050 Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria	4115 Sherbrooke ouest Westmont, Qué. H3Z 1

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions
- Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS

master charge

PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte \$8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Rester en ville... ou vivre LaCité

Bienvenue au luxueux complexe d'habitation LaCité où les appartements climatisés vous offriront tout le luxe de la vie rêvée en fait de divertissements, conditionnement physique, magasinage et restaurants. Vraiment vivre, c'est vivre LaCité!



Appartements LaCité

350 ouest, rue Prince-Arthur angle avenue du Parc

Sur rendez-vous seulement

09-08-80

845-4173

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'usines. 207 est Beaudin, Tél.: 278-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

DEUVRES du réputé sculpteur, ébéniste: TOBIAS MACK. Mobilier salon (acajou) Louis XV, \$5,000. — Mobilier chambre fillette (hêtre) Provincial Français, \$3,000. Téléphone: 655-1218 ou 655-7970. 11-8-80

ANIMAUX PERDUS

RECOMPENSE: Perdu chat gris et blanc aux environs du boulevard LaSalle. Appeler 691-1440 ou 933-3011 après 5h. 12-8-80

ANTIQUITÉS À VENDRE

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT: Ducharme et Rockland, 2^e chauffé, cuisinière, réfrigérateur, \$185, tél.: 276-4080. 11-8-80

LA CITE 1 mois gratuit. Grand 3 1/2, balcon, chauffé, garage, club de santé, à sous-louer, 1^{er} septembre 1980 au 30 novembre 1981, \$393/mois 288-9053. 11-8-80

CENTRE-EST, 1^{er}, 2^e, 3^e, entièrement meublés, \$165 - \$210. Téléphone: 282-1779. 15-8-80

OUTREMONT, WILLOWDALE, 4 pièces chauffées, tous services, concierge. Téléphone: 738-2028. 11-8-80

VAN HORNE près de Wilderton Crescent, 3 1/2, semi sous-sol, chauffé, eau chaude, très éclairé, rénové, \$170. 521-1704 ou 526-2123. 11-8-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1—Action de harceler.
- 2—Qui est semblable à l'ivoire. — Pieu aiguisé à un bout.
- 3—Petite erse. — Ruisselet. — Familierement.
- 4—Partie aval d'une vallée envasée par la mer. — Belle-fille. — Adolescent admirateur des vedettes de l'écran ou de la chanson.
- 5—Patrie du Général de Gaulle. — Sans valeur.
- 6—Souverain. — Mesure chinoise. — Favorable.
- 7—Exaltation violente. — Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avait la propriété collective des terres.
- 8—Fer. — Digne de pardon.
- 9—Terre entourée d'eau. — Éléve.
- 10—Nom des deux protecteurs du foyer domestique chez les Romains. — Ville du Québec. — Erbium.
- 11—Est. — Grand prophète juif.
- 12—Elle a des rentes. — Utilisa.

1—Temps récemment écoulé. — Aiguiser un outil. — Mois de l'année. — Met en état de décontraction. — Grand chapelet. — Irlande.

1—Temps récemment écoulé. — Aiguiser un outil. — Mois de l'année. — Met en état de décontraction. — Grand chapelet. — Irlande.

BUREAUX À LOUER BUREAUX À LOUER

À LOUER ESPACES À BUREAUX VILLE D'ANJOU

En tout: 4,576 pi²

Pour une plus grande flexibilité: Répartitions et divisions sont laissées à votre choix.

Localisation:

- 5,800, Boul. Hippolyte Lafontaine (coin Pierre Corneille)
- à proximité de: centre industriel St-Léonard Anjou, Place Versailles, Galeries d'Anjou station de métro Radisson, rue Sherbrooke, autoroutes, Boul. Métropolitain, etc.

Caractéristiques:

- édifice neuf, béton, insonorisé et climatisé
- fenêtres teintées: 42% des murs extérieurs
- stationnement disponible aux environs
- salles de conférences disponibles

Pour location ou informations:

M. O. B. Rousseau

(514) 871-9424

ou sans frais:

1-800-361-5300

du lundi au vendredi

de 9:00 à 17:00

09-08-80

BATEAUX À VENDRE

PLANCHE À VOILE BORA, directement du manufacturier, 15% de rabais. Téléphone: 482-6603. 7h. P.M. 11-8-80

BUREAUX À LOUER

BUREAU DE DENTISTE

Région de Trois-Rivières à vendre, louer ou partager. Pour cause de retour aux études. Communiquez André Boucher.

819-373-0297

11-8-80

BUREAUX À LOUER

BUREAU À SOUS-LOUER, idéal pour professionnel. Carré Dominion (1010 Ouest, rue Ste-Catherine). Occupation: 1^{er} septembre. Salle de conférence et d'attente meublées. 866-5453. 13-8-80

BOUL. ST-JOSEPH, idéal pour professionnel, près métro. Après 7h, 522-2912 ou 527-5789. 11-8-80

BATEAUX À VENDRE

ST-DENIS, bureau magnifique, 9 grandes pièces, boiserie de chêne, condition parfaite, stationnement, idéal pour avocats, médecins, architectes, professionnels. Superficie 3,200 p.c. Sous-sol, possibilité de bureau, 2,500 p.c. Fait voir! De 9 à 17h, 255-5533. 9-8-80

PONT VIAU, 110 Boulevard des Laurentides, 2 ou 3 bureaux pour professionnels, rez-de-chaussée, chauffé, électricité, stationnement. Conditions à discuter. 667-8904. 11-8-80

CHALET À LOUER

VAL DAVID, luxueux, foyer, bain sauna, lave-vaisselle, 3 ch. à coucher. Saison \$3,000. 665-2540. 18-8-80

CHALET À VENDRE

NORD DE JOLIETTE, vrai centre de ski! Chalet semi-sous-sol, 5 appartements meublés, foyers, dépendance, serre: 10' x 12'; 210,000 p.c. de terrain paysagé, sur bord de rivière, accès à 2 lacs, 1000' de tuyau sous terre avec pompe et gicleur, moteur et bateau, machinerie pour entretien incluse. Prix: \$125,000. Après 18h: 526-4560. 11-8-80

PRES MONT-JOLI, maison 26 x 29 style chalet suisse. Extérieur fini bois naturel, intérieur à faire, 2 étages et grenier. Terrain 185 x 195. Vue sur la mer. 384-5291. 9-8-80

CHALET très grand, meublé, chauffage électrique, magnifique point de vue, 7 arpent, près de Richmond, Lundi, mardi, mercredi après 6h. PM. 514-739-7516. 11-8-80

ST-DONAT (LAC OUAREAU) 600 pieds de rivage sur le lac (120,000 p.c.), 2 chalets: grand chalet 3 chambres, vivoir, salle familiale, cuisine et foyer naturel. Petit chalet: 3 chambres, vivoir, cuisine et foyer naturel. Vendus au complet ou séparément (2 chalets + un terrain de 200 x 200). Laurette Simard 738-8575. IMM. TREMBLAY 735-5588. 9-8-80

CHAMBRES À LOUER

GRANDE PIÈCE MEUBLÉE avec goût dans sous-sol. Quartier résidentiel sélect et verdoyant, 10 minutes du centre-ville. Entrée privée, cuisine légère, réfrigérateur, salle de bain, thermostat, téléphone, laveuse et sècheuse. Téléphone: 738-9020. J.N.O.

CONDOMINIUM

PRES METRO SHERBROOKE, très beau 4 1/2, neuf, à voir absolument. 849-9864 ou 656-3340. 9-8-80

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, assurances complètes, 725-1372. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques, assurances complètes. Téléphone: 327-6026. 9-8-80

DIVERS/SERVICES

BOIS FRANC, bûches de 6 pouces d'épaisseur ou plus, de longue durée. Et aussi bois moins épais pour poêle. Livraison à Montréal et banlieue. 374-3269. 12-8-80

CABLE-VISION NATIONAL ET TÉLÉCABLE VIDEOTRON recherche en vue d'émissions des JEUNES de 9 à 16 ans doués pour un art, un sport ou qui auraient un hobby intéressant. Téléphonez à M.-C. Hansenne ou Nicole Paul-Hus, 465-7372, 656-2111. 11-8-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTERIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-8361. J.N.O.

FERMES À VENDRE

ST-OURS: Ferme 119 arpents - culture: avoine, blé, - aqueduc - grange: 60 x 30. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

DURHAM - SUD, 95 acres, belle propriété, grange, ruisseau, prix \$76,000. Ferdinand Berner (819) 826-5447 - (819) 826-5195. IMMEUBLES EXPRESS. 12-8-80

PRES DRUMMONDVILLE: Ferme laitière 275 arpents - cultivable - 105 litres-pur sang - quota lait: 702,000 lvs - machinerie - Cottage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MARC: Ferme équestre 10 1/2 arpents - face rivière - cottage - écurie - 12 salles - garage - échangeais pour maison. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

ST-MATHIAS: Ferme équestre 60 arpents - cottage - écurie - 12 salles - piste entraînement 1/2 mille - garage. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115, IMM. SELECT, courtiers. 9-8-80

MAISONS À LOUER

LONGUEUIL, Split-level luxueux, sous-sol fini, près CTCU, références exigées. Loyer: \$500/mois. Privilege de louer le sous-sol. 679-0093. 11-8-80

OU À VENDRE \$84,000. N.-D.-G., 5395 Duquette, Très ensoleillé et propre, 6 1/2, bas, chauffé, loué avec option d'achat, \$450, 486-3448. 9-8-80

PLATEAU MONT-ROYAL, à 2 minutes de la station métro Laurier. Maison meublée, style victorien, 2 étages et sous-sol, pelouse et arbres. À louer pour 1 an seulement. Dès le 1^{er} septembre. \$500/mois. Cause: travail en France. 843-6458, entre 17h et 20h. 11-8-80

VILLE MONT-ROYAL, Cottage impeccable. - Salon - Salle à manger en enfilade, foyer naturel, 3 chambres à coucher, très beau sous-sol - Disponible le 1^{er} septembre. \$925/mois. Madame Paule D. Charest, 737-6431 ou FRANK A. NORMAN CIE LTEE, courtier licencié, 731-6817. 9-8-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. J.N.O.

OEUVRES / OBJETS D'ART

LITHO encadrée Lemieux, "La Promenade" dans série "Petite Poule d'Eau". \$1,200 ou meilleure offre. Demandez J.P.R. 286-9100 de 9h à 5h, et 484-6467 de 7h à 9h. 11-8-80

OFFRES D'EMPLOIS

INFIRMIÈRES AUTORISÉES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES AUTORISÉES

Nous avons présentement quelques ouvertures à temps plein ou à temps partiel, pour renseignements, appeler:

COMCARE QUÉBEC INC. 932-1481

ARCHITECTE: Notre client recherche architecte professionnel 5 à 10 ans d'expérience, pratique privée ou pas. M. Girard & Associés: 731-5863. 11-8-80

ÉCOLES SOCRATE DE LA COMMUNAUTÉ HELLINIQUE de Montréal requiert les services d'enseignants pour l'année scolaire 80-81. Classe de récupération, 1^{er} cycle: 1 poste maternelle, 4 postes titulaires au primaire, 5 postes 1^{er} cycle. Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature accompagnée du curriculum vitae avant le 13 août 80 à 16h30. Envoyez au: Service du Personnel, École Socrate, 275 Houde, Ville St-Laurent, H4W 2J3. 9-8-80

LA TROUPE de Théâtre Nudiste-Oasis recherche 2 comédiennes, 1 comédien avec ou sans expérience pour les samedis soir seulement. Bon cachet. Existe depuis 4 ans. Renseignements: 478-1929. 9-8-80

CONCIERGE: Couple demandé avec expérience, conciergerie et location, pour édifice à appartements à Châteauguay. Bonnes conditions. 739-3611. 9-8-80

URBANISTE 4 ans d'expérience minimum. Français, anglais, espagnol. PIERRE LAROCHE & ASSOCIÉS LTEE, urbaniste-conseil, 731-1147. 11-8-80

RECEPTIONNISTE: Nous recherchons pour une étude légale une personne sérieuse, qui a du tact et qui aime transiger avec le public. Le bilinguisme est essentiel. Une expérience antérieure à titre de réceptionniste et une bonne connaissance de la dactylographie sont des atouts sérieux. Communiquez à: 254-5648. 11-8-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1,200 à \$600,000, 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35

Le vieillissement de la population nipponne

Le Centre international de gérontologie sociale qui tiendra pour la première fois une conférence en Amérique, au Québec plus particulièrement, du 27 au 29 août, crée une collection de monographies sur les personnes âgées dans le monde. Cette collection vise à présenter une synthèse des conditions de vie, des régimes de retraite et des services sanitaires et sociaux qui sont proposés aux personnes âgées, ainsi qu'à situer l'é-

volution de la politique menée à leur égard dans le contexte démographique, socio-économique et culturel de chaque pays.

Le premier numéro de cette collection, consacré au Japon, est centré sur les comportements et les services médico-sociaux. L'auteur, Miko Mori, ancien responsable des problèmes de la vieillesse au ministère japonais de la Santé et des affaires sociales, professeur de gérontologie à Na-

ra Women's University, fournit une foule de renseignements sur l'urbanisation, l'industrialisation, l'évolution des relations familiales, la socialisation progressive de la mort, etc.

Mikio Mori fait ainsi le tableau d'une société qui, depuis plusieurs décennies, a connu de grands bouleversements économiques et sociaux mais qui, à l'égard des personnes âgées, en est restée à sa philosophie traditionnelle du

devoir filial qui inspire toujours la politique actuelle et qui a freiné la création et la multiplication de services: aide ménagère, soins infirmiers et à domicile, etc. En conséquence, la plupart des vieillards restent dépendants de leurs enfants, non seulement au plan économique mais également en ce qui concerne ce type de services que leurs enfants éprouvent de plus en plus de difficulté à leur rendre, en raison surtout

du travail de la femme à l'extérieur. C'est pourquoi, sans remettre en cause la notion de devoir filial, l'auteur estime qu'il devient nécessaire et urgent d'aider les enfants à assumer ce devoir en mettant à leur disposition des services sociaux publics.

En ce qui a trait aux soins médicaux, Mikio Mori craint que le système japonais ne se trouve rapidement confronté

à une faillite financière. Les dépenses de santé au Japon étaient estimées en 1978 à environ quatre fois le montant du budget national et, comme partout, les personnes âgées constituent les plus gros consommateurs de soins. Or, le groupe des plus de 60 ans augmenté à un rythme accéléré: de 1975 à l'an 2000, il passera de 11,7% à près de 20% de l'ensemble de la population.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS
Prenez avis que la compagnie PREMIER PROPERTY LIMITED demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS
Avis vous est donné que M. Donat Gélneau, machiniste résident et domicilié au 115 de la rue Island, du 27 au 29 août, s'adressera au Ministère de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom pour celui de Frigon.
SYLVESTRE, BRISSON, DUPIN, CHARBONNEAU & BOURDEAU
2383 Grand Trunk
Montréal, P.Q. Tél.: 933-8432
PROCEUREURS DU REQUÉRANT

Province de Québec, District de Montréal, COUR GRIFFIN DE LA PAIX, No 300-27, 00214-00, LE PROCUREUR, plaignant, demandeur, vs. LES HABITATIONS CENTRALES INC. défenderesse. La 18ème publication de l'avis de la Cour Supérieure du 1er août 1980, à 10 heures de l'avant-midi la jour d'affaires de la défenderesse au No 2154 rue Chemin Champlain en la cité Longueuil dit district de Montréal, devant le juge en chef de la Cour Supérieure, par l'autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en 8 bureaux, 9 fauteuils, 11 dactylos électriques, etc. L'ordonnance ARGENT COMPTANT GUY BERNIER, huissier, 679-3000, Montréal, le 5 août 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
No 500-12-097387-801
DAME JUNE KAISER

Requérante
-vs-
KEVIN DUBREUIL

Par Ordre de la Cour
L'INTIMÉ KEVIN DUBREUIL, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de SOIXANTE (60) JOURS de la présente publication. Une copie de la requête en divorce est laissée au Greffe de la Cour Supérieure Division des Divorces, à son intention.
Montréal, ce 25e jour de juillet 1980

Procureur de la requérante
Raymond G. Ayoub
1255 Carré Phillips
Suite 305
Montréal, Qué.
H3B 3G1 861-9955

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
No 500-04-002977-800
SERGE ROY et Dame JOSEÉ CORBEIL

Requérants
AVIS AUX CRÉANCIERS DES ÉPOUX
Avis est donné que le 22 septembre 1980, une requête sera présentée à la Cour Supérieure chambre 2 03 au Palais de Justice à Montréal, district de Montréal, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre SERGE ROY et Dame JOSEÉ CORBEIL, domiciliés tous deux au 1395 avenue Massonville en la ville de Laval district de Montréal, constatées en un contrat de mariage passé le quatorze juillet mille neuf cent quatre-vingt devant Me Jean-Guy Bergeron, notaire.
Le tout en conformité avec l'article 1266 du Code Civil de cette province et de ceux auxquels il se rapporte.
Montréal ce 6 août 1980
MES GAGNON CHARBONNEAU & SAUVE
1130 ouest, Sherbrooke
suite 801
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUXHARNOIS

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Division des Divorces)
No 760-12-00313-80

Requérant
FRANÇOIS MATHUR, domicilié et résident au 301 Alfred Crescent, à Pincourt, district de Beauharnois

-vs-
SHAHNAZ MATHUR, adresse inconnue

ORDONNANCE
La Cour ordonne à l'intimée, SHAHNAZ MATHUR de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de publication.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Beauharnois. Vous êtes de plus avisés qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre convention de non contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

A Valleyfield
Ce 22 juillet 1980
MES PERRON, SCHMIDT & LEGAULT
Procureurs du Requérant
176 Boul. Harwood, Dorion
J7V 1Y2

Roger Leduc
Registraire-adjoint des divorces

AVIS
Prenez avis que la compagnie SOLSON LTD. demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS
PRENEZ AVIS que Monsieur Kevin Lane, demeurant au 4414 Byron, Pierrefonds, Québec, entend présenter une requête pour changement de nom pour celui de Monsieur Joseph Jean-Paul Kevin Laniel.
PIERRE COUTU, AVOCAT
3100, boul. Cartier
Suite 211
Châteauguay, Laval
Québec
PROCEUREUR DU REQUÉRANT

Avis est donné que M. Lucien Roy, 12 rue Yell, St-Ildore, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis M-20-5485-001, pour l'agglomération A-12-ouest de Montréal en faveur de Marc Alain Thérien, 1040-4e rue, Dorval, conformément aux dispositions de l'article 258.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère publication: 7 août 1980
2e publication: 8 août 1980
3e publication: 9 août 1980

ANNEXE "A"
Les Entreprises J.D. Leduc Inc. demande à la Commission des Transports du Québec de lui transférer le permis de transport de déchets pour la région 6 portant le numéro M-710293, actuellement émis au nom de Jean-Denis Leduc. Cette demande est faite à la suite de l'incorporation de Monsieur Leduc.

La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de statuer que sa décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en appel. Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère publication: 6 août 1980
2ème publication: 7 août 1980
3ème publication: 8 août 1980

HOGUE CHOUINARD GOUIN/ASSOCIÉS
par Me MICHELS GOUIN
276 St-Jacques, suite 905
Montréal, Québec
H2Y 1N3

PRENEZ AVIS que Dorothy Jean Hurley es qualifiée d'exécuteur testamentaire et de légataire à feu son époux Kenneth A. Hurley actionnaire de la compagnie GUARDSMAN EQUIPMENT LEASING (QUÉBEC) LTD détentrice du permis M-600671 s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour dans un premier temps, obtenir le transfert des actions suite au décès de son époux et pour dans un premier temps, obtenir le transfert des actions suite au décès de son époux et dans un second temps, elle puisse transférer le contrôle de ladite corporation à Quantum Canada Inc. La légataire et la détentrice dudit permis demandent que dans chaque cas le permis soit maintenu.

Elles invoquent au surplus, l'article 258.1 du règlement 2 (1976).

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 7 août 1980
2ème publication: 8 août 1980
3ème publication: 9 août 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Division des Divorces)
No 760-12-00313-80

Requérant
FRANÇOIS MATHUR, domicilié et résident au 301 Alfred Crescent, à Pincourt, district de Beauharnois

-vs-
SHAHNAZ MATHUR, adresse inconnue

ORDONNANCE
La Cour ordonne à l'intimée, SHAHNAZ MATHUR de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de publication.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Beauharnois. Vous êtes de plus avisés qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre convention de non contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

A Valleyfield
Ce 22 juillet 1980
MES PERRON, SCHMIDT & LEGAULT
Procureurs du Requérant
176 Boul. Harwood, Dorion
J7V 1Y2

Roger Leduc
Registraire-adjoint des divorces

Avis est par les présentes donné que Trans World Paper Corp. Ltd a transporté tous ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Corporation de Factoring Mirabel Ltée à titre de garantie, par acte portant la date du 29 juin 1976 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 29 juin 1976 sous le numéro 2704031.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
DIVORCES
No 500/12 083 518 799
LAURENCE LEFEBVRE

requérante,
-vs-
LUCIEN MC MITCHELL

intimé.
L'intimé Lucien Mc Mitchell est par les présentes avisé qu'un jugement conditionnel de divorce a été prononcé dans cette cause 21ème jour de mai 1980 et que copie de ce jugement a été déposée au Greffe de cette Cour à son intention.

POIRIER ST. PIERRE & CARRIÈRE
Procureurs de la requérante,
Montréal, le 4 août 1980
4444 rue de Larche
Montréal, Qué.
H2J 3J1

PRENEZ AVIS que Dorothy Jean Hurley es qualifiée d'exécuteur testamentaire et de légataire à feu son époux Kenneth A. Hurley actionnaire de la compagnie GUARDSMAN EQUIPMENT LEASING LTD détentrice du permis M-600671 s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour dans un premier temps, obtenir le transfert de l'action détenue par son époux suite à son décès, dans un second temps, elle demande de pouvoir transférer le contrôle à Quantum Canada Inc. La légataire et la détentrice dudit permis demandent que dans chaque cas le permis soit maintenu.

Elles invoquent au surplus l'article 258.1 du règlement 2 (1976).

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 7 août 1980
2ème publication: 8 août 1980
3ème publication: 9 août 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONA

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Division des Divorces)
No 760-02-001392-803

CAISSE POPULAIRE SAINT-JEROME, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 190 avenue Parent, Saint-Jérôme, district de Terrebonne,

-vs-
PAUL DENIS, adresse inconnue

ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention du défendeur PAUL DENIS.

1ère publication: 7 août 1980
2ème publication: 8 août 1980
3ème publication: 9 août 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Division des Divorces)
No 760-12-003305-80

DAME MARIE-REINE LARIVIÈRE, épouse séparée de biens de l'intimé, domiciliée et résidant au 205 St-Charles, Dorion, district de Beauharnois,

-vs-
PAUL SULLIVAN, adresse inconnue

ORDONNANCE
La Cour ordonne à l'intimé Paul Sullivan de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de publication.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce et de la requête mesures provisionnelles ont été déposées à votre intention au greffe des divorces du district de Beauharnois.

Vous êtes de plus avisés qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre convention de non contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

A Valleyfield
Ce 22 juillet 1980
MES PERRON, SCHMIDT & LEGAULT
Procureurs de la Requête
176 Boul. Harwood, Dorion
J7V 1Y2

Roger Leduc
Registraire-adjoint des divorces

Prenez avis que la compagnie AUTO H. & S. L.T.E.E. — H. & S. AUTO LTD. demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Michael C. Herman
Le procureur de la compagnie

Avis est donné que: Léo Thibault, 732, Porme d'Or, St-Antoine, P.Q. détenteur du permis M504070-002, région 06, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: TRANSPORT ET EXCAVATION SALOIS INC., 240A, Marie-Victorin, St-Pierre de Sorel, P.Q., tous les droits et privilèges qui détiennent dans le permis M-301402 de la Commission des Transports du Québec.

Vous requérez demandant de plus l'application de l'article 258.1 du règlement 2 afin que ladite décision à être rendue puisse être exécutoire immédiatement.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: le 6 août 1980
2ème parution: le 7 août 1980
3ème parution: le 8 août 1980

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L.T.E.E.

PRENEZ AVIS que le requérant édicté Clavis Lemire, St-Zéphirin, Cte Yamaska, P.Q. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer à la requérante cessionnaire Transport Clavis Lemire Inc., St-Zéphirin, Cte Yamaska, P.Q., tous les droits et privilèges qui détiennent dans le permis M-301402 de la Commission des Transports du Québec.

Vous requérez demandant de plus l'application de l'article 258.1 du règlement 2 afin que ladite décision à être rendue puisse être exécutoire immédiatement.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: le 6 août 1980
2ème parution: le 7 août 1980
3ème parution: le 8 août 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONA

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Division des Divorces)
No 760-02-001392-803

CAISSE POPULAIRE SAINT-JEROME, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 190 avenue Parent, Saint-Jérôme, district de Terrebonne,

-vs-
PAUL DENIS, adresse inconnue

ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention du défendeur PAUL DENIS.

1ère publication: 7 août 1980
2ème publication: 8 août 1980
3ème publication: 9 août 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Division des Divorces)
No 760-12-003305-80

DAME MARIE-REINE LARIVIÈRE, épouse séparée de biens de l'intimé, domiciliée et résidant au 205 St-Charles, Dorion, district de Beauharnois,

-vs-
PAUL SULLIVAN, adresse inconnue

ORDONNANCE
La Cour ordonne à l'intimé Paul Sullivan de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de publication.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce et de la requête mesures provisionnelles ont été déposées à votre intention au greffe des divorces du district de Beauharnois.

Vous êtes de plus avisés qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre convention de non contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

A Valleyfield
Ce 22 juillet 1980
MES PERRON, SCHMIDT & LEGAULT
Procureurs de la Requête
176 Boul. Harwood, Dorion
J7V 1Y2

Roger Leduc
Registraire-adjoint des divorces

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Le district scolaire de Bonnyville, No: 2665
sollicite des demandes d'emploi pour le poste de:

PROFESSEUR EN ARTS INDUSTRIELS
7-8 et 9ème années

Pour l'année scolaire 1980-81
bilingue de préférence.

La candidature accompagnée du résumé doivent être envoyés, au:

Directeur général des écoles
C.P. 1110,
Bonnyville, Alberta,
T0A 0L0

Quebecor inc. VÉRIFICATEUR INTERNE

Quebecor inc. est une compagnie de gestion d'entreprises oeuvrant principalement dans le secteur des communications. Nous sommes actuellement à la recherche d'un vérificateur interne qui assumera les responsabilités suivantes:

— Élaborer et mettre en application des programmes de vérification à l'intérieur des divers secteurs d'exploitation de l'entreprise

— Recommander à la direction de l'entreprise des mesures visant à améliorer le contrôle interne et l'efficacité des opérations

— Exécuter des mandats spéciaux à la demande de la direction de l'entreprise

Les candidats considérés posséderont une formation universitaire de premier cycle ou l'équivalent, et une expérience pratique pertinente à la fonction.

La personne choisie aura l'avantage de travailler au sein d'une organisation dynamique offrant de grandes possibilités en terme de cheminement de carrière. De plus, nous offrons un salaire compétitif, déterminé en fonction de l'expérience et des qualifications, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vous désirez poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Rose-Marie Charest
QUEBECOR INC.,
225 est, rue Roy
Montréal, Québec
H2W 2N6

CANADIAN
Broadcasting
Corporation

Société
Radio-Canada

Chef des Affaires publiques et des émissions spéciales locales

Fonction:
Chargé(e) de superviser la préparation et la production des émissions d'affaires publiques de télévision, tant locales que de réseau; et la coordination de la production des émissions spéciales diffusées localement.

Exigences:
Diplôme universitaire.
Cinq années d'expérience en affaires publiques. Expérience en radiodiffusion un atout.

Aptitude à déceler les carences et à suggérer les meilleures solutions possibles; à analyser et évaluer les méthodes opérationnelles et d'organisation et de communiquer verbalement et par écrit fournissant des analyses et des rapports explicites, concis et professionnels.

Rémunération:
\$31,100 - \$35,390

Veuillez faire parvenir votre "Curriculum Vitae" au:
Services des Ressources Humaines
Société Radio-Canada
B.P. 3220 Suc. "G" Ottawa
Ontario K1Y-1E4

Ce poste exige la connaissance des deux langues officielles.
*Ce poste est accessible aux candidats qualifiés des deux sexes.

Assistant en récréation

enthousiaste et bilingue demandé pour une maison de personnes âgées de 210 lits présentement en réorganisation des services. Seulement les personnes qui possèdent une formation collégiale pertinente sont invitées à envoyer leur résumé avant le 18 août 1980, à:

Directrice des loisirs
Ottawa West End,
Villa Nursing home,
2716, rue Richmond,
Ottawa, Ontario,
K2B 6S3

OFFRE D'EMPLOI FACULTÉ SAINT-JEAN UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA

PROFESSEUR ADJOINT

Poste: Professeur adjoint, Nomination conjointe Faculté Saint-Jean et Département des langues romanes, Université de l'Alberta.

PhD. Expérience dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Spécialisations préférées: Linguistique appliquée et littérature Civilisation Canadiennes-françaises.

Enseignement (en langue française) aux 2e et 3e cycles, recherche, encadrement d'étudiants gradués.

Traitement selon l'expérience

Envoyer curriculum vitae et noms de trois répondants au Dr Morcos, doyen, Faculté Saint-Jean, 8406-91 St. Edmonton Alberta T6C 4G9

1er janvier ou 1er juillet 1981, sous réserves de restrictions budgétaires. Poste ouvert aux hommes et aux femmes.

LE COLLÈGE DE ST-FÉLICIEN

requiert les services d'un

PROFESSEUR

au département des techniques du milieu naturel pour la session automne 1980.

Soit un géologue ou un géographe avec maîtrise en géologie.

Expérience pertinente souhaitable.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet (diplôme, relevé de notes) au plus tard le 20 août 1980, à:

Service du personnel
Collège de St-Félicien,
1105, boul. Hamel,
C.P. 5000,
St-Félicien, Québec
G0W 2N0

LES BOURSES COMMEMORATIVES
IZAAK WALTON KILLAM 1981-82

Valeur
Il est possible d'obtenir, à l'Université Dalhousie, des bourses d'une valeur de \$8,000 (1980-81) renouvelables avec preuves de rendement satisfaisant au programme de la maîtrise ou du doctorat dans n'importe quel programme offert par la Faculté des Etudes Supérieures.

Titres et qualités
L'admissibilité est basée sur

Bill Lee sera absent jusqu'au 26 août

Ray Burris a raison des réservistes des Expos

par Richard Milo

Dick Williams a donné congé à Gary Carter, André Dawson et Ron LeFlore, hier après-midi, à la veille du voyage de 11 matchs en 10 jours que les Expos entreprendront cet après-midi, à Chicago.

Et ce que l'on croyait être l'impossible dans l'euphorie de la présente course au championnat s'est produit: les Expos ont joué du baseball misérable, sans vie, sans entrain, sans enthousiasme, et ils ont perdu 7-1 contre les Mets de New York devant 20,962 personnes, au Stade olympique. L'avance des Expos en tête de la section Est de la Ligue nationale a ainsi été réduite à une partie et demie, puisque les Pirates de Pittsburgh se sont après-midi à Chicago.

Les Expos terminent leur séjour à domicile avec une fiche de 10 victoires et cinq défaites, et deux revers seulement à leurs 11 derniers matchs. Hier, ils n'ont frappé que six coups sûrs, ont trois par Rowland Office, qui remplaçait Dawson.

Ray Burris (5-6) a remporté la victoire, lançant neuf manches à son premier départ depuis le 3 juillet. Il a facilement défait Fred Norman (2-2), qui n'a guère impressionné en six manches, allouant huit coups sûrs, trois buts sur balles, quatre points et deux circuits, un à Jerry Morales, en deuxième, et un autre à Joel Youngblood, dont le coup de quatre buts de deux points a procuré une avance de 4-0 aux Mets, en cinquième.

Office a privé Burris de son blanchissage, en septième, en cognant un circuit en solo au champ droit. Il avait précédemment frappé un triple à la clôture de droite, en troisième, et il a ensuite réussi un simple, en neuvième. Les autres coups sûrs des Expos appartiennent à Jerry White, un triple, Chris Speier et Ellis Valentine, des simples que Roberto Ramos et Warren Cromartie se sont empressés

d'annuler à la suite de roulements à double-jeu!

Cromartie, pour un, traverse présentement une période difficile, n'ayant pas frappé un seul coup sûr à ses 19 dernières présences au bâton. Il s'impatiente inutilement au marbre, s'élançant sur les premiers lancers au lieu d'attendre le bon tir à frapper, ce qu'il faisait si bien il y a à peine quelques jours.

À la suite de cette défaite, les Expos présentent maintenant un dossier de sept victoires et sept revers contre les Mets, en 1980. L'an dernier, ils

ville. Il a aussi mal à l'aine. Quant à LeFlore, Williams a voulu lui donner un repos en raison du calendrier chargé des prochains jours. Il n'est pas dit cependant que les Expos l'auraient emporté contre un Burris qui n'a effectué que 99 lancers et un Norman peu brillant, hier.

Il s'agit de la première contre-performance de Norman à titre de partant, puisqu'il avait remporté la victoire à ses deux premiers départs, la semaine dernière. Il y a six jours, contre les Braves d'Atlanta, Norman n'a alloué

placé hier après-midi sur la liste des blessés pour une période de 21 jours, et ceci rétroactivement au 5 août.

Lee s'est d'ailleurs rendu à l'hôpital avant le début du match d'hier, ayant encore mal à la hanche. C'est la deuxième fois de la saison que le nom de Lee est placé sur la liste des joueurs inactifs.

Blessé en faisant son jogging aux petites heures du matin, au début du mois de juin, Lee n'a pas joué du 7 juin au 11 juillet. Il a perdu l'équilibre, semble-t-il, en tentant d'éviter un chat en pleine

ont décidé d'attendre à ce matin pour annoncer le nom de son remplaçant.

ECHOS... Les Expos commenceront leur périple en terminant le match suspendu du 28 mai avant la partie de cet après-midi. Les Expos et les Cubs étaient alors à l'égalité, 3-3, après 10 manches, lorsque l'arbitre du marbre a mis fin au match à cause de la noirceur. Il n'y a pas de réflexes au Wrigley Field de Chicago... Stan Bahnsen devrait poursuivre le match, à moins que l'élongation musculaire à la cuisse qui l'affecte depuis quelques jours n'oblige Williams à le remplacer par Dale Murray. Dans le match régulier aujourd'hui, Charlie Lea (3-5) fera face à Mike Krukow (7-10). Demain lors du double, Steve Rogers (11-6) lancera le premier match pour les Expos. Lee devait commencer le second. Rick Reuschel (8-9) et Bill Caudill (1-3) seront envoyés au monticule pour les Cubs. Dimanche, Bill Gullickson (3-3) sera opposé à Dennis Lamp (9-8).

METS (7)	EXPOS (1)
Taveras, ac 5 11 0	White, cg 4 0 1 0
EMadix, 3b 4 2 3 0	RScott, 2b 4 0 0 0
Mazzilli, 1b 5 0 0 1	Office, cc 4 1 3 1
Jorgensen, 1b 0 0 0 0	Valentin, cd 4 0 1 0
Shindren, cg 3 1 0 0	Cromt, 1b 3 0 0 0
Youngbl, cd 5 2 3 2	Parrish, 3b 3 0 0 0
Morales, cc 3 1 2 3	Speier, ac 3 0 1 0
Trevino, r 3 0 0 1	Ramos, r 3 0 0 0
Flynn, 2b 3 0 1 0	Norman, l 1 0 0 0
Burris, l 4 0 1 0	Hutton, 1b 1 0 0 0
	Murray, l 0 0 0 0
	Brnzrd, 1b 1 0 0 0
	Fryman, l 0 0 0 0
	Totals 35 71 17

NEW YORK 010 030 300-7
MONTREAL 000 000 100-1
DJ—New York 2, Montréal 1 L5B—New York 7, Montréal 3 28—EMadix 3B—Office, White C—Morales (3), Youngblid (6), Office (4), BS—Mazzilli, Trevino.
New York ml cs ppm bb rb
Burris, g-5-6 9 6 1 1 0 2
Norman P, 2-2 6 6 4 4 3 3
Murray 2 3 3 3 1 1
Fryman 1 0 0 0 0 0
D-2 33 A-20 962



Rodney Scott et Ellis Valentine ont uni leurs efforts pour capter un ballon de Joel Youngblood, des Mets, en deuxième manche du match d'hier après-midi, perdu 7-1 par les Expos au Stade olympique. Scott a vu la balle bondir hors de son gant puis être captée par son coéquipier, qui veillait au grain. (Photolaser CP)

Pittsburgh gagne 11-3

CHICAGO (AP) — Bill Madlock a cogné un circuit de deux points, le lanceur Eddie Solomon a réussi deux doubles et Tim Foli a produit trois points avec un double et deux simples dans la victoire de 11-3 des Pirates de Pittsburgh contre les Cubs de Chicago, hier après-midi.

Il s'agit de la troisième victoire consécutive des Pirates, qui accusent un retard d'une partie et demie sur les Expos de Montréal, installés au premier rang de la section Est de la Ligue nationale.

Les Cubs ont obtenu des circuits en solo de Mike Tyson en première manche et de Jesus Figueroa, son premier dans les majeures, en deuxième.

Les Pirates, auteurs de 16 coups sûrs, ont créé l'égalité en deuxième manche à la suite d'un mauvais lancer et d'un triple de Phil Garner. Les Pirates ont ensuite pris les devants en troisième grâce à un double

de Dave Parker et un simple de Willie Stargell.

Les Cubs, tenaces, ont fait illusion en provoquant l'égalité à 3-3 en quatrième manche. Larry Bittner a réussi un double et il a marqué à la suite du simple de Figueroa. Bill Madlock a toutefois produit le point gagnant en cinquième avec un circuit de deux points, son premier depuis le 17 mai.

Des doubles de Solomon et Foli ont donné deux autres points aux Pirates en sixième, puis des doubles de Solomon et Omar Moreno, et des simples de Foli et Parker ont assuré quatre autres points aux vainqueurs.

Solomon, 6-3, s'est ressaisi après les quatre premières manches, inscrivant sa première partie complète en 11 départs. Il a concédé huit coups sûrs. Willie Hernandez, 1-9, a subi la défaite.

ont remporté 15 victoires en 18 rencontres contre eux.

«Rendons crédit aux Mets, ils forment une meilleure équipe cette saison, a dit Dick Williams, même si je croyais bien, aujourd'hui/hier, qu'on pourrait les battre avec notre équipe de réservistes...»

Carter soigne présentement une blessure mineure à la hanche, qu'il a subie mercredi en tombant sur le coussin, à la suite d'un simple au champ intérieur. Dawson a tout simplement obtenu congé, ayant joué ces jours derniers malgré une légère blessure à la che-

que six coups sûrs et un but sur balles en neuf manches.

«Un match qu'il devra oublier, a dit Williams. Norman demeurera dans la rotation au cours du voyage. Il lancera à St. Louis et Pittsburgh, tel que prévu...»

A vrai dire, Williams n'a guère le choix: Bill Lee, l'autre partant qui lance de la gauche, a vu son nom être

nuît, à Westmount. Et il est tombé sur une clôture, ce faisant...

Lee n'a remporté que trois victoires et subi six défaites depuis le début de la saison, et il affiche une mpm de 5.51. Après son retour au jeu, Lee a subi deux défaites d'affilée et Williams l'a même relégué à l'enclos des releveurs, la semaine dernière. Les Expos

Les préposés aux bâtons doivent aussi porter les billets doux...

par François Lemenu

Ils sont trois à occuper la fonction de préposé aux bâtons du club visiteur au Stade olympique. Pierre Carpentier, 18 ans, Jean Boisclair, 16 ans, et Claude Lavoie Jr, le vétéran du groupe malgré ses 16 ans.

C'est un travail qu'ils adorent évidemment même si, parfois, ils quittent le stade aux petites heures du matin après un long programme double prolongé par la pluie. Une pluie qui aura sali les souliers qu'il faudra faire briller à nouveau.

«Johnny Bench est le plus difficile à ce sujet», explique Claude Lavoie, qui a commencé sa carrière de «bat boy» au parc Jarry en 1975. C'est d'ailleurs à l'ancien domicile des Expos que Lavoie a connu sa plus pénible expérience. Les Expos tiraient de l'arrière par trois points après deux retraits à la neuvième manche lorsque Bombo, Rivera a réussi un grand chelem. Comme tous les spectateurs présents, Lavoie, qui avait 11 ans à l'épo-

que, a vivement applaudi le circuit de Rivera... sous les croix des joueurs des Braves. C'est alors qu'il comprit qu'un préposé au bâton se devait d'être neutre.

Carpentier et Boisclair ne sont en poste que depuis le mois de mai mais déjà ils savent reconnaître les bonnes des mauvaises équipes. Leurs critères ne sont pas les mêmes que ceux des gérants d'estrade. Ils ne s'intéressent pas à la moyenne offensive d'un joueur ou à la moyenne de points mérités d'un lanceur. Leur préoccupation est toute autre. Dans le vestiaire, la moyenne des joueurs s'établit en fonction de leur propriété, de leur gentillesse, de leur savoir-vivre.

Sur une échelle de 1 à 10, les Pirates de Pittsburgh obtiennent un gros deux, clament-ils à l'unisson. La venue des Pirates à Montréal semble toujours accompagnée d'une tempête tropicale. Le vestiaire est généralement sans dessus-dessous dans une ambiance de disco ou cinq postes de radio diffusent une musi-

que différente à vous percer le tympan. Dave Parker est bien sûr l'animateur de cette bruyante cacophonie et le voltigeur de droite des Pirates ne gagnera jamais un concours de popularité auprès de nos trois adolescents. Le vénérable Willie Stargell et le rapide Omar Moreno sont en revanche de véritables messieurs. Généralement, les places dans le vestiaire sont assignées selon le numéro du dossier. Mais pas avec les Pirates, qui se regroupent selon les clans de la «famille».

Les Dodgers de Los Angeles, on l'aura deviné, obtiennent la note maximum de 10. «Ils ont de la classe, c'est pas possible. Leurs vêtements sont toujours bien rangés et il ne traîne jamais un seul papier lorsqu'ils quittent la chambre. Et ce sont eux qui apportent leurs bâtons au terrain. Même que leur nom est brodé à l'intérieur de leur pantalon».

Ce savoir-vivre des Dodgers tient à la personnalité des joueurs et du gérant, ainsi qu'à l'organisation dans son ensemble, croit Claude Lavoie. Ainsi le gérant Tommy Lasorda acceptera toujours de parler à la suite d'un match, peu importe le résultat.

Chaque équipe a ses habitudes et ses manières. Par exemple, les joueurs mange-

ront un sandwich après une rencontre. Mais pas les Braves d'Atlanta. Ils boiffent plutôt des vitamines en quantité industrielle!

Vida Blue, le lanceur gaucher des Giants de San Francisco, est l'un des joueurs préférés de Claude Lavoie.

«Blue m'a enseigné pendant plus d'une heure comment lancer une courbe. Je ne connais pas beaucoup de joueurs qui en feraient autant», dit Lavoie.

Le receveur des Mets de New York, John Stearns, l'un des joueurs les plus détestés du public montréalais, est parait-il un ange dans le vestiaire. Le dimanche, c'est même lui qui dit le sermon. Les préposés aux bâtons ne font pas que s'occuper de l'équipement des joueurs. Ils doivent parfois se transformer en chasseur d'hôtel et porter un billet doux d'un joueur à une jolie spectatrice de la deuxième rangée. Ou c'est parfois l'inverse.

Les joueurs de baseball, c'est connu, sont de grands «romantiques» et la première chose qu'ils demandent en arrivant à Montréal est comment dire «I Love You». Ceux qui ont le don des langues y parviennent sans trop de difficultés. Les autres doivent s'en remettre uniquement à leur charme...

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

Montréal 4, New York 1
Pittsburgh 9-2, Chicago 7-0
St-Louis 14, Philadelphie 0
Los Angeles 6, Atlanta 2
Houston 1, San Francisco 0
Cincinnati 4, San Diego 3

Hier

New York 7, Montréal 1
Pittsburgh 11, Chicago 3
St-Louis 14, Philadelphie 0
Los Angeles 6, Atlanta 2
San Diego à Houston

Aujourd'hui

Montréal, Lea (3-5) à Chicago, Krukow (7-10), 14 h 30
Philadelphie, Ruthven (10-7) à Pittsburgh, Rhoden (2-2), 19 h 35

San Francisco, Ripley (5-5) à Atlanta, McWilliams (7-8), 19 h 35

Los Angeles, Hooton (10-4) à Cincinnati, LaCoss (6-8), 20 h 05



Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	moy.
Bernazard	157	34	5	14	217
Carter	364	93	20	69	255
Lea	432	121	10	46	301
Gawson	369	113	11	63	306
Hutton	43	9	0	5	209
LeFlore	406	106	3	28	261
Macchia	84	26	1	7	310
Office	145	37	4	18	255
Parrish	267	73	12	40	273
Raines	14	1	0	0	071
Ramos	18	1	0	1	056
Scott	369	88	0	29	238
Speier	222	52	0	29	234
Tamargo	39	10	0	8	258
Valentine	258	79	11	58	306
White	94	29	4	10	309

Les lanceurs

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	7-4	2	59	27	3.05
Fryman	5-4	11	57	21	2.05
Gullickson	3-3	0	66	46	4.22
Lea	3-5	0	59	33	3.02
Lee	3-6	0	96	28	5.26
Norman	2-2	4	66	33	4.22
Murray	0-0	0	24	12	5.45
Palmer	6-3	0	101	58	2.83
Rogers	11-6	0	185	96	3.00
Sanderson	12-5	0	140	80	2.69
Sosa	6-4	9	55	42	3.38

Assistance — 1,479,754.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	60	46	566	—
PITTSBURGH	59	48	551	1 1/2
PHILADELPHIE	54	48	529	4
NEW YORK	52	55	486	8 1/2
ST-LOUIS	47	57	452	12
CHICAGO	43	61	413	16

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
HOUSTON	59	47	557	—
LOS ANGELES	59	48	551	1/2
CINCINNATI	58	51	532	2 1/2
SAN FRANCISCO	52	56	481	8
ATLANTA	47	59	443	12
SAN DIEGO	47	61	435	13

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	67	39	632	—
BALTIMORE	60	44	577	6
DETROIT	56	47	544	9 1/2
MILWAUKEE	56	50	528	11
CLEVELAND	53	49	520	12
BOSTON	54	51	514	12 1/2
TORONTO	45	59	433	21

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	67	40	626	—
OAKLAND	56	53	514	12
TEXAS	51	55	481	15 1/2
MINNESOTA	47	60	439	20
CHICAGO	46	59	438	20
CALIFORNIE	41	64	390	25
SEATTLE	39	68	364	28

Craig Stadler prend la tête

ROCHESTER, N.Y. (AP) — Craig Stadler a ramené une carte de 67, trois coups sous la normale, et il a pris la tête à l'issue de la première tournée du championnat de la PGA qui a été interrompue pendant 36 minutes en raison de la pluie.

Bob Murphy, Gil Morgan, Curtis Strange, Howard Twitty et Bobby Wazal accusent un retard d'un coup à 68. David Graham, le champion sortant, et Ben Crenshaw, le malheureux finaliste l'an dernier, suivent à 69, ex aequo avec Hale Irwin, deux fois vainqueur de l'omnium des États-Unis.

Les conditions atmosphériques étaient presque parfaites hier mais les ténors de la discipline n'ont pu en profiter pleinement. Jack Nicklaus, qui a mis fin il y a deux mois à

une longue disette en remportant l'omnium américain, n'a pu faire mieux que 70. Lee Trevino a pour sa part joué 74, tandis que Tom Watson, récent vainqueur de l'omnium britannique, se retrouve à 75. Ceux-ci ne s'estiment pas éliminés pour autant en raison de la difficulté du parcours du club Oak Hill.

D'autre part, Pat Bradley, l'une des longues coigneuses au circuit de golf de la LPGA, a profité des courtes normales cinq pour ramener une carte de 65, huit sous le par, et prendre une avance de trois coups à l'issue du premier tour du tournoi Peter Jackson doté d'une bourse de \$150,000, hier.

Bradley s'est littéralement moquée des six trous à normale cinq du club St. George's de Toronto en réussissant cinq birdies et un aigle.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Mercredi

Montréal 18, Saskatchewan 10
Edmonton 23, Toronto 3

Mardi

Ottawa à Montréal
C-Britannique à Calgary

Mercredi

Hamilton à Toronto
Edmonton à Winnipeg

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	5	3	2	0	75	81	6
HAMILTON	4	2	2	0	86	62	4
MONTREAL	4	2	2	0	54	61	4
OTTAWA	5	2	3	0	82	108	4

Section Ouest

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
EDMONTON	4	4	0	0	113	43	8
C-BRITANNIQUE	4	3	1	0	117	86	6
CALGARY	5	2	3	0	120	124	4
WINNIPEG	4	1	3	0	71	100	2
SASKATCHEWAN	5	1	4	0	83	136	2



Le Marathon international de Montréal

Date: Dimanche, 7 septembre 1980.

Temps: Départ, 9 heures a.m.

Départ: Centre du Pont Jacques-Cartier.

Formulaire d'inscription

Requiescunt à l'AMM
Date d'inscription: 15/10
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Sexe: _____ Catégorie: _____
Date de naissance: _____
Signature de l'athlète: _____
Signature des parents (ou moins de 18 ans): _____

Date limite d'inscription: 15 août 1980

Arrivée: Cour de Terre des Hommes
Parcours: Un nouveau parcours de 42 km, 195 mètres, traversant la ville de Montréal et empruntant les sentiers les plus typiques.

Sanction: Fédération d'athlétisme du Québec et Association canadienne d'athlétisme.

Ravitaillement: 20 stations de ravitaillement (eau et boissons) et 6 stations d'énergie.

Résultat: Affiche après la course et une confirmation écrite envoyée par la poste.

Distances: Indiquées à tous les kilomètres et milles.

Temps de passage: aux 5 km: 10 min, 15 min, 20 min, 25 min, 30 min, 35 min et 40 min; aux 5, 10, 15, 20 et 25 milles.

Médical: Service complet à l'arrivée plus service médical sur le parcours.

T*: Température moyenne